



# Bulletin Officiel

N°6188 Mardi 15 Septembre 2020

[www.cmf.tn](http://www.cmf.tn)25<sup>ème</sup> année

ISSN 0330-7174

## COMMUNIQUES DU CMF

RAPPEL AUX SOCIETES ADMISES A LA COTE DE LA BOURSE RELATIF A LA PUBLICATION DES ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES ARRETES AU 30 JUIN 2020	2
AVIS D'OUVERTURE D'UNE OFFRE PUBLIQUE DE RETRAIT SUR LES ACTIONS DE LA SOCIETE HEXABYTE	3-5
PROLONGATION DE LA PERIODE DE VALIDITE DE L'OFFRE PUBLIQUE DE RETRAIT SUR LES ACTIONS DE LA SOCIETE HEXABYTE	6
INFORMATION FINANCIERE DANS LE CONTEXTE DE LA CRISE DU COVID 19	7-8
TRANSITION AUX NORMES COMPTABLES IFRS 2021	9-10

## AVIS DES SOCIETES

### EMISSION D'EMPRUNTS OBLIGATAIRES

ATL 2020-1	11-16
HANNIBAL LEASE 2020-2	17-22

### ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

SOCIETE DE FABRICATION DES BOISSONS DE TUNISIE -SFBT-	23
---	----

### INFORMATIONS POST AGO

TUNINVEST SICAR	24-27
-----------------	-------

### ANNEXE I

VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM

### ANNEXE II

LISTE INDICATIVE DES SOCIETES &amp; ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

### ANNEXE III

ETATS FINANCIERS INRERMEDIAIRES ARRETES AU 30 JUIN 2020

- SOCIETE TUNISIENNE D'EMAIL -SOTEMAIL-
- SOMOCER

### ANNEXE IV

SITUATIONS ANNUELLES ARRETEES AU 31 DECEMBRE 2019

- FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND I
- FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND II

AVIS DU CMF

**RAPPEL AUX SOCIETES ADMISES A LA COTE DE LA BOURSE  
RELATIF A LA PUBLICATION DES ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES  
ARRETES AU 30 JUIN 2020**

**Le Conseil du Marché Financier rappelle aux sociétés admises à la cote de la Bourse, qu'elles sont tenues**, en vertu de l'article 21 bis de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier telle que modifiée par la loi n°2005-96 du 18 octobre 2005 relative au renforcement de la sécurité des relations financières, de :

- **Fournir au CMF et à la BVMT**, sur supports papiers et magnétique, **leurs états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2020** accompagnés du rapport intégral du ou des commissaires aux comptes, et ce, **au plus tard le 31 août 2020**.

Ces états doivent être établis conformément aux normes comptables en vigueur et notamment à la norme n°19 relative aux états financiers intermédiaires.

- **Procéder à la publication** de ces états financiers intermédiaires dans un quotidien paraissant à Tunis, accompagnés du texte intégral du rapport du ou des commissaires aux comptes, après leur dépôt ou envoi au CMF, et ce, **dans le même délai**.

Pour les besoins de la publication dans le quotidien, les sociétés peuvent se limiter à publier les notes sur les états financiers obligatoires et les notes les plus pertinentes sous réserve de l'obtention de l'accord écrit du commissaire aux comptes.

**Les sociétés concernées doivent prendre les dispositions nécessaires à l'effet de respecter les obligations sus-indiquées.**

<b>AVIS DU CMF</b>
--------------------

**Offre Publique de Retrait -OPR-****Avis d'ouverture d'une Offre Publique de Retrait sur les actions de la société  
HEXABYTE SA**

Par décision n° 27 du 30 juillet 2020, le Conseil du Marché Financier a déclaré recevable l'Offre Publique de Retrait sur les actions de la société HEXABYTE SA.

Le présent avis est établi sous la responsabilité de l'initiateur de l'offre et de la société visée, chacun en ce qui le concerne.

Il est porté à la connaissance du public, des actionnaires de la société HEXABYTE SA et des intermédiaires en bourse que la société Standard Sharing Software-3S, détenant de concert avec la Société de Promotion Immobilière NAFISSA 1 927 632 actions<sup>1</sup>, représentant 99,82% des droits de vote de la société HEXABYTE SA (soit 92,53% du capital), lance une Offre Publique de Retrait -OPR- visant l'acquisition des actions qu'elle ne détient pas dans le capital de ladite société et ce, dans le cadre de l'article 173 du Règlement Général de la Bourse.

**I - INFORMATIONS GENERALES :****1. Présentation de la société HEXABYTE SA :**

- **Date de constitution** : 09 mai 2001.

- **Objet social** : La société a pour objet principal :

1. Assurer la fourniture de services à valeur ajoutée des télécommunications de type internet.
2. Assurer la conception, la production et la commercialisation de tous logiciels, matériels et équipements informatiques.

La société peut également :

- Procéder à la prise de participation ou d'intérêt dans toutes sociétés ou opérations quelconques par voie de fusion, apports, souscription, achat de titres et droits sociaux, constitution de sociétés nouvelles ou de toute autre manière,
- Et généralement toutes opérations commerciales, financières, industrielles, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement aux objets ci-dessus ou à tout autre objet similaire ou connexe.

- **Renseignements concernant le capital** :

- ✓ **Capital social** : 2 083 334 dinars.
- ✓ **Nombre total des droits de vote** : 1 931 191 droits de votes.
- ✓ **Nombre total des titres** : 2 083 334 actions.

**2. Structure du capital au 22 Juillet 2020 (date de clôture de l'OPA obligatoire) :**

Actionnaires	Nombre d'actions	% du capital	Nombre de droits de vote	% des droits de vote
<b>Initiateur :</b> Société Standard Sharing Software-3S	1 889 029	90,67%	1 889 029	97,82%
SPI Nafissa	38 600	1,85%	38 600	2%
Société Hexabyte (contrat rachat d'actions)	152 143	7,30%	0	0%
<b>Autres actionnaires :</b> 62 actionnaires	3 562	0,17%	3 562	0,18%
<b>TOTAL</b>	<b>2 083 334</b>	<b>100,00%</b>	<b>1 931 191</b>	<b>100,00%</b>

<sup>1</sup> 1 927 629 actions détenues à la date de clôture de l'OPA obligatoire, soit le 22 Juillet 2020, auxquelles s'ajoutent 3 actions acquises en Bourse par la société Standard Sharing Software-3S pendant la séance du 28 Juillet 2020.

- Suite -

**3. Composition actuelle du conseil d'administration :**

Membre	Qualité	Représentant	Mandat
Aïssa Hidoussi	Président	Lui-même	2019-2021
Naceur Hidoussi	Administrateur	Lui-même	2019-2021
Zeineb Bhira épouse Hidoussi	Administrateur	Lui-même	2019-2021
Rafaa Bhira épouse Harzallah	Administrateur	Lui-même	2019-2021
Mohammed Dimassi	Administrateur	Lui-même	2019-2021
Ines Zalila	Administrateur	Lui-même	2019-2021

**4. Transactions récentes :**

Les transactions réalisées sur les actions Hexabyte depuis le 22 Juillet 2020 (date de clôture de l'OPA obligatoire) s'établissent comme suit :

Séance	Cours en dinars	Volume traité	Capitaux échangés en dinars
28/07/2020	7,550	3 <sup>2</sup>	22,650

**5. Situation financière de la société :****a- Etats financiers individuels de la société Hexabyte arrêtés au 31 décembre 2019 :**

Cf Bulletin Officiel du CMF N° 6086 du vendredi 17 avril 2020.

**b- Etats financiers consolidés du Groupe Hexabyte arrêtés au 31 décembre 2019 :**

Cf Bulletin Officiel du CMF N° 6086 du vendredi 17 avril 2020.

**c- Indicateurs d'activité trimestriels de la société Hexabyte arrêtés au 30 juin 2020 :**

Cf Bulletin Officiel du CMF N° 6150 du lundi 20 juillet 2020.

**II - CARACTERISTIQUES DE L'OFFRE****1. Présentation de l'initiateur :**

Il s'agit de la société Standard Sharing Software-3S, détenant de concert 1 927 632 actions, représentant 99,82% des droits de vote de la société HEXABYTE (soit 92,53% du capital).

**2. But de l'Offre Publique de Retrait et intentions de l'initiateur de à l'égard de la société visée :**

Suite à l'opération d'OPA obligatoire portant sur le reste du capital de la société HEXABYTE et à la séance de Bourse du 28 Juillet 2020, la société Standard Sharing Software-3S détient de concert avec la Société de Promotion Immobilière NAFISSA 1 927 632 actions<sup>3</sup> représentant 92,53% du capital de la société HEXABYTE (99,82% des droits de vote).

Le reliquat détenu par le public, se limitant à 0,17% du capital, est insuffisant pour l'élaboration d'un marché. Ainsi, la société Standard Sharing Software-3S se propose de racheter les actions restantes et de retirer HEXABYTE de la cote de la Bourse.

Après le retrait d'HEXABYTE de la cote de la Bourse et dans le but d'en simplifier la gestion, **3S procédera à la transformation de la structure juridique de la SA Hexabyte pour en faire une SARL.**

**3. Intermédiaire en bourse chargé de l'opération :**

COFIB CAPITAL FINANCES -intermédiaire en bourse- sis 25, rue Dr Calmette, Mutuelle ville -1082- Tunis, est chargé de la réalisation de l'opération.

**4. Nombre de titres visés par l'offre :**

**3 559** actions représentant **0,17%** du capital de la société HEXABYTE (**0,18%** des droits de vote).

**5. Prix de l'offre :**

**7,550 dinars** l'action de nominal 1 dinar.

<sup>2</sup> 3 actions Hexabyte acquises en Bourse par la société Standard Sharing Software-3S.

<sup>3</sup> 1 927 629 actions détenues à la date de clôture de l'OPA obligatoire, soit le 22 Juillet 2020, auxquelles s'ajoutent 3 actions acquises en Bourse par la société Standard Sharing Software-3S pendant la séance du 28 Juillet 2020.

- Suite -

**6. Méthodes d'évaluation et éléments retenus pour l'appréciation du prix des actions de la société visée :**

Le prix retenu est le prix de réalisation de l'opération d'acquisition de bloc de contrôle et de l'OPA obligatoire.

**7. Période de validité de l'offre :**

L'OPR est ouverte pendant 21 séances de bourse, du **mercredi 05 août 2020** au **vendredi 04 septembre 2020** inclus.

**8. Engagement de l'initiateur de l'offre :**

La société Standard Sharing Software-3S, initiatrice de l'OPR se déclare unique acquéreuse des actions mises en vente lors de la réalisation de l'opération et s'engage pendant la période de validité de l'offre à acquérir la totalité des actions de la société HEXABYTE qui seront offertes à la vente sur le marché de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

**9. Engagement de l'intermédiaire en bourse chargé de la réalisation de l'opération :**

COFIB CAPITAL FINANCES, intermédiaire en Bourse, représenté par son Directeur Général Monsieur Karim ABDELKAFI, garantit irrévocablement la teneur des engagements pris pour l'exécution de cette offre dans les conditions sus-indiquées.

**10. Transmission des ordres :**

Les actionnaires désirant répondre à cette OPR peuvent présenter leurs ordres à l'intermédiaire en bourse de leur choix, durant la période de validité de l'offre.

**11. Résultat de l'Offre :**

A l'expiration du délai de validité de l'offre, la société Standard Sharing Software-3S informera la BVMT du nombre de titres HEXABYTE acquis pendant cette période. La BVMT communiquera au CMF un état récapitulatif détaillé sur le résultat de l'OPR qui fera l'objet d'un avis qui paraîtra aux Bulletins Officiels de la BVMT et du CMF.

**A l'issue de l'OPR et quel que soit son résultat, la radiation du marché principal de la cote de la bourse de l'ensemble des actions de la société HEXABYTE ainsi que son déclassement de la catégorie des sociétés faisant appel public à l'épargne seront prononcés.**

**La cotation en bourse de HEXABYTE reprendra à partir du mercredi 05 août 2020.**

AVIS DU CMF

**OFFRE PUBLIQUE DE RETRAIT -OPR-**

**PROLONGATION DE LA PERIODE DE VALIDITE DE L'OFFRE PUBLIQUE DE RETRAIT PORTANT SUR LES ACTIONS DE LA SOCIETE HEXABYTE**

Le Conseil du Marché Financier a été saisi, en date du 02 septembre 2020, d'une demande de prolongation, jusqu'au 25 septembre 2020, de la période de validité de l'Offre Publique de Retrait initiée par la société «Standard Sharing Software 3S», visant l'acquisition des actions qu'elle ne détient pas dans le capital de la société HEXABYTE.

Il est à rappeler que par décision n°27 du 30 juillet 2020, le Conseil du Marché Financier a déclaré recevable l'Offre Publique de Retrait initiée par la société «Standard Sharing Software 3S», détenant de concert avec la «Société de Promotion Immobilière NAFISSA» 1 927 632 actions représentant 99,82% des droits de vote de la société HEXABYTE SA (soit 92,53% du capital), visant l'acquisition des actions qu'elle ne détient pas dans le capital de ladite société, selon les conditions suivantes :

- Nombre de titres visés par l'offre : 3 559 actions représentant 0,17% du capital de la société HEXABYTE (0,18% des droits de vote).
- Prix de l'offre : 7,550 dinars l'action de nominal 1 dinar.
- Période de validité de l'offre : 21 séances de bourse, du mercredi 05 août 2020 au vendredi 04 septembre 2020 inclus.

En réponse à cette demande, le Conseil du Marché Financier, **par décision n°28 du 04 septembre 2020, a décidé de prolonger la période de validité de ladite offre jusqu'au vendredi 25 septembre 2020.**

Les actionnaires intéressés par cette offre peuvent, s'ils le désirent, présenter leurs titres à la vente auprès d'un intermédiaire en bourse de leur choix, au plus tard au cours de la séance de bourse du vendredi 25 septembre 2020.

A l'expiration du délai de validité de l'offre, le résultat de l'offre fera l'objet d'un avis qui paraîtra au Bulletin Officiel de la BVMT.

**COMMUNIQUE DU CMF**

**Avec l'amélioration relative de la situation sanitaire en Tunisie et compte tenu des conséquences économiques attendues de la pandémie de COVID 19, le Conseil du Marché Financier se mobilise pour accompagner les sociétés cotées à la bourse des valeurs mobilières de Tunis, afin de faire face à l'éventuelle complexité liée à la mise en œuvre de la réglementation sur l'information financière.**

Le Conseil du Marché Financier, et dans le cadre de son rôle de protection de l'épargne investie en valeurs mobilières, tient à encourager les sociétés à suivre les meilleures pratiques en matière de communication financière permettant de promouvoir la confiance des investisseurs.

Ainsi et eu égard au contexte COVID 19, qui rend nécessaires des divulgations spécifiques, détaillées et plus importantes d'informations significatives ainsi qu'une réponse de la part des organes de gouvernance aux circonstances évolutives, le CMF a procédé à une relance par courrier aux sociétés concernées afin de rappeler les éléments à prendre en considération lors de la publication des états financiers intermédiaires ainsi qu'au niveau de l'information permanente à divulguer.

Les sociétés cotées ont été appelées à informer au niveau de leurs états financiers au 30 juin 2020 sur les hypothèses et les jugements retenus, une attention particulière devant être accordée à l'hypothèse de continuité d'exploitation.

Dans ce cadre et compte tenu des difficultés accrues d'implication de jugements et d'estimations liées au contexte COVID, le CMF a rappelé l'importance du rôle primordial attribué aux comités permanents d'audit, de veille à la fiabilité de l'information financière et le respect des dispositions légales et réglementaires.

- Suite -

Aussi, lesdites sociétés ont été invitées à inclure au niveau de leurs états financiers semestriels, une information relative notamment à l'impact du COVID 19 sur l'activité, la situation financière et les performances, ainsi que sur les mesures gouvernementales de soutien dont elles ont bénéficié le cas échéant.

L'information communiquée sur l'impact de la pandémie du COVID 19 devant être régulièrement mise à jour, avec les données les plus récentes relatives aux conséquences de cette crise sur la situation financière et sur les perspectives d'avenir.

Le CMF a appelé également les sociétés à la plus grande transparence concernant l'information divulguée sur le marché. Par conséquent, les émetteurs ont été encouragés à porter une attention particulière à leurs obligations d'information continue relative notamment aux répercussions connues et anticipées de la pandémie ainsi qu'à, tout fait important susceptible, s'il était connu, d'avoir une incidence significative sur le cours ou la valeur des titres.



**COMMUNIQUE DU CMF**

Le Conseil du Marché Financier porte à la connaissance des sociétés cotées à la bourse des valeurs mobilières de Tunis, aux banques et aux établissements financiers\*, aux sociétés d'assurance et de réassurance ; qu'en vertu de la décision de l'assemblée générale du Conseil National de la Comptabilité du 6 septembre 2018, les institutions sus indiquées sont appelées à établir leurs **états financiers consolidés** selon les normes internationales d'information financière (IFRS) à partir du 1er janvier 2021.

A cet effet, les sociétés et établissements concernés sont appelés dès à présent, à mettre en place un plan d'actions, détaillant les étapes nécessaires pour l'implémentation du nouveau référentiel comptable qui sera adopté. Ce plan doit être approuvé par le conseil d'administration ou le conseil de surveillance de l'institution, qui sera assisté par le comité permanent d'audit.

Chaque institution concernée, doit veiller à la constitution d'un comité ou d'un groupe de travail pour le suivi et la supervision de l'exécution dudit plan. Ledit comité rend compte de ses travaux directement au conseil d'administration ou au conseil de surveillance et doit inclure au minimum des responsables des unités chargées du système d'information, du service comptable et financier, du service audit interne et des représentants des sociétés du groupe.

Ce comité sera chargé notamment de :

- Mettre en place le plan d'actions ci-dessus indiqué et l'échéancier d'exécution dudit plan ;
- Recenser les difficultés d'application du nouveau référentiel et les divergences avec le référentiel existant ;
- Préparer une étude d'impact traduisant l'effet de l'adoption des normes IFRS sur la situation financière du groupe.

Les sociétés et établissements concernés, sont appelés à **informer régulièrement le CMF de l'état d'avancement desdits travaux.**

---

\* Les établissements financiers qui font appel public à l'épargne.

- Suite -

Aussi les institutions susvisées, sont encouragées à suivre les meilleures pratiques d'information financière pendant la période de transition entre les normes comptables locales et les normes internationales IFRS applicables à compter de 2021.

Il est à signaler, qu'en cas de difficultés ou d'incertitudes, dans la mise en application du référentiel IFRS et afin de se prononcer sur les traitements appropriés, les sociétés concernées sont appelées à consulter le Conseil National de la Comptabilité, organisme chargé, de par les dispositions de la loi 96-112 du 30 décembre 1996 relative au système comptable, d'examiner et de donner son avis sur l'application des normes comptables et de traiter les questions relatives à la comptabilité.

Aussi, les sociétés susvisées sont appelées, à exposer au niveau du rapport annuel relatif à l'exercice 2019, les principales dispositions prises pour assurer le succès du projet de transition vers les normes IFRS et le degré d'avancement dudit projet. Cette description pourra comprendre, les mesures générales prises pour traiter les problématiques opérationnelles et de contrôle, ainsi que les risques et incertitudes susceptibles d'affecter l'activité et engendrés par le changement de référentiel comptable.

Enfin lesdites sociétés sont invitées à organiser des communications financières au cours de l'année 2020, à l'attention des différents professionnels de la place afin d'éclairer le public sur les principales divergences d'ores et déjà identifiées entre les méthodes comptables actuellement suivies et celles qui seront adoptées en 2021, ainsi que sur l'impact de l'adoption du référentiel IFRS sur la situation financière du groupe.

---

2020 - AC - 003

<b>AVIS DES SOCIETES</b>
--------------------------

**EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE****VISA du Conseil du Marché Financier :**

Portée du visa du CMF : Le visa du CMF n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Le prospectus est établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Il doit être accompagné des états financiers intermédiaires de l'émetteur arrêtés au 30/06/2020 pour tout placement sollicité après le 31/08/2020 ainsi que des indicateurs d'activité relatifs au 3<sup>ème</sup> trimestre 2020 prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier pour tout placement sollicité après le 20 octobre 2020.

Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il est attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

## Emprunt Obligataire «ATL 2020-1»

**Décisions à l'origine de l'émission**

*L'Assemblée Générale Ordinaire réunie le 01/07/2020 a autorisé l'émission par la société d'un ou plusieurs emprunts obligataires pour un montant total de 150MD et ce, avant la date de la tenue de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire statuant sur l'exercice 2020, et a donné pouvoirs au Conseil d'Administration pour fixer les montants et les conditions des émissions envisagées.*

*Dans le cadre de cette autorisation, le Conseil d'Administration réuni le 07/07/2020 a décidé d'émettre un emprunt obligataire pour un montant de 20MD susceptible d'être porté à 40MD.*

*Le conseil d'administration a délégué à la Direction Générale tous les pouvoirs nécessaires pour fixer les conditions d'émission.*

*A cet effet, la Direction Générale a décidé, en date du 24/08/2020 d'émettre un emprunt obligataire pour un montant de 20MD susceptible d'être porté à 40MD selon les conditions suivantes:*

Catégorie	Durée	Taux fixe	Amortissement
A	5 ans	10,3%	Constant par 1/5 à partir de la 1ère année
B	5 ans	TMM + 2,75%	Constant par 1/5 à partir de la 1ère année

**RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'OPERATION****Montant**

Le montant nominal du présent emprunt obligataire est fixé à 20MD susceptible d'être porté à 40MD divisé en 200 000 obligations susceptibles d'être portées à 400 000 obligations de 100 dinars de nominal.

Le montant définitif de l'emprunt « **ATL 2020-1** » fera l'objet d'une publication aux bulletins officiels du CMF et de la BVMT.

**Période de souscription et de versement**

*Les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes le 14/09/2020 et clôturées sans préavis au plus tard le 16/10/2020.*

*Elles peuvent être clôturées, sans préavis, dès que le montant maximum de l'émission (40 000 000D) est intégralement souscrit.*

*Les demandes de souscription seront reçues dans la limite des titres émis, soit un maximum de 400 000 obligations.*

*En cas de placement d'un montant supérieur ou égal à 20 000 000D à la date de clôture de la période de souscription, soit le 16/10/2020, les souscriptions à cet emprunt seront clôturées et le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société à cette date.*

*En cas de placement d'un montant inférieur à 20 000 000D à la date de clôture de la période de souscription, soit le 16/10/2020, les souscriptions seront prorogées jusqu'au 30/10/2020 avec maintien de la date unique de jouissance en intérêts. Passé ce délai, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société.*

*Un avis de clôture sera publié aux bulletins officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, dès la clôture effective des souscriptions.*

### **Organismes financiers chargés de recueillir les souscriptions du public**

Les souscriptions et les versements seront reçus à partir du **14/09/2020** auprès de la BNA Capitaux -Intermédiaire en Bourse sis au Complexe « le Banquier », Avenue Tahar HADDAD – les Berges du Lac – 1053 – Tunis et de l'Arab Financial Consultants, intermédiaire en bourse, sis Building El Karama Bloc A – Les jardins du Lac II – Les berges du lac 1053 Tunis.

### **But de l'émission**

Arab Tunisian Lease, de par son statut d'établissement financier est appelé à mobiliser d'une manière récurrente les ressources nécessaires au financement de ses concours à l'économie. A ce titre, cette émission obligataire permettra à la société de financer son activité et de restructurer sa dette en lui octroyant une ressource mieux adaptée à la nature de ses interventions en termes de maturité.

Conformément à ses projections financières, l'ATL a prévu pour l'année 2020 des mises en force qui s'élèvent à 125MD. Ces mises en force seront financées à hauteur de 67,2MD par des emprunts obligataires, 28,8MD par des crédits bancaires locaux et extérieurs et le reste par le cash flow de la société.

### **CARACTERISTIQUES DES TITRES EMIS**

- **Dénomination de l'emprunt** : « ATL 2020-1 »
- **Nature des titres** : Titres de créance.
- **Forme des obligations** : Les obligations seront nominatives.
- **Catégorie des titres** : Ordinaire.
- **La législation sous laquelle les titres sont créés** : Code des sociétés commerciales, livre 4, titre1, sous-titre 5, chapitre 3 : des obligations.
- **Modalité et délais de délivrance des titres** : Le souscripteur recevra, dès la clôture de l'émission, une attestation portant sur le nombre d'obligations détenues délivrée par l'intermédiaire agréé mandaté (BNA Capitaux – Intermédiaire en bourse) mentionnant la catégorie ainsi que le taux choisi et la quantité y afférente.

### **Prix de souscription et d'émission:**

Les obligations souscrites dans le cadre de la présente émission seront émises au pair, soit 100 D par obligation, payables intégralement à la souscription.

### **Date de jouissance en intérêts :**

Chaque obligation souscrite dans le cadre du présent emprunt portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération.

Les intérêts courus au titre de chaque obligation entre la date effective de sa souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le **16/10/2020** seront décomptés et payés à cette dernière date.

Toutefois, la date unique de jouissance en intérêts pour toutes les obligations émises, servant de base pour les besoins de la cotation en Bourse, est fixée à la date limite de clôture des souscriptions à l'emprunt, soit le **16/10/2020** et ce, même en cas de prorogation de cette date.

**Date de règlement :**

Les obligations seront payables en totalité à la souscription.

**Taux d'intérêt :**

Les obligations du présent emprunt seront offertes à des taux d'intérêts différents au choix du souscripteur, fixés en fonction de la catégorie :

Catégorie A d'une durée de 5 ans

Taux fixe : Taux annuel brut de 10,30% l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

Catégorie B d'une durée de 5 ans

Taux variable : Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) + 2,75% brut calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers taux moyens mensuels publiés du marché monétaire tunisien précédant la date de paiement des intérêts majorée de 275 points de base. Les douze mois à considérer vont du mois d'Octobre de l'année N-1 au mois de Septembre de l'année N.

Le souscripteur choisira lors de la souscription le type de taux à adopter.

**Intérêts**

Les intérêts seront payés à terme échu le 16 Octobre de chaque année. La dernière échéance est prévue pour le 16/10/2025 pour les deux catégories.

**Amortissement-remboursement :**

Toutes les obligations émises sont amortissables d'un montant annuel constant de 20D par obligation, soit un cinquième de la valeur nominale de chaque obligation. Cet amortissement commencera à la première année pour les deux catégories. L'emprunt sera amorti en totalité le **16/10/2025** pour les deux catégories.

**Prix de remboursement :**

Le prix de remboursement est de 100 dinars par obligation.

**Paie ment :**

Le paiement annuel des intérêts et le remboursement du capital dû seront effectués à terme échu, le **16 Octobre** de chaque année.

Le premier paiement en intérêts aura lieu le **16/10/2021** et ce pour les deux catégories.

Le premier remboursement en capital aura lieu le **16/10/2021** pour les deux catégories.

Les paiements des intérêts et les remboursements du capital seront effectués auprès des dépositaires à travers la Tunisie Clearing.

**Taux de rendement actuariel et marge actuarielle :**

- **Taux de rendement actuariel (souscription à taux fixe) :**

Le taux de rendement actuariel d'un emprunt est le taux annuel qui, à une date donnée, égalise à ce taux et à intérêts composés les valeurs actuelles des montants à verser et des montants à recevoir.

Il n'est significatif que pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

Ce taux est de 10,30% l'an pour la catégorie A.

• **Marge actuarielle (souscription à taux variable) :**

La marge actuarielle d'un emprunt à taux variable est l'écart entre son taux de rendement estimé et l'équivalent actuariel de son indice de référence. Le taux de rendement est estimé en cristallisant jusqu'à la dernière échéance le dernier indice de référence pour l'évaluation des coupons futurs.

La moyenne des TMM des 12 derniers mois arrêtée au mois de Juillet 2020, qui est égale à 7,441%, et qui est supposée cristallisée à ce niveau pendant toute la durée de l'emprunt, permet de calculer un taux de rendement actuariel annuel de 10,191% pour la catégorie B.

Sur cette base, les conditions d'émission et de rémunération font ressortir une marge actuarielle de 2,75% pour la catégorie B, et ce, pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

**Durée totale, durée de vie moyenne et duration de l'emprunt :**

**Durée totale:**

Les obligations des catégories A et B sont émises pour une période totale de **5 ans**.

**Durée de vie moyenne :**

La durée de vie moyenne est la somme des durées pondérées par les flux de remboursement du capital puis divisée par le nominal. C'est l'espérance de vie de l'emprunt pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

Cette durée de vie moyenne est de **3 ans** pour les obligations des catégories **A et B**.

**Duration de l'emprunt (souscription à taux fixe) :**

La duration correspond à la somme des durées pondérées par les valeurs actualisées des flux à percevoir (intérêt et principal) rapportée à la valeur présente du titre.

La duration correspond à la période à l'issue de laquelle la rentabilité du titre n'est pas affectée par les variations des taux d'intérêt.

La duration pour les obligations de la catégorie **A** est égale à **2,652 années**.

**Garantie :**

Le présent emprunt obligataire ne fait l'objet d'aucune garantie particulière.

**Notation de la société :**

L'agence de notation Fitch Ratings a maintenu en date du **26 Août 2020** les notes attribuées à la société Arab Tunisian Lease, ATL, soient :

- Note nationale à long terme : BBB - (tun) ; Perspective : Stable
- Note nationale court terme : F3 (tun)

**Notation de l'emprunt:**

L'agence de notation Fitch Ratings a attribué en date du **25/08/2020**, la note « **BBB- (tun)** » à l'emprunt obligataire « **ATL 2020-1** » objet de la présente note d'opération.

Selon l'agence de notation Fitch Ratings, la note « **BBB- (tun)** » indique une qualité de créances pour lesquelles l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts est adéquate, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Cependant, une évolution défavorable des facteurs d'exploitation ou des conditions économiques et financières pourrait affecter cette aptitude dans une plus large mesure que les créances notées dans les catégories supérieures.

### **Mode de placement :**

L'emprunt obligataire objet de la présente note d'opération est émis par appel public à l'épargne. Les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes à toute personne physique ou morale intéressée et seront reçues aux guichets de BNA Capitaux, Intermédiaire en Bourse sis au Complexe « le Banquier », Avenue Tahar HADDAD – les Berges du Lac – 1053 – Tunis et de l'Arab Financial Consultants, intermédiaire en bourse, sis Building El Karama Bloc A – Les jardins du Lac II – Les berges du lac 1053 Tunis.

### **Organisation de la représentation des porteurs des obligations**

L'émission d'un emprunt obligataire est soumise aux règles et textes régissant les obligations. En matière de représentation des obligations, l'article 333 du Code des Sociétés Commerciales est applicable : les porteurs des obligations sont rassemblés en une assemblée générale spéciale qui désigne l'un de ses membres pour la représenter et défendre les intérêts des porteurs des obligations.

Les dispositions des articles 327 et 355 à 365 du Code des Sociétés Commerciales s'appliquent à l'Assemblée Générale Spéciale des porteurs des obligations et à son représentant. Le représentant de l'assemblée générale des porteurs des obligations a la qualité pour la représenter devant les tribunaux.

### **Fiscalité des titres**

Les intérêts annuels des obligations de cet emprunt seront soumis à une retenue d'impôt que la loi met ou pourrait mettre à la charge des personnes physiques ou morales.

En l'état actuel de la législation, et suite à l'unification des taux de la retenue à la source sur les revenus des capitaux mobiliers, telle qu'instituée par la loi n°96-113 du 30/12/1996 portant loi de finances pour la gestion 1997, les intérêts sont soumis à une retenue à la source au taux unique de 20%. Cette retenue est définitive et non susceptible de restitution sur les revenus des obligations revenant à des personnes morales non soumises à l'impôt sur les sociétés ou qui en sont totalement exonérées en vertu de la législation en vigueur.

Conformément à l'article 39 du code de l'IRPP et de l'IS tel que modifié par l'article 13 de la loi de finances portant gestion de l'année 2017, sont déductibles du revenu imposable des personnes physiques les intérêts perçus par le contribuable au cours de l'année au titre des comptes spéciaux d'épargne ouverts auprès des banques, ou de la Caisse d'Epargne Nationale de Tunisie ou au titre d'emprunts obligataires émis à partir du premier janvier 1992 dans la limite d'un montant annuel de 5000 dinars sans que ce montant n'excède 3000 dinars pour les intérêts provenant des comptes spéciaux d'épargne ouverts auprès des banques et auprès de la Caisse d'Epargne Nationale de Tunisie.

### **Intermédiaire agréé mandaté par la société émettrice pour la tenue du registre des obligations:**

L'établissement, la délivrance des attestations portant sur le nombre d'obligations détenues ainsi que la tenue du registre des obligations de l'emprunt «ATL 2020-1» seront assurés durant toute la durée de vie de l'emprunt par BNA CAPITAUX, intermédiaire en Bourse. L'attestation délivrée à chaque souscripteur mentionnera le taux d'intérêt choisi par ce dernier et la quantité d'obligations y afférente.

### **Marché des titres**

Il existe des titres de même catégorie qui sont cotés sur le marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Dès la clôture des souscriptions au présent emprunt, l'ATL s'engage à charger l'intermédiaire en Bourse (BNA CAPITAUX) de demander l'admission de l'emprunt «**ATL 2020-1**» au marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

**Prise en charge par Tunisie Clearing :**

L'ATL s'engage, dès la clôture des souscriptions de l'emprunt obligataire «**ATL 2020-1**», à entreprendre les démarches nécessaires auprès de Tunisie Clearing, en vue de la prise en charge des obligations souscrites.

**Tribunaux compétents en cas de litige :**

Tout litige pouvant surgir suite à l'émission, paiement et extinction de cet emprunt obligataire sera de la compétence exclusive du tribunal de Tunis I.

**Risque lié à l'émission du présent emprunt obligataire :**

Selon les règles prudentielles régissant les établissements financiers exigeant une adéquation entre les ressources et les emplois qui leur sont liés, la souscription au taux indexé sur le TMM risquerait de faire supporter à la société un risque de taux dans le cas où certains emplois seraient octroyés à taux fixe et à l'inverse, la souscription au taux fixe risquerait également de faire supporter à la société un risque de taux dans le cas où certains emplois seraient octroyés à des taux indexés sur le TMM.

Le prospectus relatif à la présente émission est constitué d'une note d'opération relative à l'émission et l'admission de l'emprunt obligataire « **ATL 2020-1** » visée par le CMF en date du **28 août 2020** sous le n°**20/1041** et du document de référence « ATL 2020 » enregistré auprès du CMF en date du **28 août 2020** sous le n°**20-003**, des états financiers intermédiaires arrêtés au 30/06/2020 pour tout placement sollicité après le 31/08/2020 et des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au 3ème trimestre 2020 et prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier, pour tout placement sollicité après le 20/10/2020.

La note d'opération ainsi que le document de référence sont mis à la disposition du public auprès de l'ATL, Ennour Building – Centre Urbain Nord 1082 Mahragène ; de la BNA Capitaux intermédiaire en bourse – Complexe « le Banquier », Avenue Tahar HADDAD – les Berges du Lac – 1053 – Tunis; de l'AFC, intermédiaire en bourse – Building El Karama Bloc A I Les jardins du lac II – Les berges du lac – 1053 Tunis, et sur le site Internet du CMF [www.cmf.tn](http://www.cmf.tn) et de l'ATL [www.atl.com.tn](http://www.atl.com.tn) Les états financiers intermédiaires de l'émetteur arrêtés au 30/06/2020 et les indicateurs d'activité relatifs au 3ème trimestre 2020 seront publiés au Bulletin du CMF, respectivement, au plus tard le 31/08/2020 et le 20/10/2020.



<b>AVIS DES SOCIETES</b>
--------------------------

**EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE****VISA du Conseil du Marché Financier :**

Portée du visa du CMF : Le visa du CMF n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Le prospectus est établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Il doit être accompagné des états financiers intermédiaires de l'émetteur arrêtés au 30/06/2020 pour tout placement sollicité après le 31/08/2020. Il doit être également accompagné des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au 3ème trimestre 2020 prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier pour tout placement sollicité après le 20/10/2020. Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il est attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

## Emprunt Obligataire «HL 2020-02»

**Décisions à l'origine de l'émission**

L'Assemblée Générale Ordinaire réunie le **16/06/2020** a autorisé l'émission par Hannibal Lease d'un ou plusieurs emprunts obligataires ordinaires et/ou subordonnés d'un montant de Cent Millions de Dinars (100.000.000 DT) sur 2020 et 2021 et a donné pouvoir au Conseil d'Administration pour en fixer les montants successifs, les modalités et les conditions.

Dans le cadre de cette autorisation, le Conseil d'Administration réuni le **27/08/2020** a approuvé les modalités et les conditions de l'emprunt obligataire « HL 2020-02 » à savoir :

- |    |   |  |
|----|---|--|
| a. | Montant de l'emprunt obligataire            | : 30 000 000 dinars susceptible d'être porté à 40 000 000 dinars.<br>La catégorie A est exclusivement réservée aux personnes physiques pour un montant global maximum de 5 000 000 DT (50 000 obligations).  |
| b. | Nominal de l'obligation                     | : 100 dinars par Obligation ;  |
| c. | Forme d'Obligation                          | : les obligations sont nominatives ;   |
| d. | Prix d'émission                             | : 100 dinars par Obligation payable intégralement à la souscription ;  |
| e. | Taux d'intérêt                              | : Catégorie A:10,6% et/ou TMM+3% brut par an au choix du souscripteur ;<br>Catégorie B:10,6% et/ou TMM+3% brut par an au choix du souscripteur ;<br>Catégorie C :10,7% et/ou TMM+3,25% brut par an au choix du souscripteur.   |
| f. | Durée                                       | : 5 ans pour les catégories A et B, et 7 ans (dont 2 années de grâce) pour la catégorie C ;  |
| g. | Amortissement normal                        | : les obligations sont amortissables annuellement par un cinquième de valeur nominale, soit 20 dinars par obligation. Cet amortissement commence à la première année pour les catégories A et B et à la 3ème année pour la catégorie C.  |
| h. | Amortissement anticipé par rachat en Bourse | L'émetteur s'engage unilatéralement à racheter les obligations détenues par les souscripteurs initiaux de la catégorie A, exclusivement dédiée aux personnes physiques, désirant céder leurs titres en Bourse et ce, dans un délai de quinze jours (10 séances de Bourse) à compter du jour d'introduction |

de l'ordre de vente sur le système de cotation en Bourse.  
Ces opérations de rachats étant sans incidence sur le calendrier normal de l'amortissement des obligations restant en circulation.

Les obligations ainsi rachetées seront annulées conformément à la législation en vigueur. L'Émetteur sera libéré de toute obligation relative aux titres annulés.

Le nombre d'obligations maximum de rachat par l'émetteur est de 50 000 obligations avec un prix de rachat ne dépassant pas la valeur nominale d'émission (capital restant dû).

L'émetteur s'engage à publier aux bulletins officiels du CMF et de la BVMT un avis portant sur le nombre d'obligations rachetées et au nombre d'obligations restant en circulation ainsi que les tableaux d'amortissements modifiés après chaque opération de rachat.

## **RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'OPERATION**

### **Montant**

L'emprunt obligataire « HL 2020-02 » est d'un montant de 30 000 000 dinars susceptible d'être porté à 40 000 000 dinars divisé en 300 000 obligations susceptibles d'être portées à 400 000 obligations de nominal 100 dinars. Le montant définitif de l'emprunt «HL 2020-02 » fera l'objet d'une publication aux bulletins officiels du CMF et de la BVMT.

### **Période de souscription et de versement**

Les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes le **15/09/2020** et clôturées, sans préavis, au plus tard le **13/11/2020**. Elles peuvent être clôturées sans préavis dès que le montant maximum de l'émission (40 000 000 dinars) est intégralement souscrit.

Les demandes de souscription seront reçues dans la limite des titres émis, soient un maximum de 400 000 obligations.

En cas de placement d'un montant supérieur ou égal à 30 000 000 dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le **13/11/2020**, les souscriptions à cet emprunt seront clôturées et le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société à cette date.

En cas de placement d'un montant inférieur à 30 000 000 dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le **13/11/2020**, les souscriptions seront prorogées jusqu'au **15/12/2020** avec maintien de la date unique de jouissance en intérêts. Passé ce délai, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société.

En cas d'excédent d'obligations offertes non demandées par la catégorie A, le reliquat sera affecté aux catégories B et C.

Un avis de clôture sera publié dans les bulletins officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis dès la clôture effective des souscriptions.

### **Organismes financiers chargés de recueillir les souscriptions du public**

Les souscriptions à cet emprunt et les versements seront reçus à partir du **15/09/2020** auprès de MAC S.A. –intermédiaire en bourse, sis au Green Center – Bloc C 2ème étage, Rue du Lac constance – Les Berges du Lac Tunis.

### **But de l'émission**

Le produit de la présente émission est destiné à participer au financement des immobilisations à donner en leasing, au titre de l'exercice 2020, qui s'élèvent à 180 millions de dinars.

En effet, le besoin total du financement en ressources obligataires prévu pour l'exercice 2020 est de 30 millions de dinars.

## CARACTERISTIQUES DES TITRES EMIS

- **Dénomination de l'emprunt** : « HL 2020-02 »
- **Nature des titres** : Titres de créances.
- **Forme des titres** : Les obligations du présent emprunt seront nominatives.
- **Catégorie des titres** : Ordinaires.
- **Modalités et délais de délivrance des titres** : Le souscripteur recevra, dès la clôture de l'émission, une attestation portant sur le nombre d'obligations détenues délivrée par l'intermédiaire agréé mandaté (MAC SA, intermédiaire en Bourse).
- **Législation sous laquelle les titres sont créés** : Les obligations sont soumises aux dispositions du code des sociétés commerciales : Livre 4 – Titre premier – Sous titre 5 – Chapitre 3 : des obligations.

### Prix de souscription et d'émission:

Les obligations seront émises au pair, soit 100 dinars par obligation, payable intégralement à la souscription.

### Date de jouissance en intérêts :

Chaque obligation souscrite dans le cadre du présent emprunt portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération.

Les intérêts courus au titre de chaque obligation entre la date effective de sa souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le **13/11/2020**, seront décomptés et payés à cette dernière date.

Toutefois, la date unique de jouissance en intérêts, pour toutes les obligations émises, servant de base pour les besoins de la cotation en bourse, est fixée à la date limite de clôture des souscriptions à l'emprunt, soit le **13/11/2020** et ce, même en cas de prorogation de cette date.

### Date de règlement :

Les obligations seront payables en totalité à la souscription.

### Taux d'intérêt :

Les obligations du présent emprunt seront offertes à des taux d'intérêts différents au choix du souscripteur, fixés en fonction de la catégorie :

- **Pour les catégories A et B d'une durée de 5 ans**

✓ **Taux variable** : Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) + **3%** brut l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers taux moyens mensuels du marché monétaire tunisien précédant la date de paiement des intérêts majorée de **300** points de base. Les douze mois à considérer vont du mois de **novembre** de l'année N-1 au mois d'**octobre** de l'année N.

✓ **Taux fixe**: Taux annuel brut de **10,6%** l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

Le souscripteur choisira lors de la souscription le type de taux à adopter.

- **Pour la catégorie C d'une durée de 7 ans dont 2 années de grâce :**

✓ **Taux variable** : Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) + **3,25%** brut l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers taux moyens mensuels du marché monétaire tunisien précédant la date de paiement des intérêts majorée de **325** points de base. Les douze mois à considérer vont du mois de **novembre** de l'année N-1 au mois d'**octobre** de l'année N.

✓ **Taux fixe**: Taux annuel brut de **10,7%** l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

Le souscripteur choisira lors de la souscription le type de taux à adopter.

### Amortissement-remboursement :

Toutes les obligations émises sont amortissables d'un montant annuel constant de 20 dinars par obligation, soit le un cinquième de la valeur nominale. Cet amortissement commencera à la première année pour les catégories A et B et à la troisième année pour la catégorie C.

L'emprunt sera amorti en totalité le **13/11/2025** pour les catégories A et B et le **13/11/2027** pour la catégorie C.

#### **Amortissement anticipé par rachat en Bourse**

L'émetteur s'engage unilatéralement à racheter les obligations détenues par les souscripteurs initiaux de la catégorie A, exclusivement dédiée aux personnes physiques, désirant céder leurs titres en Bourse et ce, dans un délai de **quinze jours (10 séances de Bourse)** à compter du jour d'introduction de l'ordre de vente sur le système de cotation en Bourse.

Ces opérations de rachats étant sans incidence sur le calendrier normal de l'amortissement des obligations restant en circulation.

Les obligations ainsi rachetées seront annulées conformément à la législation en vigueur. L'Émetteur sera libéré de toute obligation relative aux titres annulés.

Le nombre d'obligations maximum de rachat par l'émetteur est de **50 000 obligations** avec un prix de rachat **ne dépassant pas la valeur nominale d'émission (capital restant dû)**.

L'émetteur s'engage à publier aux bulletins officiels du CMF et de la BVMT un avis portant sur le nombre d'obligations rachetées et au nombre d'obligations restant en circulation ainsi que les tableaux d'amortissements modifiés après chaque opération de rachat.

#### **Prix de remboursement :**

Le prix de remboursement est de 100 dinars par obligation.

#### **Paiement :**

Le paiement annuel des intérêts et le remboursement du capital dû seront effectués à terme échu, le **13/11** de chaque année.

Le premier paiement en intérêts aura lieu le **13/11/2021** pour toutes les catégories.

Le premier remboursement en capital aura lieu le **13/11/2021** pour la catégorie A si les obligations restent en circulation (non rachetées par l'Émetteur).

Le premier remboursement en capital aura lieu le **13/11/2021** pour la catégorie B et le **13/11/2023** pour la catégorie C.

Les paiements des intérêts et les remboursements du capital seront effectués auprès des dépositaires à travers TUNISIE CLEARING.

#### **Taux de rendement actuariel et marge actuarielle :**

- **Taux de rendement actuariel (souscription à taux fixe) :**

Le taux de rendement actuariel d'un emprunt est le taux annuel qui, à une date donnée, égalise à ce taux et à intérêts composés les valeurs actuelles des montants à verser et des montants à recevoir. Il n'est significatif que pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

Ce taux est de **10,6%** l'an pour les catégories A et B et **10,7%** l'an pour la catégorie C.

- **Marge actuarielle (souscription à taux variable) :**

La marge actuarielle d'un emprunt à taux variable est l'écart entre son taux de rendement estimé et l'équivalent actuariel de son indice de référence. Le taux de rendement est estimé en cristallisant jusqu'à la dernière échéance le dernier indice de référence pour l'évaluation des coupons futurs.

La moyenne des TMM des 12 derniers mois arrêté au mois de Juillet 2020 (à titre indicatif), qui est égale à 7,441% ; et qui est supposée cristallisée à ce niveau pendant toute la durée de l'emprunt, permet de calculer un taux de rendement actuariel annuel de 10,441% pour les catégories A et B et 10,691% l'an pour la catégorie C. Sur cette base, les conditions d'émission et de rémunération font ressortir une marge actuarielle de **3%** pour les catégories A et B et **3,25%** l'an pour la catégorie C, et ce, pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

#### **Durée totale, durée de vie moyenne et durée de l'emprunt :**

- **Durée totale:**

Les obligations de l'emprunt obligataire « HL 2020-02 » seront émises selon trois catégories :

- ✓ Une Catégorie A : sur une durée de **5 ans (à moins que ces obligations n'aient été préalablement rachetées par l'émetteur avant cette date)** ;
- ✓ Une Catégorie B : sur une durée de **5 ans** ;
- ✓ Une Catégorie C : sur une durée de **7 ans** dont deux années de grâce.

- **Durée de vie moyenne:**

Il s'agit de la somme des durées pondérées par les flux de remboursement du capital puis divisée par le nominal. C'est l'espérance de vie de l'emprunt pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

Cette durée est de **3 ans** pour les catégories A et B et de **5 ans** pour la catégorie C.

• **Duration de l'emprunt :**

La durée pour les présentes obligations de cet emprunt est de **2,643** années pour les catégories A et B et **4,058** années pour la catégorie C.

**Garantie :**

Le présent emprunt obligataire ne fait l'objet d'aucune garantie particulière.

**Notation de la société :**

Le **20/07/2020**, l'agence de notation Fitch Ratings a abaissé la note nationale à long terme de « Hannibal Lease », de BB (tun) à BB- (tun) ainsi la note de la société s'établit comme suit:

- ✓ Note à long terme : BB- (tun) ;
- ✓ Note à court terme : B (tun) ;
- ✓ Perspective d'évolution de la note à long terme : Négative.

**Notation de l'emprunt:**

L'agence de notation Fitch Ratings a attribué, sur l'échelle nationale, la note **BB-(tun)** à la présente émission de la société Hannibal Lease et ce, en date du **25/08/2020**.

**Mode de placement :**

L'emprunt obligataire objet de la présente note d'opération est émis par Appel Public à l'Epargne.

Les souscriptions à cet emprunt seront reçues aux guichets de MAC SA, intermédiaire en bourse, Green Center, Bloc C, 2ème étage, Rue du Lac Constance 1053 Les Berges du Lac.

**Organisation de la représentation des porteurs des obligations**

Les obligataires peuvent se réunir en assemblée spéciale, laquelle assemblée peut émettre un avis préalable sur les questions inscrites à la délibération de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires. Cet avis est consigné au procès verbal de l'assemblée générale des actionnaires.

L'assemblée générale spéciale des obligataires désigne l'un de ses membres pour la représenter et défendre les intérêts des obligataires.

Les dispositions des articles 327 et 355 à 365 du code des sociétés commerciales s'appliquent à l'assemblée générale spéciale des obligataires et à son représentant.

Le représentant de l'assemblée générale des obligataires a la qualité pour la représenter devant les tribunaux.

**Intermédiaire agréé mandaté par la société émettrice pour la tenue du registre des obligations:**

L'établissement, la délivrance des attestations portant sur le nombre d'obligations détenues ainsi que la tenue du registre des obligations de l'emprunt « HL 2020-02 » seront assurés durant toute la durée de vie de l'emprunt par MAC SA, intermédiaire en bourse.

L'attestation délivrée à chaque souscripteur doit mentionner la catégorie et le taux d'intérêt choisi par ce dernier ainsi que la quantité d'obligations y afférente.

**Marché des titres**

Hannibal Lease s'engage à charger l'intermédiaire en bourse MAC SA de demander, dès la clôture des souscriptions, l'admission de l'emprunt « HL 2020-02 » au marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

**Prise en charge par Tunisie Clearing :**

Hannibal Lease s'engage, dès la clôture des souscriptions de l'emprunt « HL 2020-02 », à entreprendre les démarches nécessaires auprès de TUNISIE CLEARING, en vue de la prise en charge des obligations souscrites

**Tribunaux compétents en cas de litige :**

Tout litige pouvant surgir suite à l'émission, au paiement et à l'extinction de cet emprunt obligataire sera de la compétence exclusive du tribunal de Tunis I.

**Risque lié à l'émission du présent emprunt obligataire :**

Selon les règles prudentielles régissant les établissements de crédit exigeant une adéquation entre les ressources et les emplois qui leur sont liés, la souscription au taux indexé sur le TMM risquerait de faire supporter à l'entreprise un risque de taux du fait que les emplois sont octroyés à taux fixe et à l'inverse, la souscription au taux fixe risquerait également de faire supporter à l'entreprise un risque de taux dans le cas où certains emplois seraient octroyés à des taux indexés sur le TMM.

Le prospectus relatif à la présente émission est constitué de la note d'opération « HL 2020-02 » visée par le CMF en date du 31/08/2020 sous le numéro 20-1042, du document de référence «HL 2020» enregistré par le CMF en date du 19 Août 2020 sous le N° 20-002. Il doit être accompagné des états financiers intermédiaires de l'émetteur arrêtés au 30/06/2020 pour tout placement sollicité après le 31/08/2020. Il doit être également accompagné des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au 3ème trimestre 2020 prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier pour tout placement sollicité après le 20/10/2020.

La présente note d'opération et le document de référence « HL 2020 » sont mis à la disposition du public, sans frais, auprès de Hannibal Lease, Immeuble Hannibal Lease, Rue du Lac Lemman – Les Berges du Lac- 1053 Tunis, de MAC SA, intermédiaire en bourse, Green Center, Bloc C, 2ème étage, Rue du Lac Constance, les Berges du Lac, sur le site internet du CMF : [www.cmf.tnet](http://www.cmf.tnet) sur le site de MAC SA : [www.macsa.com.tn](http://www.macsa.com.tn).

Les états financiers semestriels arrêtés au 30/06/2020 ainsi que les indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au 3ème trimestre 2020 seront publiés sur le bulletin officiel du CMF et sur son site internet, respectivement, au plus tard le 31 Août 2020 et le 20 Octobre 2020.

**AVIS DES SOCIETES**

**ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE**

**SOCIETE DE FABRICATION DES BOISSONS DE TUNISIE**

**-SFBT-**

Siège social : 5, Boulevard Mohamed El Beji Caïd Essebsi (ex Boulevard de la Terre)  
– Centre Urbain Nord -1082 Tunis-

*Les actionnaires de la Société de Fabrication des Boissons de Tunisie sont convoqués en assemblée générale extraordinaire, pour le mardi 24 novembre 2020 à 9 H.00, à l'hôtel Le Palace Gammarth - Les côtes de Carthage - GAMMARTH (salle Sérail), à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :*

*1/ Absorption de la Compagnie de Fabrication et de Développement des Boissons "C.F.D.B." par la Société de Fabrication des Boissons de Tunisie "S.F.B.T." ;*

*2/ Pouvoirs à donner.*

*Un exemplaire des statuts, du rapport du Conseil d'Administration et du projet de résolutions à soumettre à l'assemblée sont à la disposition des actionnaires qui peuvent les consulter au siège social sis au 5, Boulevard Mohamed El Beji Caïd Essebsi (ex Boulevard de la Terre) – Centre Urbain Nord – 1082 TUNIS, dans les délais impartis par la réglementation en vigueur*

<b>AVIS DES SOCIETES</b>
--------------------------

**INFORMATIONS POST AGO****TUNINVEST SICAR**

Siège Social : Immeuble Intégra Centre Urbain Nord – 1082 Tunis Mahrajène

Suite à la réunion de son Assemblée Générale Ordinaire en date du 24 juillet 2020, la société TUNINVEST SICAR publie ci-dessous :

- ♦ Les résolutions adoptées,
- ♦ Le bilan après affectation du résultat comptable,
- ♦ L'état d'évolution des capitaux propres,
- ♦ La liste des membres du Conseil d'administration.

**1. Les résolutions adoptées :****PREMIERE RESOLUTION**

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu le rapport du Conseil d'Administration et le rapport général du Commissaire aux Comptes, approuve les états financiers arrêtés au 31/12/2019, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces états et résumées dans ces rapports.

En conséquence, elle donne aux administrateurs, quitus entier et sans réserve pour leur gestion de l'exercice clos au 31 Décembre 2019.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.

**DEUXIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale Ordinaire, prend acte du rapport spécial du Commissaire aux Comptes établi conformément aux dispositions des articles 200 et suivant du Code des Sociétés Commerciales et approuve toutes les opérations qui y sont mentionnées.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.

**TROISIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale approuve la proposition du Conseil d'Administration et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice 2019, s'élevant à deux cent soixante-dix-huit mille neuf cent quatre-vingt-dix dinars et huit cent quarante-neuf millimes (278.990,849 DT) comme suit :

(En dinars)

Bénéfice net de l'exercice	278.990,849
Report à nouveau antérieur à 2014	2.447.818,618
Report à nouveau après 2014	822.007,476
Report à nouveau total	3.269.826,094
Pour former un bénéfice distribuable	3.548.816,943
Dividendes (0,5 dinars / action) (*)	483.000,000
Le solde au compte « Report à nouveau » qui s'élève ainsi à	3.065.816,943

(\*) Les dividendes à distribuer seront prélevés sur les fonds propres distribuables en franchise de retenue. Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.



**QUATRIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'allouer la somme brute de douze mille (12.000) Dinars aux membres du Conseil d'Administration, à titre de jetons de présence.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.

**CINQUIEME RESOLUTION**

L'Assemblée approuve la proposition du Conseil d'Administration, et autorise expressément la société pour l'acquisition et la revente en bourse de ses propres actions en vue de réguler leurs cours sur le marché. L'Assemblée délègue au Conseil la décision de fixer les modalités de rachat.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.

**SIXIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale Ordinaire, donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.

## 2. Le bilan après affectation du résultat :

### BILAN DE L'EXERCICE APRES AFFECTATION DU RESULTAT AU 24 JUILLET 2020

(Montants exprimés en dinars)

	31 Décembre		31 Décembre	
	2019	2018	2019	2018
<b>ACTIFS</b>				
<b>ACTIFS NON COURANTS</b>				
Immobilisations financières	5 163 076	5 183 076		
Moins : provisions	(855 100)	(855 100)		
	<u>4 307 976</u>	<u>4 327 976</u>		
<b>TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS</b>	<u>4 307 976</u>	<u>4 327 976</u>		
<b>ACTIFS COURANTS</b>				
Autres actifs courants	1 605 430	1 601 016		
Placements et autres actifs financiers	1 187 643	1 253 032		
Liquidités et équivalents de liquidités	215	97 108		
<b>TOTAL DES ACTIFS COURANTS</b>	<u>2 793 288</u>	<u>2 951 156</u>		
<b>TOTAL DES ACTIFS</b>	<u>7 101 264</u>	<u>7 279 132</u>		
<b>CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS</b>				
<b>CAPITAUX PROPRES</b>				
Capital social			966 000	966 000
Réserves			483 000	483 000
Résultats reportés			3 065 816	3 269 825
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice			<u>4 514 816</u>	<u>4 718 825</u>
Résultat de l'exercice			0	0
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES APRES AFFECTATION</b>			<u>4 514 816</u>	<u>4 718 825</u>
<b>PASSIFS</b>				
<b>PASSIFS NON COURANTS</b>				
Provision pour risques et charges			1 753 054	1 753 054
<b>TOTAL DES PASSIFS NON COURANTS</b>			<u>1 753 054</u>	<u>1 753 054</u>
<b>PASSIFS COURANTS</b>				
Autres passifs courants			833 394	807 253
<b>TOTAL DES PASSIFS COURANTS</b>			<u>833 394</u>	<u>807 253</u>
<b>TOTAL DES PASSIFS</b>			<u>7 101 264</u>	<u>7 279 132</u>

## 3. L'état d'évolution des capitaux propres :

(Montants exprimés en dinars)

	Capital social	Réserves légales	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total
<b>Solde au 31 Décembre 2018</b>	966 000	483 000	3 312 948	439 877	5 201 825
Affectations approuvées par l'AGO du 21 Juin 2019			439 877	(439 877)	-
Distribution des Dividendes			(483 000)		(483 000)
Résultat de la période close le 31 Décembre 2019				278 991	278 991
<b>Solde au 31 Décembre 2019</b>	966 000	483 000	3 269 825	278 991	4 997 816
Affectations approuvées par l'AGO du 24 Juillet 2020			278 991	(278 991)	-
Distribution des Dividendes			(483 000)		(483 000)
<b>Solde au 24 Juillet 2020</b>	966 000	483 000	3 065 816	0 000	4 514 816

4. La liste des membres du Conseil d'administration :

Administrateurs	Fonction principale	Poste occupé chez Tuninvest Sicar	Date d'expiration du mandat	Fonctions exercées dans d'autres sociétés
Brahim Anane	Consultant, Directeur du Bureau BADIS	Président du CA	2021	Président du CPA de TPR Membre du CPA de SMG Président du CPA de SOTUVER Membre du CPA de Lloyd Administrateur au CA de TPS Administrateur au CA de Panilabo
Tunisie Leasing et Factoring	Activité Leasing	Administrateur	2021	Administrateur au CA de Tunisie Valeurs Administrateur au CA de Tunisie Participations Administrateur au CA de Tuninvest Innovations Sicar Administrateur au CA de Tuninvest International SA Administrateur au CA de SPCS Administrateur au CA de ENNAKL Administrateur au CA de TAYSSIR MICROFINANCE Administrateur au CA de COMAR COTE D'IVOIRE Administrateur au CA de GIEFCA TUNISIE Administrateur au CA de AMEN SANTE
Assurances Maghreb	Activité Assurances	Administrateur	2021	Administrateur au CA de ASSURANCES MAGHREBIA VIE S.A Administrateur au CA de Maghreb Financière SICAR S.A Administrateur au CA de Maghreb Immobilier Administrateur au CA de CODWAY Administrateur au CA de Tunisie Participations
Slim Maaoui	Directeur Marketing et Transformation Digitale du groupe Assurances Maghreb	Administrateur	2021	Administrateur au CA d'Afrique Assistance
Abderrazak Ben Ammar	Gérant société Hermès Conseil SARL Consultant SFI en Crédit-Bail.	Administrateur	2021	Administrateur au CA de Hannibal Lease SA Administrateur au CA de Gabès Invest Sicar SA Administrateur au CA de Tunisie Sicav Administrateur au CA de Sicav Plus
Selim Belkoudja	Gérant de la société MURAYA Co-gérant des sociétés FELICIA et FINANCIERE MALGA	Administrateur	2021	Administrateur au CA de la SCPCI  Administrateur au CA de Société MALGA Administrateur au CA de la Société LES VERGERS de OUEZRA
GAT VIE	Activité Assurances	Administrateur	2021	Administrateur au CA de BIAT Administrateur au CA de GAT ASSURANCE Administrateur au CA de GAT PROMOTION IMMOBILIERE Administrateur au CA de GAT INVESTISSEMENT Administrateur au CA de CTFA
Mokhtar Zannad	Retraité	Administrateur	2021	NA

2020 - AS - 1084

**BULLETIN OFFICIEL  
DU CONSEIL DU MARCHÉ FINANCIER**  
Immeuble CMF – Centre Urbain Nord  
Avenue Zohra Faiza Tunis 1003  
Tél : (216) 71 947 062  
Fax : (216) 71 947 252 / 71 947 253

**Publication paraissant  
du Lundi au Vendredi sauf jours fériés**  
www.cmf.tn  
email : cmf@cmf.tn  
Le Président du CMF  
**Mr. Salah Essayel**

Dénomination		Gestionnaire	Date d'ouverture	VL au 31/12/2019	VL antérieure	Dernière VL
<b>OPCVM DE CAPITALISATION</b>						
<i>SICAV OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION</i>						
1	TUNISIE SICAV	TUNISIE VALEURS	20/07/92	188,603	195,956	195,962
2	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	BIAT ASSET MANAGEMENT	16/04/07	128,808	133,757	133,778
3	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	UBCI BOURSE	01/02/99	108,693	112,349	112,364
4	SICAV L'EPARGNE OBLIGATAIRE	STB FINANCE	18/09/17	114,417	119,401	119,421
5	LA GENERALE OBLIG-SICAV	CGI	01/06/01	112,884	117,148	117,171
6	FIDELITY SICAV PLUS	MAC SA	27/09/18	108,832	114,373	114,393
7	FINA O SICAV	FINACORP	11/02/08	109,304	112,967	112,981
8	SICAV AMEN	AMEN INVEST	01/10/92	45,027	46,166	46,170
9	SICAV BH CAPITALISATION	BH INVEST	22/09/94	31,415	32,630	32,637
10	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	BH INVEST	06/07/09	105,929	110,395	110,462
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>						
11	FCP SALAMETT CAP	AFC	02/01/07	16,707	17,274	17,276
12	MCP SAFE FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	121,384	124,670	124,682
13	CGF PREMIUM OBLIGATAIRE FCP	CGF	25/02/08	1,159	1,172	1,172
14	FCP Wafa OBLIGATAIRE CAPITALISATION	TSI	15/11/17	111,984	116,680	116,693
15	UGFS BONDS FUND	UGFS-NA	10/07/15	11,040	11,412	11,413
16	FCP BNA CAPITALISATION	BNA CAPITAUX	03/04/07	156,564	163,936	163,960
17	FCP SALAMETT PLUS	AFC	02/01/07	11,084	11,423	11,424
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>						
18	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	23/01/06	1,742	1,810	1,812
<i>SICAV MIXTES DE CAPITALISATION</i>						
19	SICAV PLUS	TUNISIE VALEURS	17/05/93	60,901	62,591	62,598
20	SICAV PROSPERITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	25/04/94	129,454	131,078	130,913
21	SICAV OPPORTUNITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	11/11/01	112,135	107,221	106,755
22	AMEN ALLIANCE SICAV	AMEN INVEST	17/02/20	-	104,081	104,097
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>						
23	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	02/04/08	136,744	133,705	134,043
24	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	02/04/08	510,165	511,777	512,496
25	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	15/10/08	128,967	131,029	130,295
26	FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE	MAXULA BOURSE	15/10/08	135,741	120,874	120,883
27	FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE	MAXULA BOURSE	15/10/08	130,499	125,833	125,845
28	FCP MAXULA STABILITY	MAXULA BOURSE	18/05/09	112,462	107,542	107,552
29	FCP INDICE MAXULA	MAXULA BOURSE	23/10/09	109,116	100,615	100,931
30	FCP KOUNOUZ	TSI	28/07/08	179,510	166,582	167,907
31	FCP VALEURS AL KAOUTHER	TUNISIE VALEURS	06/09/10	96,478	94,961	94,575
32	FCP VALEURS MIXTES	TUNISIE VALEURS	09/05/11	118,731	123,042	123,069
33	MCP CEA FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	169,247	160,933	160,712
34	MCP EQUITY FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	144,657	143,925	143,878
35	FCP SMART EQUILIBRE	SMART ASSET MANAGEMENT	18/12/15	103,478	93,794	93,584
35	FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	04/06/07	22,654	21,933	21,902
36	STB EVOLUTIF FCP *	STB FINANCE	19/01/16	92,975	89,259	89,100
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>						
37	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	05/02/04	2087,476	2116,830	2123,805
38	FCP OPTIMA	BNA CAPITAUX	24/10/08	129,316	122,997	125,953
39	FCP CEA MAXULA	MAXULA BOURSE	04/05/09	201,273	201,535	201,061
40	AIRLINES FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	16/03/09	17,721	17,266	17,702
41	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	23/01/06	2,784	2,825	2,814
42	FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	23/01/06	2,466	2,530	2,519
43	UGFS ISLAMIC FUND	UGFS-NA	11/12/14	75,837	65,977	67,168
44	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	UFI	15/09/09	1,164	1,206	1,213
45	FCP HAYETT MODERATION	AMEN INVEST	24/03/15	1,226	1,261	1,262
46	FCP HAYETT PLENITUDE	AMEN INVEST	24/03/15	1,166	1,197	1,202
47	FCP HAYETT VITALITE	AMEN INVEST	24/03/15	1,137	1,167	1,173
48	MAC HORIZON 2022 FCP	MAC SA	09/11/15	118,999	115,231	115,193
49	AL AMANAH PRUDENCE FCP	CGF	25/02/08	131,708	133,403	133,144
50	FCP MOUASSASSETT	AFC	17/04/17	1133,301	1130,008	1143,923
51	FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MAC SA	19/05/17	11,951	13,157	13,237
52	FCP BIAT-CEA PNT TUNISAIR	BIAT ASSET MANAGEMENT	06/11/17	10,127	9,717	9,858
<i>SICAV ACTIONS DE CAPITALISATION</i>						
53	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	UBCI BOURSE	10/04/00	93,956	84,463	84,543

<b>OPCVM DE DISTRIBUTION</b>								
Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	Dernier dividende		VL au 31/12/2019	VL antérieure	Dernière VL	
			Date de paiement	Montant				
<i>SICAV OBLIGATAIRES</i>								
54	SANADETT SICAV	AFC	01/11/00	21/04/20	5,271	109,695	107,884	107,898
55	AMEN PREMIERE SICAV	AMEN INVEST	10/04/00	29/05/20	5,838	102,952	99,678	99,689
56	AMEN TRESOR SICAV	AMEN INVEST	10/05/06	29/05/20	3,949	106,235	106,213	106,226
57	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	ATTIJARI GESTION	01/11/00	18/05/20	5,498	104,788	103,378	103,394
58	TUNISO-EMIRATIE SICAV	AUTO GERE	07/05/07	29/05/20	6,557	106,654	105,107	105,131
59	SICAV AXIS TRÉSORERIE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	01/09/03	29/05/20	4,926	108,650	107,958	107,942
60	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA CAPITAUX	06/01/97	29/05/20	5,504	106,238	104,694	104,709

61	SICAV TRESOR	BIAT ASSET MANAGEMENT	03/02/97	24/04/20	5,033	103,341	101,905	101,921
62	MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV	CGF	12/11/01	29/05/20	3,119	103,510	102,434	102,440
63	CAP OBLIG SICAV	COFIB CAPITAL FINANCE	17/12/01	06/04/20	6,190	107,338	105,545	105,559
64	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	UIB FINANCE	07/10/98	29/05/20	6,607	109,277	107,555	107,573
65	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	20/05/02	29/05/20	4,325	105,949	104,549	104,562
66	MAXULA PLACEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	02/02/10	30/05/20	3,894	104,849	103,779	103,790
67	SICAV RENDEMENT	SBT	02/11/92	12/06/20	5,154	104,910	103,536	103,550
68	UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	SCIF	16/10/00	29/05/20	4,602	105,102	103,409	103,419
69	SICAV BH OBLIGATAIRE	BH INVEST	10/11/97	29/05/20	5,870	104,538	102,754	102,771
70	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	05/06/08	30/05/20	3,816	106,500	105,772	105,784
71	SICAV L'ÉPARGNANT	STB FINANCE	20/02/97	18/05/20	5,930	104,751	102,911	102,925
72	AL HIFADH SICAV	TSI	15/09/08	29/05/20	5,451	104,017	102,380	102,391
73	SICAV ENTREPRISE	TUNISIE VALEURS	01/08/05	29/05/20	4,191	106,872	105,864	105,875
74	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	UBCI BOURSE	15/11/93	11/05/20	4,167	103,322	102,025	102,036
<b>FCP OBLIGATAIRES - VL QUOTIDIENNE</b>								
75	FCP AXIS AAA	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	10/11/08	15/05/20	3,789	105,166	106,054	106,050
76	FCP HELION MONEO	HELION CAPITAL	31/12/10	29/05/20	5,877	105,649	104,037	104,032
77	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	STB FINANCE	20/01/15	29/05/20	4,827	106,572	105,766	105,793
<b>FCP OBLIGATAIRE - VL HEBDOMADAIRE</b>								
78	FCP HELION SEPTIM	HELION CAPITAL	07/09/18	29/05/20	8,589	110,621	109,061	109,261
<b>SICAV MIXTES</b>								
79	ARABIA SICAV	AFC	15/08/94	21/04/20	1,398	62,748	60,621	60,676
80	SICAV BNA	BNA CAPITAUX	14/04/00	29/05/20	1,432	96,337	91,477	91,686
81	SICAV SECURITY	COFIB CAPITAL FINANCE	26/07/99	06/04/20	0,761	18,466	18,478	18,495
82	SICAV CROISSANCE	SBT	27/11/00	12/06/20	11,049	302,994	277,160	278,262
83	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	01/03/06	29/05/20	40,291	2323,978	2155,064	2144,511
84	SICAV L'INVESTISSEUR	STB FINANCE	30/03/94	13/05/20	3,091	74,850	73,878	74,000
85	SICAV AVENIR	STB FINANCE	01/02/95	12/05/20	2,288	57,242	56,118	56,151
86	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UBCI BOURSE	17/05/99	11/05/20	0,761	113,302	107,349	107,442
<b>FCP MIXTES - VL QUOTIDIENNE</b>								
87	FCP IRADETT 50	AFC	04/11/12	05/05/20	0,323	11,494	11,586	11,566
88	FCP IRADETT CEA	AFC	02/01/07	05/05/20	0,289	13,700	13,285	13,326
89	ATTIJARI FCP CEA	ATTIJARI GESTION	30/06/09	18/05/20	0,397	16,225	14,937	14,927
90	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	18/05/20	0,469	13,957	13,299	13,297
91	BNAC PROGRÈS FCP	BNA CAPITAUX	03/04/07	29/05/20	6,174	154,051	148,395	148,408
92	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	CGF	14/06/11	28/05/20	0,040	9,038	9,209	9,144
93	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	STB FINANCE	08/09/08	28/05/20	5,692	116,092	101,559	101,945
94	FCP AL IMTIEZ	TSI	01/07/11	04/05/20	0,605	89,378	76,401	77,317
95	FCP AFEK CEA	TSI	01/07/11	30/05/18	0,599	93,397	76,981	78,022
96	TUNISIAN PRUDENCE FUND	UGFS-NA	02/01/12	29/05/20	3,901	98,086	98,350	98,470
97	UBCI - FCP CEA	UBCI BOURSE	22/09/14	08/04/20	1,830	98,741	89,100	88,898
98	CGF TUNISIE ACTIONS FCP	CGF	06/01/17	-	-	9,984	10,169	10,075
99	FCP BH CEA	BH INVEST	18/12/17	17/02/20	2,167	96,139	93,394	93,495
100	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	BIAT ASSET MANAGEMENT	15/01/07	21/04/20	3,510	153,406	141,222	140,714
<b>FCP MIXTES - VL HEBDOMADAIRE</b>								
101	FCP AMEN CEA	AMEN INVEST	28/03/11	29/05/20	1,325	105,212	97,068	98,217
102	FCP HELION ACTIONS DEFENSIF	HELION CAPITAL	31/12/10	29/05/20	0,695	114,873	112,838	112,984
103	FCP HELION ACTIONS PROACTIF	HELION CAPITAL	31/12/10	25/05/18	0,833	120,725	112,492	112,774
104	MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	15/11/05	18/05/20	4,092	191,573	190,992	190,512
105	MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	15/11/05	18/05/20	3,543	179,797	174,685	174,015
106	MAC ÉPARGNANT FCP	MAC SA	15/11/05	18/05/20	4,376	161,038	167,826	168,329
107	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MAC SA	20/07/09	18/05/20	0,213	23,160	23,894	24,018
108	MAC AL HOUDA FCP	MAC SA	04/10/10	-	-	144,945	141,669	141,721
109	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	03/03/10	27/05/20	0,583	138,623	136,999	139,916
110	TUNISIAN EQUITY FUND **	UGFS-NA	30/11/09	28/05/19	80,346	En liquidation	En liquidation	En liquidation
111	FCP SMART EQUITY 2 **	SMART ASSET MANAGEMENT	15/06/15	19/05/20	34,146	1037,520	En liquidation	En liquidation
112	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL	TUNISIE VALEURS	14/12/15	29/05/20	202,368	5860,990	5328,158	5444,310
113	TUNISIAN FUNDAMENTAL FUND	CGF	29/07/16	28/05/20	99,012	5281,119	5359,595	5471,209
114	FCP AMEN SELECTION	AMEN INVEST	04/07/17	29/05/20	3,269	90,737	86,000	86,663
115	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II	TUNISIE VALEURS	12/11/18	29/05/20	246,769	5065,783	4448,568	4568,072
116	FCP CEA BANQUE DE TUNISIE	SBT	11/02/19	28/04/20	0,143	9,947	10,111	10,177
117	FCP SECURITE	BNA CAPITAUX	27/10/08	29/05/20	9,216	165,770	161,586	163,111
<b>FCP ACTIONS - VL QUOTIDIENNE</b>								
119	FCP INNOVATION	STB FINANCE	20/01/15	29/05/20	4,702	120,893	131,575	130,197
<b>FCP ACTIONS - VL HEBDOMADAIRE</b>								
120	FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	BIAT ASSET MANAGEMENT	16/05/16	20/04/20	293,487	11 311,257	10366,922	10498,384

\* Initialement dénommé FCP AL HIKMA

\*\* FCP en liquidation suite à l'expiration de sa durée de vie

## COMMUNIQUE

Il est porté à la connaissance du public et des intermédiaires en bourse qu'à la suite de sa mise à jour par la radiation du Marché principal de la Cote de la Bourse de la société Tunisie Valeurs, la liste des sociétés et organismes faisant appel public à l'épargne s'établit comme suit :

**LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES  
FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE \***

**I.- SOCIETES ADMISES A LA COTE  
I-1 Marché Principal**

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Adwya SA	Route de la Marsa GP 9 , Km 14, BP 658 -2070 La Marsa	71 778 555
2. Air Liquide Tunisie	37,rue des entrepreneurs, ZI La Charguia II -2035 Ariana-	70 164 600
3. Amen Bank	Avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 835 500
4. Automobile Réseau Tunisien et Services -ARTES-	39, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 841 100
5. Arab Tunisian Bank "ATB"	9, rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 351 155
6. Arab Tunisian Lease "ATL"	Ennour Building, Centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène	70 135 000
7. Attijari Leasing	Rue du Lac d'Annecy - 1053 Les Berges du Lac-	71 862 122
8. Banque Attijari de Tunisie "Attijari bank"	24, Rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord - 1080 Tunis -	70 012 000
9. BH ASSUANCE	Immeuble Assurances Salim lot AFH BC5 Centre Urbain Nord -1003 Tunis	71 948 700
10. BH BANK	18, Avenue Mohamed V 1080 Tunis	71 126 000
11.BH Leasing	Rue Zohra Faiza-Immeuble BH Assurance, Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 700
12.Banque de Tunisie "BT"	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
13. Banque de Tunisie et des Emirats S.A "BTE"	5 bis, rue Mohamed Badra -1002 TUNIS-	71 783 600
14. Banque Internationale Arabe de Tunisie "BIAT"	70-72, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 340 733
15. Banque Nationale Agricole "BNA"	Rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 831 200
16.Best Lease	54, Avenue Charles Nicolle Mutuelle ville -1002 Tunis-	71 799 011
17.Cellcom	25, rue de l'Artisanat Charguia II-2035 Ariana-	71 941 444
18. City Cars	31, rue des Usines, Zone Industrielle Kheireddine -2015 La Goulette-	36 406 200
19. Compagnie d'Assurances et de Réassurances "ASTREE"	45, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 792 211
20. Compagnie Internationale de Leasing "CIL"	16, avenue Jean Jaurès -1000 Tunis-	71 336 655
21. Délice Holding	Immeuble le Dôme, rue Lac Léman, Les Berges du Lac - 1053 Tunis-	71 964 969
22.Electrostar	Boulevard de l'environnement Route de Naâssen 2013 Bir El Kassâa Ben Arous	71 396 222
23.Essoukna	46, rue Tarak Ibnou Zied Mutuelle ville - 1082 TUNIS -	71 843 511
24.EURO-CYCLES	Zone Industrielle Kalâa Kébira -4060 Sousse-	73 342 036
25. Générale Industrielle de Filtration - GIF -	Km 35, GP1- 8030 Grombalia -	72 255 844
26.Hannibal Lease S.A	Immeuble Hannibal Lease, Rue du Lac Lemane, Les Berges du Lac – Tunis-1053	71 139 400
27. L'Accumulateur Tunisien ASSAD	Rue de la Fonte Zone Industrielle Ben Arous BP. N°7 -2013 Ben Arous-	71 381 688
28. Les Ciments de Bizerte	Baie de Sebra BP 53 -7018 Bizerte-	72 510 988
29.Manufacture de Panneaux Bois du Sud -MPBS-	Route de Gabes, km 1.5 -3003 Sfax-	74 468 044
30. One Tech Holding	16 Rue des Entrepreneurs – Zone Industrielle la Charguia 2 – 2035 Ariana.	70 102 400
31. Placements de Tunisie -SICAF-	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188

32. Poulina Group Holding	GP1 Km 12 Ezzahra, Ben Arous	71 454 545
33. Société Atelier du Meuble Intérieurs	Z.I Sidi Daoud La Marsa - 2046 Tunis -	71 854 666
34. Société Chimique "ALKIMIA"	11, rue des Lilas -1082 TUNIS MAHRAJENE-	71 792 564
35. Société ENNAKL Automobiles	Z.I Charguia II BP 129 -1080 Tunis	70 836 570
36. Société d'Articles Hygiéniques Tunisie -Lilas-	5, rue 8610, Zone Industrielle – La Charguia 1-1080 Tunis-	71 809 222
37. Sté de Placement & de Dévelop. Industriel et Touristique -SPDIT SICAF-	Avenue de la Terre Zone Urbain Nord Charguia I -1080 Tunis-	71 189 200
38. Société des Industries Chimiques du Fluor "ICF"	6, rue Amine Al Abbassi 1002 Tunis Belvédère	71 789 733
39. Société des Industries Pharmaceutiques de Tunisie -SIPHAT-	Fondouk Choucha 2013 Ben Arous	71 381 222
40. Société de Production Agricole Teboulba -SOPAT SA-	Avenue du 23 janvier BP 19 -5080 Téboulba-	73 604 149
41. Société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines "SOTRAPIL"	Boulevard de la Terre, Centre Urbain Nord 1003 Tunis	71 766 900
42. Société de Fabrication des Boissons de Tunisie "SFBT"	Boulevard de la Terre, Centre urbain nord -1080 Tunis-	71 189 200
43. Société Immobilière et de Participations "SIMPAPAR"	14, rue Masmouda, Mutuelleville -1082 TUNIS-	71 840 869
44. Société Immobilière Tuniso-Séoudienne "SITS"	Centre Urbain Nord, International City center, Tour des bureaux, 5 <sup>ème</sup> étage, bureau n°1-1082 Tunis-	70 728 728
45. Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques SIAME-	Zone Industrielle -8030 GROMBALIA-	72 255 065
46. Société Moderne de Céramiques - SOMOCER -	Menzel Hayet 5033 Zaramdine Monastir TUNIS	73 410 416
47. Société Magasin Général "SMG"	28, rue Mustapha Kamel Attaturk 1001	71 126 800
48. Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis "SNMVT" (Monoprix)	1, rue Larbi Zarrouk BP 740 -2014 MEGRINE-	71 432 599
49. Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances "STAR"	Square avenue de Paris -1025 TUNIS-	71 340 866
50. Société Tunisienne de Banque "STB"	Rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 340 477
51. Société Tunisienne de l'Air "TUNISAIR"	Boulevard Mohamed BOUAZIZI -2035 Tunis Carthage-	70 837 000
52. Société Tunisienne de l'Industrie Pneumatique -STIP-	Centre Urbain Nord Boulevard de la Terre 1003 Tunis El Khadra	71 230 400
53. société Tunisienne Industrielle du Papier et du Carton - SOTIPAPIER-	13, rue Ibn Abi Dhiaf, Zone Industrielle de Saint Gobain, Megrine Riadh - 2014 Tunis -	71 434 957
54. Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications "SOTETEL"	Rue des entrepreneurs ZI Charguia II, BP 640 -1080 TUNIS-	71 713 100
55. Société Tunisienne d'Equiptement "STEQ"	8, rue 8601, Z.I la Charguia I BP N° 746 -1080 Tunis-	71 115 500
56. Société Tunisienne des Marchés de Gros "SOTUMAG"	Route de Naâssen, Bir Kassaa -BEN AROUS-	71 384 200
57. Société Tunisienne de Réassurance "Tunis Re"	12 Avenue du Japon- Montplaisir BP 29 - Tunis 1073-	71 904 911
58. Société Tunisienne de Verreries "SOTUVER"	Nelle Z.I 1111 Djebel El Oust K 21 Route de Zaghouan BP n° 48	72 640 650
59. Telnet Holding	Immeuble Ennour –Centre Urbain Nord -1082 Tunis-	71 706 922
60. Tunisie Leasing et Factoring	Centre Urbain Nord Avenue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 132 000
61. Tunisie Profilés Aluminium "TPR"	Rue des Usines, ZI Sidi Rézig, Mégrine -2033 Tunis-	71 433 299
62. TUNINVEST SICAR	Immeuble Integra Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 800
63. Universal Auto Distributors Holding -UADH-	62, avenue de Carthage -1000 Tunis-	71 354 366
64. Union Bancaire pour le Commerce & l'Industrie "UBCI"	139, avenue de la Liberté -1002 TUNIS-	71 842 000
65. Unité de Fabrication de Médicaments –UNIMED-	Zone Industrielle de Kalaa Kébira -4060 Sousse-	73 342 669
66. Union Internationale de Banques "UIB"	65, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 120 392
67. Wifack International Bank SA- WIFAK BANK-	Avenue Habib Bourguiba –Médenine 4100 BP 356	75 643 000

**I-2 Marché Alternatif**

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Adv e-Technologies- AeTECH	29, Rue des Entrepreneurs – Charguia II -2035 Tunis-	71 940 094
2.Carthage Cement	Rue 8002, Espace Tunis Bloc H, 3 <sup>ème</sup> étage Montplaisir -1073 Tunis-	71 964 593
3.CEREALIS S.A	Immeuble Amir El Bouhaira, Appt.N°1, rue du Lac Turkana, Les Berges du Lac -1053 Tunis -	71 961 996
4.HexaByte	Avenue Habib Bourguiba immeuble CTAMA -9000 Béja-	78 456 666
5.Les Ateliers Mécaniques du Sahel "AMS"	Rue Ibn Khaldoun BP. 63 - 4018 SOUSSE-	73 231 111
6.Maghreb International Publicité « MIP »	Impasse Rue des Entrepreneurs, Z.I Charguia 2, BP 2035, Tunis.	31 327 317
7. OFFICEPLAST	Z.I 2, Medjez El Bab B.P. 156 -9070 Tunis	78 564 155
8. SANIMED	Route de Gremda Km 10.5-BP 68 Markez Sahnoun -3012 Sfax -	74 658 777
9.SERVICOM	65, rue 8610 Z.I Charguia I -Tunis-	70 730 250
10.Société LAND'OR	Bir Jedid, 2054 Khelidia -Ben Arous-	71 366 666
11.Société Tawasol Group Holding « TAWASOL »	20, rue des entrepreneurs Charguia II -2035 Tunis-	71 940 389
12.Société Tunisienne d'Email –SOTEMAIL-	Route de Sfax Menzel el Hayet -5033 Monastir-	73 410 416
13.Société NEW BODY LINE	Avenue Ali Balhaouane -5199 Mahdia –	73 680 435

**II.- SOCIETES ET ORGANISMES NON ADMIS A LA COTE**

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1. Al Baraka Bank Tunisia ( EX BEST-Bank)	90, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 790 000
2.Alubaf International Bank –AIB -	Avenue de la Bourse, les Berges du Lac- 1053 Tunis-	70 015 600
3. AL KHOUTAF ONDULE	Route de Tunis Km 13 –Sidi Salah 3091 SFAX	74 273 069
4. Arab Banking Corporation -Tunisie- "ABC-Tunisie"	ABC Building, rue du Lac d'Annecy -1053 Les Berges du Lac-	71 861 861
5. Arab International Lease "AIL"	11, rue Hédi Noura, 8ème étage -1001 TUNIS-	71 349 100
6. Arije El Médina	3, Rue El Ksar, Imp1, 3 <sup>ème</sup> étage, BP 95, - 3079 Sfax -	
7. Assurances BIAT	Immeuble Assurance BIAT - Les Jardins du Lac- Lac II	30 300 100
8. Assurances Maghrébia Vie	24, rue du royaume d'Arabie Saoudite 1002 Tunis	71 155 700
9. Assurances Multirisques Ittihad S.A -AMI Assurances -	Cité Les Pins, Les Berges du Lac II -Tunis-	70 026 000
10.Banque de Coopération du Maghreb Arabe "BCMA"	Ministère du domaine de l'Etat et des Affaires foncières, 19, avenue de paris -1000 Tunis -	
11.Banque de Financement des Petites et Moyennes Entreprises - BFPME-	34, rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord -1004 El Menzah IV-	70 102 200
12. Banque Franco-Tunisienne "BFT"	Rue Aboubakr Echahid – Cité Ennacim Montplaisir -1002 TUNIS-	71 903 505
13. Banque Tunisienne de Solidarité "BTS"	56, avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 844 040
14. Banque Tuniso-Koweïtienne	10bis, avenue Mohamed V, B.P.49 -1001 TUNIS-	71 340 000
15. Banque Tuniso-Lybiennne « BTL »	25, avenue Kheireddine Pacha, B.P. 102 -1002 TUNIS-	71 781 500
16. Banque Zitouna	2, Boulevard Qualité de la Vie -2015 Kram-	71 164 000
17. Cie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE"	Immeuble Carte, Lot BC4- Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 000
18 . Cie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE VIE "	Immeuble Carte, Entrée B- Lot BC4-Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 160
19. Caisse Tunisienne d'Assurance Mutuelle Agricole "CTAMA"	6, avenue Habib Thameur -1069 TUNIS-	71 340 916
20 . Compagnie d'Assurances Vie et de Capitalisation "HAYETT"	Immeuble COMAR, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 333 400



21. Compagnie Nouvelle d'Assurance "Attijari Assurance"	Angle rue Winnipeg et Anney, les Berges du lac	71 141 420
22. Cie Méditerranéenne d'Assurances et de Réassurances "COMAR"	26, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 340 899
23. Compagnie Tunisienne pour l'Assurance du Commerce Extérieur "COTUNACE"	Rue Borjine (ex 8006), Montplaisir -1073 TUNIS	71 90 86 00
24. Comptoir National du Plastique	Route de Tunis, km 6,5 AKOUDA	73 343 200
25. Comptoir National Tunisien "CNT"	Route de Gabès Km 1,5, Cité des Martyrs -3003 SFAX-	74 467 500
26. Citi Bank	55, avenue Jugurtha -1002 TUNIS-	71 782 056
27. Evolution Economique	Route de Monastir -4018 SOUSSE-	73 227 233
28. ELBENE INDUSTRIE SA	Centrale Laitière de Sidi Bou Ali -4040 SOUSSE-	36 409 221
29. Groupe des Assurances de Tunisie "GAT"	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	31 350 000
30. International Tourism Investment "ITI SICAF"	9, rue Ibn Hamdiss Esskelli, El Menzah I - 1004 Tunis -	71 235 701
31. La Tunisienne des Assurances Takaful « At-Takâfoulia »	15, rue de Jérusalem 1002-Tunis Belvédère	31 331 800
32. Loan and Investment Co	Avenue Ouled Haffouz, Complexe El Mechtel, Tunis	71 790 255
33. Meublatex	Route de Tunis -4011 HAMMAM SOUSSE-	73 308 777
34. North Africa International Bank -NAIB -	Avenue Kheireddine Pacha Taksim Ennasim -1002 Tunis	71 950 800
35. Palm Beach Palace Jerba	Avenue Farhat Hached, BP 383 Hourmt Souk -4128 DJERBA-	75 653 621
36. Plaza SICAF	Rue 8610 - Z.I. -2035 CHARGUIA-	71 797 433
37. Safety Distribution	Résidence El Fel, Rue Hédi Nouira Aiana	71 810 750
38. Société ALMAJED SANTE	Avenue Habib Bourguiba - 9100 Sidi Bouzid -	
39. Société Al Jazira de Transport & de Tourisme	Centre d'animation et de Loisir Aljazira- Plage Sidi Mahrez Djerba-	75 657 300
40. Société Agro Technologies « AGROTECH »	Cité Jugurtha Bloc A, App n°4, 2 <sup>ème</sup> étage Sidi Daoud La Marsa	
41. Société Africaine Distribution Autocar -ADA-	Route El Fejja km2 El Mornaguia -1153 Manouba-	71 550 711
42. Société Carthage Médical - Centre International Carthage Médical-	Zone Touristique, Jinen El Ouest Dkhila -5000 Monastir-	73 524 000
43. Société Commerciale Import-Export du Gouvernorat de Nabeul « El Karama »	63, Avenue Bir Challouf -8000 Nabeul-	72 285 330
44. Société d'Assurances et de Réassurances "MAGHREBIA"	Angle 64, rue de Palestine-22, rue du Royaume d'Arabie Saoudite -1002 TUNIS-	71 788 800
45. Société d'Engrais et de Produits Chimiques de Mégrine " SEPCM "	20, Avenue Taïb Mhiri 2014 Mégrine Riadh	71 433 318
46. Société de Commercialisation des Textiles « SOCOTEX »	5, bis Rue Charles de Gaulle -1000 Tunis-	71 237 186
47. Société de Développement Economique de Kasserine "SODEK"	Siège de l'Office de Développement du Centre Ouest Rue Suffeitula, Ezzouhour -1200 KASSERINE-	77 478 680
48. Société de Développement & d'Exploitation de la Zone Franche de Zarzis	Port de Zarzis -B.P 40 -4137 ZARZIS-	75 682 856
49. Société de Développement et d'Investissement du Sud "SODIS-SICAR"	Immeuble Ettanmia -4119 MEDENINE-	75 642 628
50. Société de Développement & d'Investissement du Nord-Ouest "SODINO SICAR"	Avenue Taïb M'hiri -Batiment Société de la Foire de Siliana - 6100 SILIANA-	78 873 085
51. Société de Fabrication de Matériel Médical « SOFAMM »	Zone Industrielle El Mahres -3060 SFAX-	74 291 486
52. Société de Mise en Valeur des Iles de Kerkennah "SOMVIK"	Zone Touristique Sidi Frej -3070 Kerkennah-	74 486 858
53. Société de Promotion Immobilière & Commerciale " SPRIC "	5, avenue Tahar Ben Ammar EL Manar -2092 Tunis-	71 884 120
54. Société de services des Huileries	Route Menzel Chaker Km 3 Immeuble Salem 1 <sup>er</sup> étage app n°13-3013 Sfax.-	74 624 424
55. Société des Aghlabites de Boissons et Confiseries " SOBOCO "	Rue de Métal Z. I. Ariana BP 303 -1080 TUNIS-	70 837 332
56. Société des Produits Pharmaceutique « SO.PRO.PHA »	Avenue Majida Bouleila -Sfax El Jadida-	74 401 510
57. Société de Tourisme Amel " Hôtel Panorama"	Boulevard Taïb M'hiri 4000 Sousse	73 228 156
58. Société de Transport du Sahel	Avenue Léopold Senghor -4001 Sousse-	73 221 910

59.Société Touristique TOUR KHALAF	Route Touristique -4051 Sousse-	73 241 844
60. Société HELA d'Electro-ménagers & de Confort -BATAM-	Rue Habib Maazoun, Im. Taparura n° 46-49 -3000 SFAX-	73 221 910
61.Société Gabesienne d'Emballage "SOGEMBAL"	GP 1 , km 14, Aouinet -GABES-	75 238 353
62. Société Groupe GMT « GMT »	Avenue de la liberté Zaghouan -1100 Tunis-	72 675 998
63.Société Immobilière & Touristique de Nabeul "SITNA"	Hôtel Nabeul Beach, BP 194 -8000 NABEUL-	72 286 111
64.Société Hôtelière & Touristique "le Marabout"	Boulevard 7 Novembre -Sousse-	73 226 245
65.Société Hôtelière & Touristique Syphax	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
66.Société Hôtelière KURIAT Palace	Hôtel KURIAT Palace Zone Touristique 5000 Skanés Monastir	73 521 200
67.Société Hôtelière Touristique & Balnéaire MARHABA	Route touristique -4000 SOUSSE -	73 242 170
68.Société Industrielle de l'Enveloppe et de Cartonnage "EL KHOUTAF"	Route de Gabès Km 1.5-3003 BP.E Safax	74 468 190
69.Société Industrielle de Textile "SITEX"	Avenue Habib Bourguiba -KSAR HELLAL-	73 455 267
70.Société Industrielle d'Ouvrage en Caoutchouc "SIOC"	Route de Gabès, Km 3,5, BP 362 -3018 SFAX-	74 677 072
71.Société Industrielle Oléicole Sfaxienne "SIOS ZITEX"	Route de Gabès, Km 2 -3003 SFAX-	74 468 326
72.Société Marja de Développement de l'Elevage "SMADEA"	Marja I, BP 117 -8170 BOU SALEM-	78 638 499
73. Société Nationale d'Exploitation et de Distribution des Eaux International « SONEDE International »	Avenue Slimane Ben Slimane El Manar II- Tunis 2092-	71 887 000
74.Société Plasticum Tunisie	Z.I Innopark 8 & 9 El Agba -2087 Tunis-	71 646 360
75.Société Régionale de Transport du Gouvernorat de Nabeul "SRTGN"	Avenue Habib Thameur -8 000 NABEUL-	72 285 443
76.Société Régionale d'Importation et d'Exportation « SORIMEX »	Avenue des Martyrs -3000 SFAX-	74 298 838
77.Société Régionale Immobilière & Touristique de Sfax "SORITS "	Rue Habib Mâazoun, Imm. El Manar, Entrée D, 2ème entresol -3000 SFAX-	74 223 483
78.Société STEG International Services	Résidence du Parc, les Jardins de Carthage, 2046 Les Berges du Lac. Tunis	70 247 800
79.Société Touristique et Balnéaire "Hôtel Houria"	Port El Kantaoui 4011 Hammam Sousse	73 348 250
80.Société Touristique du Cap Bon "STCB"	Hôtel Riadh, avenue Mongi Slim -8000 NABEUL-	72 285 346
81.Société Touristique SANGHO Zarzis	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
82.Société Tunisienne d'Assurances "LLOYD Tunisien"	Avenue Tahar Haddad les Berges du Lac -1053 TUNIS-	71 962 777
83.Société Tunisienne d'Assurance Takaful -El Amana Takaful-	13, rue Borjine, Montplaisir -1073	70 015 151
84.GAT Vie	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 843 900
85.Société Tunisienne de l'Industrie Laitière "STIL"- En Liquidation -	Escalie A Bureau n°215, 2ème étage Ariana Center -2080 ARIANA-	71 231 172
86.Société Tunisienne d'Habillement Populaire	8, rue El Moez El Menzah -1004 TUNIS-	71 755 543
87.Société Tunisienne d'Industrie Automobile "STIA"	Rue Taha Houcine Khezama Est -4000 Sousse-	
88.Société Tunisienne des Arts Graphiques "STAG"	19, rue de l'Usine Z.I Aéroport -2080 ARIANA-	71 940 191
89. Société Tunisienne de Siderurgie « EL FOULADH »	Route de Tunis Km 3, 7050 Menzel Bourguiba, BP 23-24 7050 Menzel Bourguiba	72 473 222
90.Société Tunisienne du Sucre "STS"	Avenue Tahar Haddad -9018 BEJA-	78 454 768
91.Société UNION DE FACTORING	Building Ennour - Centre Urbain Nord- 1004 TUNIS	71 246 200
92.SYPHAX airlines	Aéroport International de Sfax BP Thyna BP 1119 - 3018 Sfax-	74 682 400
93.Tunisian Foreign Bank -TFB-	Angle Avenue Mohamed V et rue 8006, Montplaisir -1002 Tunis-	71 950 100
94.Tunisian Saudi Bank -TSB-	32, rue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 243 000
95. Tunis International Bank -TIB-	18, Avenue des Etats Unis, Tunis	71 782 411

96. QATAR NATIONAL BANK –TUNISIA-	Rue Cité des Siences Centre Urbain Nord - B.P. 320 -1080 TUNIS-	36 005 000
97. Tyna Travaux	Route Gremda Km 0,5 Immeuble Phinicia Bloc « G » 1 <sup>er</sup> étage étage, App N°3 -3027 Sfax-	74 403 609
98. Zitouna Takaful	Rue du Travail, immeuble Tej El Molk, Bloc B, 1 <sup>er</sup> étage, ZI Khair-Eddine –Le Kram-	71 971 370

### III. ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

#### LISTE DES SICAV ET FCP

	OPCVM	Catégorie	Type	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	AIRLINES FCP VALEURS CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord- 1082 Tunis Mahrajène
2	AL AMANAH PRUDENCE FCP	MIXTE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
3	AL HIFADH SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
4	AMEN ALLIANCE SICAV	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
5	AMEN PREMIÈRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
6	AMEN TRESOR SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
7	ARABIA SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
8	ATTIJARI FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
9	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
10	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
11	FCP BNA CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
12	BNAC PROGRÈS FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
13	CAP OBLIG SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCES -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
14	CGF PREMIUM OBLIGATAIRE FCP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
15	CGF TUNISIE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
16	FCP AFEK CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
17	FCP AL HIKMA	MIXTE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
18	FCP AL IMTIEZ	MIXTE	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
19	FCP AMEN CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
20	FCP AMEN SELECTION	MIXTE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
21	FCP AXIS AAA	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	67, Avenue Mohamed V - 1002 Tunis
22	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	67, Avenue Mohamed V - 1002 Tunis
23	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	67, Avenue Mohamed V - 1002 Tunis
24	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	67, Avenue Mohamed V - 1002 Tunis

## BO n°

25	FCP BH CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed -Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis
26	FCP BIAT- CEA PNT TUNISAIR	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
27	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
28	FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	ACTIONS	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
29	FCP CEA BANQUE DE TUNISIE	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
30	FCP CEA MAXULA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
31	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
32	FCP HAYETT MODERATION	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
33	FCP HAYETT PLENITUDE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
34	FCP HAYETT VITALITE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
35	FCP HÉLION ACTIONS DEFENSIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
36	FCP HÉLION ACTIONS PROACTIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
37	FCP HÉLION MONEO	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
38	FCP HÉLION SEPTIM	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
39	FCP INDICE MAXULA	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
40	FCP INNOVATION	ACTIONS	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
41	FCP IRADETT 50	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
42	FCP IRADETT CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
43	FCP KOUNOUZ	MIXTE	CAPITALISATION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
44	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
45	FCP MAGHREBIA MODERE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
46	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
47	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
48	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
49	FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
50	FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
51	FCP MAXULA STABILITY	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
52	FCP MOUASSASSETT	MIXTE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
53	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis

## BO n°

54	FCP OPTIMA	MIXTE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
55	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
56	FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
57	FCP SALAMETT CAP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
58	FCP SALAMETT PLUS	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
59	FCP SECURITE	MIXTE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
60	FCP SMART EQUILIBRE	MIXTE	CAPITALISATION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
61	FCP SMART EQUITY 2	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
62	FCP VALEURS AL KAOUTHER	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
63	FCP VALEURS CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
64	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
65	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
66	FCP VALEURS MIXTES	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
67	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	MIXTE	DISTRIBUTION	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	Rue du Lac Léman, Immeuble Nawrez, Bloc C, Appartement C21, Les Berges du Lac-1053 Tunis
68	FCP Wafa OBLIGATAIRE CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
69	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
70	FIDELITY SICAV PLUS	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
71	FINACORP OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	FINANCE ET INVESTISSEMENT IN NORTH AFRICA - FINACORP-	Rue du Lac Loch Ness (Angle de la rue du Lac Windermere) - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
72	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UIB FINANCE	Rue du Lac Turkana- Immeuble les Reflets du Lac - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
73	LA GENERALE OBLIG-SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GENERALE D'INVESTISSEMENT -CGI-	10, Rue Pierre de Coubertin - 1001 Tunis
74	MAC AL HOUDA FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
75	MAC CROISSANCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
76	MAC ÉPARGNANT FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
77	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
78	MAC EQUILIBRE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
79	MAC HORIZON 2022 FCP	MIXTE	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
80	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
81	MAXULA PLACEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis

## BO n°

82	MCP CEA FUND	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
83	MCP EQUITY FUND	MIXTE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
84	MCP SAFE FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
85	MILLENIU OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
86	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
87	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed -Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis
88	SANADETT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
89	SICAV AMEN	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
90	SICAV AVENIR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
91	SICAV AXIS TRÉSORERIE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis
92	SICAV BH OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed -Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis
93	SICAV BH CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed -Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis
94	SICAV BNA	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
95	SICAV CROISSANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
96	SICAV ENTREPRISE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
97	SICAV L'ÉPARGNANT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
98	SICAV L'ÉPARGNE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
99	SICAV L'INVESTISSEUR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
100	SICAV OPPORTUNITY	MIXTE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
101	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
102	SICAV PLUS	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
103	SICAV PROSPERITY	MIXTE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
104	SICAV RENDEMENT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
105	SICAV SECURITY	MIXTE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCES -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
106	SICAV TRESOR	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
107	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
108	TUNISIAN EQUITY FUND (1)	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
109	TUNISIAN FUNDAMENTAL FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis

## BO n°

110	TUNISIAN PRUDENCE FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
111	TUNISIE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
112	TUNISO-EMIRATIE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AUTO GEREE	5 bis, rue Mohamed Badra 1002 Tunis
113	UBCI-FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba- 1000 Tunis
114	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	ACTIONS	CAPITALISATION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba- 1000 Tunis
115	UGFS BONDS FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
116	UGFS ISLAMIC FUND	MIXTE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
117	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba- 1000 Tunis
118	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba- 1000 Tunis
119	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba- 1000 Tunis
120	UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DU CONSEIL ET DE L'INTERMEDIATION FINANCIERE -SCIF -	10 bis, Avenue Mohamed V- Immeuble BTK-1001 Tunis

(1) FCP en liquidation suite à l'expiration de sa durée de vie

## LISTE DES FCC

	FCC	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	FCC BIAT CREDIMMO 1	TUNISIE TITRISATION	Rue du Dinar -Immeuble Youssef Towers -Les jardins du Lac II- 1053 Tunis
2	FCC BIAT CREDIMMO 2	TUNISIE TITRISATION	Rue du Dinar -Immeuble Youssef Towers -Les jardins du Lac II- 1053 Tunis

## LISTE DES FONDS D'AMORCAGE

		Gestionnaire	Adresse
1	PHENICIA SEED FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 & 10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
2	Startup Factory Seed Fund	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
3	Social Business	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
4	CAPITALease Seed Fund 2	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
5	ANAVA SEED FUND	Flat6Labs Tunisia	15, Avenue de Carthage, Tunis
6	CDC AMORÇAGE	CDC Gestion	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
7	Capital'Act Seed Fund	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
8	START UP MAXULA SEED FUND	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis

## LISTE DES FCPR

		Gestionnaire	Adresse
1	ATID FUND I	ARAB TUNISIAN FOR INVESTMENT & DEVELOPMENT (A.T.I.D Co)	B4.2.3.4, cercle des bureaux, 4ème étage, lot BC2 - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène

2	FIDELIUM ESSOR	FIDELIUM FINANCE	Centre Urbain Nord immeuble «NOUR CITY», Bloc «B» 1er étage N° B 1-1 Tunis Avenue des martyrs imm pic-ville centre Sfax
3	FCPR CIOK	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
4	FCPR GCT	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
5	FCPR GCT II	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
6	FCPR GCT III	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
7	FCPR GCT IV	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
8	FCPR ONAS	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
9	FCPR ONP	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
10	FCPR SNCPA	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
11	FCPR SONEDE	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
12	FCPR STEG	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
13	FCPR-TAAHIL INVEST	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
14	FRPR IN'TECH	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
15	FCPR-CB	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
16	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
17	FCPR MAX-ESPOIR	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
18	FCPR AMENCAPITAL 1	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
19	FCPR AMENCAPITAL 2	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
20	FCPR THEEMAR INVESTMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
21	FCPR TUNINVEST CROISSANCE	TUNINVEST GESTION FINANCIÈRE	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
22	FCPR SWING	CAPSA Capital Partners	10 bis, Rue Mahmoud El Materi Mutuelleville, 1002 Tunis
23	FCPR Tunisian Development Fund II	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
24	FCPR PHENICIA FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
25	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL	CDC Gestion	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis



## BO n°

26	FCPR AMENCAPITAL 3	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
27	FCPR IntilaQ For Growth	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
28	FCPR IntilaQ For Excellence	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
29	FCPR Fonds CDC Croissance 1	CDC Gestion	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
30	FCPR MAXULA CROISSANCE ENTREPRISES	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
31	FCPR Tunisian Development Fund III	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
32	FCPR AFRICAMEN	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
33	FCPR AZIMUTS	CAPSA Capital Partners	10 bis, Rue Mahmoud El Materi Mutuelleville, 1002 Tunis
34	TUNISIA AQUACULTURE FUND	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
35	FCPR MAXULA JASMIN	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
36	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL II	CDC Gestion	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
37	FCPR ESSOR FUND	STB Manager	Immeuble STB, 34, rue Hédi Karray, Cité des sciences, 1004-EI Menzah IV
38	FCPR PHENICIA FUND II	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 & 10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
39	MAXULA JASMIN PMN	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
40	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA I	ZITOUNA CAPITAL	21, Rue de l'Artisanat – Zone Industrielle Charguia II - Tunisie

\* Cette liste n'est ni exhaustive ni limitative. Les sociétés ne figurant pas sur cette liste et qui répondent à l'un des critères énoncés par l'article 1er de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 peuvent se faire opposer le caractère de sociétés faisant appel public à l'épargne.

**AVIS DES SOCIETES**

**ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES**

Société Tunisienne d'Email -SOTEMAIL-  
SIEGE SOCIAL : MENZEL HAYET – MONASTIR

La société Tunisienne d'Email-SOTEMAIL publie ci-dessous, ses états financiers intermédiaires arrêtés au 30 Juin 2020 accompagnés du rapport d'examen limité des commissaires aux comptes, Mme Chiraz DRIRA et Mr Ahmed SAHNOUN.

**Bilan SOTEMAIL S.A.**  
**Arrêté au 30 Juin 2020**  
**(Exprimé en dinar tunisien)**

<b>Actifs</b>	<b>Note</b>	<b>30.06.2020</b>	<b>30.06.2019</b>	<b>31.12.2019</b>
<b>Actifs non courants</b>				
<b>Actifs Immobilisés</b>				
Immobilisations incorporelles		220 296	199 549	209 324
Moins : amortissements		<154 788>	<114 723>	<134 691>
	IV.1	<b>65 508</b>	<b>84 826</b>	<b>74 633</b>
Immobilisations corporelles		74 861 660	73 297 641	73 152 902
Moins : amortissements		<25 014 228>	<22 889 074>	<23 523 698>
	IV.2	<b>49 847 432</b>	<b>50 408 567</b>	<b>49 629 204</b>
Immobilisations financières	IV.3	6 790 120	5 863 301	6 811 582
<b>Total des actifs immobilisés</b>		<b>56 703 060</b>	<b>56 356 694</b>	<b>56 515 419</b>
Autres actifs non courants	IV.4	1 437 922	247 962	1 347 263
<b>Total des actifs non courants</b>		<b>58 140 982</b>	<b>56 604 656</b>	<b>57 862 682</b>
<b>Actifs courants</b>				
Stocks		31 713 878	28 242 912	27 845 702
Moins : provisions		<1 361 420>	<228 085>	<271 348>
	IV.5	<b>30 352 458</b>	<b>28 014 827</b>	<b>27 574 354</b>
Clients et comptes rattachés		20 044 196	21 403 049	19 878 619
Moins : provisions		<1 539 655>	<1 146 386>	<1 148 703>
	IV.6	<b>18 504 541</b>	<b>20 256 663</b>	<b>18 729 916</b>
Autres actifs courants		11 480 556	8 422 134	9 766 189
Moins : provisions		<205 033>	<205 033>	<205 033>
	IV.7	<b>11 275 523</b>	<b>8 217 101</b>	<b>9 561 156</b>
Autres actifs financiers	IV.8	482 524	476 329	447 253
Liquidités et équivalents de liquidités	IV.9	8 948 482	1 301 918	1 653 066
<b>Total des actifs courants</b>		<b>69 563 528</b>	<b>58 266 839</b>	<b>57 965 745</b>
<b>Total des actifs</b>		<b>127 704 510</b>	<b>114 871 495</b>	<b>115 828 427</b>

**Bilan SOTEMAIL S.A.**  
**Arrêté au 30 Juin 2020**  
**(Exprimé en dinar tunisien)**

<b>Capitaux propres et passifs</b>	<b>Note</b>	<b>30.06.2020</b>	<b>30.06.2019</b>	<b>31.12.2019</b>
<b>Capitaux propres</b>				
Capital	IV.10	33 713 514	30 200 000	30 200 000
Réserve légale	IV.10	656 890	656 890	656 890
Autres capitaux propres	IV 10	13 285 296	10 479 065	10 389 565
Résultats reportés	IV.10	<1 551 506>	<3 869 405>	<3 869 407>
<b>Capitaux propres avant résultat de l'exercice</b>		<b>46 104 194</b>	<b>37 466 550</b>	<b>37 377 048</b>
Résultat de l'exercice	IV 10	<6 658 062>	1 016 440	2 317 901
<b>Total des capitaux propres avant affectation</b>		<b>39 446 132</b>	<b>38 482 990</b>	<b>39 694 949</b>
<b>Passifs</b>				
<b>Passifs non courants</b>				
Emprunts	IV.11	19 297 501	10 622 774	20 421 195
Provision pour risques et charges		711 974	489 974	591 974
<b>Total des passifs non courants</b>		<b>20 009 475</b>	<b>11 112 748</b>	<b>21 013 169</b>
<b>Passifs courants</b>				
Fournisseurs et comptes rattachés	IV.12	18 707 507	22 881 698	10 610 893
Autres passifs courants	IV.13	12 483 195	10 308 758	10 543 847
Concours bancaires et autres passifs financiers	IV.14	37 058 201	32 085 301	33 965 569
<b>Total des passifs courants</b>		<b>68 248 903</b>	<b>65 275 757</b>	<b>55 120 309</b>
<b>Total des passifs</b>		<b>88 258 378</b>	<b>76 388 505</b>	<b>76 133 478</b>
<b>Total des capitaux propres et passifs</b>		<b>127 704 510</b>	<b>114 871 495</b>	<b>115 828 427</b>

**Etat de résultat SOTEMAIL S.A.**  
**Arrêté au 30 Juin 2020**  
**(Exprimé en dinar tunisien)**

	<i>Note</i>	<b>30.06.2020</b>	<b>30.06.2019</b>	<b>31.12.2019</b>
<b><i>Produits d'exploitation</i></b>				
Revenus	V.1	17 077 886	27 558 703	57 542 250
Autres produits d'exploitation	V.2	137 356	89 499	328 508
<b><i>Total des produits d'exploitation</i></b>		<b>17 215 242</b>	<b>27 648 203</b>	<b>57 870 758</b>
<b><i>Charges d'exploitation</i></b>				
Variation stocks des produits finis		3 692 446	4 492 589	3 541 806
Achats d'approvisionnements consommés	V.3	<14 505 959>	<20 081 973>	<37 812 217>
Charges de personnel	V.4	<3 151 441>	<3 296 673>	<6 690 486>
Dotations aux amortissements et aux provisions	V.5	<3 378 404>	<2 121 819>	<3 705 297>
Autres charges d'exploitation	V.6	<1 612 274>	<2 235 699>	<4 495 944>
<b><i>Total des charges d'exploitation</i></b>		<b>&lt;18 955 632&gt;</b>	<b>&lt;23 243 575&gt;</b>	<b>&lt;49 162 138&gt;</b>
<b><u><i>Résultat d'exploitation</i></u></b>		<b>&lt;1 740 390&gt;</b>	<b>4 404 628</b>	<b>8 708 620</b>
Charges financières nettes	V.7	<4 634 765>	<3 240 073>	<6 940 364>
Produits des placements	V.8	89 150	96 117	298 190
Autres gains ordinaires		16	27 548	739 993
Autres pertes ordinaires	V.9	<312 073>	<121 780>	<462 013>
<b><u><i>Résultat des activités ordinaires avant impôt</i></u></b>		<b>&lt;6 598 062&gt;</b>	<b>1 166 440</b>	<b>2 344 426</b>
Impôt sur les sociétés		<60 000>	<150 000>	<26 525>
<b><u><i>Résultat net de l'exercice</i></u></b>		<b>&lt;6 658 062&gt;</b>	<b>1 016 440</b>	<b>2 317 901</b>

**Etat de flux de trésorerie SOTEMAIL S.A.**  
**Arrêté au 30 Juin 2020**  
**(Exprimé en dinar tunisien)**

	Note	30.06.2020	30.06.2019	31.12.2019
<b>Flux de trésorerie liés à l'exploitation</b>				
<b>Résultat net</b>		<6 658 062>	1 016 440	2 317 901
<b>Retraitements pour :</b>				
Amortissements et provisions		3 378 404	2 092 315	3 705 297
Quote-part subvention d'investissement		<90 756>	<89 499>	<328 508>
Plus-value sur cession des immobilisations		-	<17 000>	<727 200>
Reprise sur provision clients		-	<4 272>	
Actualisation des titres de placement		59 192	36 953	<7 678>
Déc affectés à l'acquisition de titres de placement		-	<101 699>	<27 991>
<b>Variation des :</b>				
Stocks		<3 868 175>	<4 651 216>	<4 254 007>
Créances clients		<165 577>	<3 833 366>	<2 305 981>
Autres actifs courants		1 285 634	<2 093 206>	<3 209 257>
Fournisseurs et autres dettes		11 159 965	5 568 559	<6 457 814>
<b><u>Flux de trésoreries provenant de</u></b>	VI.1	<b><u>5 100 625</u></b>	<b><u>&lt;2 075 991&gt;</u></b>	<b><u>&lt;11 295 238&gt;</u></b>
<b><u>&lt;affectés à&gt; l'exploitation</u></b>				
<b>Flux de trésorerie liés à l'investissement</b>				
Déc. liés à l'acq. d'immo. Et AA non courants		<2 077 141>	<2 618 789>	<4 650 006>
Enc. provenant de la cession d'immobilisations		-	17 000	17 000
Déc. affectés à l'acquisition d'immobilisations fin.		<73 000>	<74 738>	<151 816>
<b><u>Flux de trésoreries affectés à</u></b>	VI.2	<b><u>&lt;2 150 141&gt;</u></b>	<b><u>&lt;2 676 528&gt;</u></b>	<b><u>&lt;4 784 822&gt;</u></b>
<b><u>l'investissement</u></b>				
<b>Flux de trésorerie liés au financement</b>				
Encaissement lié à des opérations sur le capital		3 500 000	-	-
Enc. Et remboursement des emprunts (net)		5 336 033	<3 402 851>	12 164 776
<b><u>Flux de trésorerie provenant</u></b>	VI.3	<b><u>8 836 033</u></b>	<b><u>&lt;3 402 851&gt;</u></b>	<b><u>12 164 776</u></b>
<b><u>du/&lt;affectés au&gt; financement</u></b>				
<b>Variation de trésorerie</b>				
		<b><u>11 786 517</u></b>	<b><u>&lt;8 155 369&gt;</u></b>	<b><u>&lt;3 915 284&gt;</u></b>
<b>Trésorerie au début de la période</b>				
		<b><u>&lt;11 126 488&gt;</u></b>	<b><u>&lt;7 211 204&gt;</u></b>	<b><u>&lt;7 211 204&gt;</u></b>
<b>Trésorerie à la clôture de la période</b>				
		<b><u>660 029</u></b>	<b><u>&lt;15 366 573&gt;</u></b>	<b><u>&lt;11 126 488&gt;</u></b>

## ***I. Présentation de la société***

La Société Tunisienne d'Email S.A (« SOTEMAIL » ou « société ») est une société anonyme, de nationalité tunisienne, régie par le droit tunisien. Elle a été créée le 21 juin 2002. Son capital s'élève au 30 Juin 2020 à 33.713.514 DT divisé en 33.713.514 actions de valeur nominale de 1 DT chacune.

L'objet de la société est la fabrication des émaux de carreaux de céramiques, carreaux de faïence, grès et décorations ainsi que tous produits d'articles sanitaires.

Son activité s'étend sur le marché tunisien et à l'exportation. L'ensemble de ses unités de production est implanté à Souassi du gouvernorat de Mahdia.

Sur le plan fiscal, la société est soumise aux règles de droit commun au taux de 10% conformément à l'article 20 de la loi de finance de l'année 2018 portant sur l'unification du régime fiscal des entreprises implantées dans les zones de développement régional.

SOTEMAIL détient des participations de 99% dans la filiale russe "LTD KIT", 58,5% dans la filiale tunisienne "IDÉALE DE TRANSPORT SARL" créée en 2019 et 30% dans la filiale tunisienne « Media plus » créée en 2020.

La société "LTD KIT" a été créée en 2015 en vue de promouvoir les exportations de la société dans la zone Eurasie. Toutefois, cette filiale a connu des difficultés opérationnelles depuis sa création. "LTD KIT" est actuellement en arrêt d'activité et n'a pas préparé d'états financiers depuis sa création. En l'absence d'information financière sur cette filiale, SOTEMAIL ne peut pas établir des états financiers consolidés. Il est à noter que SOTEMAIL est elle-même filiale de la Société Moderne de Céramiques ("SOMOCER"), société cotée qui publie des états financiers consolidés incluant SOTEMAIL.

La société « Idéale de Transport SARL » est détenue à raison de 58,5% par SOTEMAIL, 39,7% par SOMOCER et 1,8% par SMC. Le contrôle exclusif effectif sur cette filiale est exercé par la société mère SOMOCER et non pas par la société SOTEMAIL. En effet, le Directeur Général de SOMOCER est lui-même Gérant de la société « Idéale de Transport SARL ». Par ailleurs, les politiques opérationnelles et financières sont fixées au niveau du management de SOMOCER. Par conséquent, SOTEMAIL n'a pas de contrôle exclusif sur cette société et n'est pas tenue, par voie de conséquence, d'établir des états financiers consolidés à ce titre.

## ***II. Les faits significatifs de la période***

- Suite à la crise sanitaire et économique engendrée par la pandémie du COVID-19, le chiffre d'affaires réalisé au cours des six premiers mois de 2020 a baissé de 10.480 mille DT soit 38% de moins que le chiffre d'affaires réalisé lors de la même période de l'année 2019. Cette baisse a abouti à un résultat déficitaire au 30 juin 2020 de 6.658 mille DT contre un bénéfice net de 1.016 mille DT au 30 juin 2019. La note III.12 aux états financiers intermédiaires contient la description de la Direction de l'impact du COVID-19 sur l'activité, la situation financière et les performances ainsi que sur les mesures gouvernementales de soutien dont la société a bénéficié.
- Suite à l'approbation de l'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 26 juin 2020, la société a procédé à l'augmentation de son capital en numéraire par l'émission de 3.513.514 actions nouvelles d'une valeur nominale de 1 dinar chacune avec une prime d'émission de 2.986 486,900 DT (soit 0,85 DT par action émise). Ladite augmentation a été réservée à Attijari SICAR et ATD SICAR respectivement pour 1 891.892 et 1.621.622 actions.

- Création de la société « Media plus » spécialisée dans l'exploitation des sites web pour la collecte des bases de données. Le capital de cette société s'élève à 100.000 DT et est composé de 10.000 parts sociales d'une valeur nominale unitaire de 10 dinars. Il est détenu principalement par SOMOCER (45%), SOTEMAIL (30%) et SMC (5%).

### **III. Principes, règles et méthodes comptables**

Les états financiers de la société sont présentés selon les dispositions du système comptable des entreprises prévu par la loi n° 96-112 du 30 décembre 1996 relative au système comptable des entreprises.

Les conventions comptables fondamentales concernant les éléments des états financiers et les procédés de prise en compte de l'information financière, sont présentées conformément au cadre conceptuel de la comptabilité. Les méthodes comptables retenues par la société sont en conformité avec les normes comptables tunisiennes « NCT » mises en vigueur par l'arrêté du ministre des finances du 30 décembre 1996.

Les conventions comptables de base et les méthodes les plus significatives appliquées pour la préparation des états financiers se résument comme suit :

#### **III.1 Immobilisations**

Les immobilisations sont amorties sur leurs durées de vie estimées selon le mode linéaire.

Par ailleurs, les biens immobilisés d'une valeur inférieure ou égale à 500 dinars, sont amortis intégralement. Les immobilisations sont enregistrées à leur prix d'achat hors taxes déductibles augmenté des frais directs d'acquisition.

Les coûts ultérieurs ne sont pas comptabilisés en actifs sauf s'il est probable que des avantages économiques futurs associés à ces derniers vont à la société et ces coûts peuvent être évalués de façon fiable. Les coûts courants d'entretien sont constatés dans le résultat au cours de la période où ils sont encourus.

<b>Nature</b>	<b>Taux</b>
Logiciels	33%
Constructions	2%
Matériel industriel - Constructions métalliques	3,33%
Installations techniques, matériel et outillage	3,33% et 6,67%
Matériel industriel à statut juridique particulier	3,33% et 6,67%
Matériel de transport	6,67% et 10%
Mobilier et matériel de bureau	10%
Matériel informatique	15%
Grosses réparations	10%
Agencement, aménagement et installation	5%, 10% et 33%

La méthode d'amortissement et la durée de vie restante sont revues par le management à l'occasion de chaque arrêté des états financiers.

En cas d'existence d'indices de dépréciation, la valeur comptable nette est ramenée à sa valeur recouvrable estimée par la constatation d'une provision pour dépréciation au niveau de l'état de résultat.



### **III.2 Stocks**

Les stocks sont évalués comme suit :

- Les matières premières, matières consommables et pièces de rechange sont valorisées au coût d'acquisition selon la méthode du coût moyen pondéré. Le coût d'acquisition comprend le prix d'achat, les droits de douane à l'importation et les taxes non récupérables par la société, ainsi que les frais de transport, d'assurance liée au transport, de réception et d'autres coûts directement liés à l'acquisition des éléments achetés ;
- Les produits finis sont valorisés au coût de production de l'année, qui comprend le coût des matières premières et la quote-part des frais directs et indirects rattachés à la production ; et
- Les produits semi-finis sont valorisés au coût engagé en fonction de l'avancement du stade de fabrication.

Les stocks sont comptabilisés selon la méthode de l'inventaire permanent. Les produits achetés ou fabriqués sont portés dans les comptes de stocks au moment de leur acquisition ou de leur production. Leurs sorties pour être utilisés dans la production ou pour être vendus constituent des charges de l'exercice et sont portées, de ce fait, dans l'état de résultat.

Les stocks à rotation lente sont ramenés à leur valeur de réalisation nette. La valeur de réalisation nette est le prix de vente estimé dans le cours normal d'activité diminué des coûts estimés pour l'achèvement et des coûts estimés pour réaliser la vente.

### **III.3 Les emprunts**

Les emprunts à long terme figurent au bilan pour la valeur non amortie sous la rubrique des passifs non courants. La partie à échoir dans un délai inférieur à une année, est reclassée parmi les passifs courants.

Les charges financières courues (qui incluent les intérêts ainsi que les frais d'émission des emprunts) relatives aux emprunts qui servent pour le financement de la construction d'un actif qualifié, sont capitalisées au niveau du coût dudit actif. Les autres charges financières sont comptabilisées en résultat de l'exercice.

### **III.4 Contrats de location financement**

Les contrats de crédit-bail sont examinés pour être qualifiés en contrats de location financement ou de location simple.

Les contrats de location sont classés en tant que contrats de location-financement s'ils transfèrent au preneur la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété des actifs.

Les immobilisations corporelles acquises en vertu d'un contrat de location financement sont enregistrées au bilan à leur juste valeur ou, si celle-ci est inférieure, à la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location.

La dette correspondante, nette des intérêts financiers, est inscrite au passif. Le loyer est défalqué entre remboursement du principal et charges financières selon le taux d'intérêt effectif du contrat. Les charges financières sont comptabilisées en charge de l'exercice à moins qu'elles ne soient capitalisées dans le coût d'un actif qualifiant.

En l'absence de certitude raisonnable quant au transfert de propriété, les immobilisations acquises par voie d'un contrat de location financement sont amorties selon la méthode linéaire sur la période la plus courte entre la durée d'utilité et la durée des contrats.

Les frais de location simple sont comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

### ***III.5 Les frais préliminaires et charges à répartir***

Il s'agit des frais attachés à des opérations conditionnant l'existence, ou le développement de la société, engagés au moment de la création de la société, ou ultérieurement à cette date dans le cadre d'une extension, de l'ouverture d'un nouvel établissement ou d'une modification de son capital.

Les frais préliminaires sont portés à l'actif du bilan en charges reportées dans la mesure où ils sont nécessaires à la mise en exploitation de la société et qu'il est probable que les activités futures permettront de récupérer les montants engagés.

Les charges à répartir sont les charges engagées au cours d'un exercice, dans le cadre d'opérations spécifiques, ayant une rentabilité globale démontrée et dont la réalisation est attendue au cours des exercices ultérieurs tels que des frais de marketing spécifiques.

Les frais préliminaires et les charges à répartir sont résorbés sur une durée maximale de trois ans, à partir de la date d'entrée en exploitation de l'activité avec un délai maximal de cinq ans, à partir de leur engagement.

### ***III.6 Provision pour dépréciation des comptes clients et autres actifs courants***

Le management procède à la clôture de l'exercice à l'estimation d'une provision pour dépréciation des comptes clients et comptes rattachés ainsi que les comptes d'autres actifs courants. A chaque date de clôture le management détermine s'il y a des indicateurs de dépréciation des comptes clients et autres actifs courants.

Ces indicateurs comprennent des éléments tels que des manquements aux paiements contractuels ou des difficultés financières du créancier. La provision est estimée selon la différence entre la valeur comptable de ces créances et la valeur recouvrable estimée au titre de ces créances.

### ***III.7 Provisions pour risques et charges***

Les réclamations contentieuses impliquant la société sont évaluées par la direction juridique. Celle-ci peut dans certains cas faire appel à l'assistance d'avocats spécialisés. L'estimation faite au titre du risque financier encouru fait appel au jugement. Les provisions dont l'échéance est supérieure à un an ou dont l'échéance n'est pas fixe de façon précise sont classées en passifs non courants.

Les passifs éventuels ne sont pas comptabilisés mais font l'objet d'une information au niveau des notes aux états financiers sauf si la probabilité de sortie des ressources est probable.

### ***III.8 Liquidités et équivalents de liquidités***

Les liquidités et équivalents de liquidités, figurant dans le bilan et l'état de flux de trésorerie, représentent les disponibilités ainsi que les placements à court terme, liquides et facilement convertibles en trésorerie (généralement dont la maturité est inférieure à trois mois).

### ***III.9 Règles de classification et méthode d'évaluation des placements***

#### ***1. Classification***

##### ***Les placements à court terme***

Sont classés dans cette catégorie, les placements que l'entreprise n'a pas l'intention de conserver pour plus d'un an et qui, de par leur nature, peuvent être liquidés à brève échéance

### Les placements à long terme

Les placements à long terme comprennent :

- a- Les titres de participation :** Il s'agit des titres détenus dans l'intention de conservation durable en vue d'exercer sur la société émettrice un contrôle exclusif, une influence notable ou un contrôle conjoint, ou pour protéger ou promouvoir des relations commerciales.
- b- Les titres immobilisés :** Il s'agit des titres autres que les titres de participation que l'entreprise a l'intention de conserver durablement notamment pour obtenir des revenus et des gains en capital sur une longue période ainsi que les titres dont la conservation durable est subie plutôt que voulue sous l'effet de contraintes juridiques.

## **2. Evaluation**

### Les placements à court terme

A la date de clôture, les placements à court terme font l'objet d'une évaluation à la valeur de marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les autres placements à court terme. Les plus-values et moins-values dégagées sont portées en résultat sur les titres cotés très liquides. Pour les titres cotés qui ne sont pas très liquides et les autres placements à court terme, les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions et les plus-values ne sont pas constatées.

### Les placements à long terme

A la date de clôture, il est procédé à l'évaluation des placements à long terme à leur valeur d'usage. Les moins-values par rapport au coût font l'objet de provision. Les plus-values par rapport au coût ne sont pas constatées.

Pour déterminer la valeur d'usage, la société prend en compte plusieurs facteurs tels que la valeur du marché, l'actif net, les résultats et les perspectives de rentabilité de l'entreprise émettrice ainsi que la conjoncture économique et l'utilité procurée à l'entreprise.

### **III.10 Revenus**

Les revenus sont constatés dès lors que les conditions suivantes sont remplies : la société a transféré à l'acheteur les principaux risques et avantages inhérents à la propriété, le montant des revenus peut être mesuré de façon fiable, il est probable que des avantages futurs associés à l'opération bénéficieront à la société et les coûts encourus ou à encourir concernant l'opération peuvent être mesurés de façon fiable.

Les revenus sont mesurés à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir. Les revenus sont nets de remises et réductions commerciales consenties par la société.

### **III.11 Transactions en monnaie étrangère**

Les transactions en monnaie étrangère sont converties en dinars tunisien selon le cours de change de la date d'opération. A la clôture de l'exercice, les éléments monétaires courants libellés en monnaie étrangère sont convertis au cours de change de clôture et les différences de change en résultantes sont constatées en résultat de l'exercice.

Les éléments monétaires sont convertis au cours de clôture. Les gains et les pertes de change qui en résultent sont reportés et amortis sur la durée de vie restante de l'élément monétaire s'y rapportant (y compris l'année en cours). L'amortissement tient compte de la durée pondérée par le montant restant à courir de l'élément en question.

L'écart de conversion est ajusté annuellement en fonction du cours de clôture et par rapport au cours historique de la date de l'opération. L'écart de conversion porté au bilan sera basé uniquement sur le gain ou la perte non matérialisé à la fin de l'année concernée.

Le résultat de la période comprend la portion d'amortissement applicable à l'année concernée ainsi que l'effet d'annulation des affectations antérieures.

### ***III.12 Impact de la pandémie du COVID-19 sur l'activité et les états financiers intermédiaires***

Le 11 mars 2020, l'Organisation Mondiale de la Santé (« OMS ») a déclaré l'état de pandémie en relation avec la crise sanitaire liée au coronavirus COVID-19.

En Tunisie, des mesures de protection de la santé publique ont été entreprises à partir de 16 mars 2020 à la suite de la propagation de la maladie.

Dès le début de la crise sanitaire COVID-19 et avant même les premières mesures prises par les autorités tunisiennes, la société a procédé à la mise en place d'un plan de continuité de l'activité (PCA) et de mesures clés mises en place pour assurer la sécurité des salariés et maintenir l'activité essentielle de la société. Ce plan de continuité a permis de mettre en place les mesures barrières de prévention, les règles de communication interne et externe de la société et l'ajustement de la chaîne logistique.

La crise sanitaire et économique engendrée par la pandémie du COVID-19 a impacté négativement l'activité de la société. En effet, le management a décidé de suspendre l'ensemble de ses activités (production et vente) depuis le 20 mars 2020 et ce jusqu'au déconfinement progressif qui a été décidé par le gouvernement Tunisien. De ce fait, une reprise partielle du service « livraison de marchandises » a été autorisée par le management à partir du 4 mai 2020 alors que la reprise générale des autres activités de la société n'a eu lieu que vers la fin du mois de mai.

Cette fermeture a eu comme conséquence une baisse du chiffre d'affaires réalisé au cours des six premiers mois de 2020 de 10.480 mille DT soit 38% de moins que le chiffre d'affaires réalisé lors de la même période de l'année 2019. Cette baisse a abouti à un résultat déficitaire au 30 juin 2020 de 6.658 mille DT contre un bénéfice net de 1.016 mille DT au 30 juin 2019.

Dans ce contexte de crise, le management s'est assuré de la recouvrabilité de ses actifs dont principalement les stocks et les créances envers les clients et a constaté les provisions nécessaires.

Pour faire face à cette situation, la société a souscrit aux mesures gouvernementales prévues par le décret-loi du Chef du Gouvernement n° 2020-6 du 16 avril 2020 et a obtenu un accord de principe pour le bénéfice des mesures d'accompagnement fiscales et bancaires prévues à cet effet et qui sont relatives principalement au rééchelonnement des dettes fiscales sur 7 ans et des dettes bancaires en commun accord avec les banques concernées.

A la date d'arrêtée des états financiers intermédiaires au 30 juin 2020, la société a déposé toutes les demandes requises auprès des instances concernées pour le bénéfice des mesures d'accompagnement ci-avant citées.

### ***III.13 Note sur les événements postérieurs à l'arrêt des états financiers***

Le management de la société n'a identifié aucun événement survenu entre la date de clôture de la période et la date de publication des états financiers intermédiaires nécessitant une information dans les notes aux états financiers.

#### **IV. Notes relatives au bilan**

##### **IV.1 Immobilisations incorporelles**

Les immobilisations incorporelles nettes totalisent au 30 juin 2020 un montant de 65.508 DT contre 74.633 DT au 31 décembre 2019. Elles se détaillent comme suit :

<b>Désignation</b>	<b>30.06.2020</b>	<b>30.06.2019</b>	<b>31.12.2019</b>
Logiciels	190 296	169 549	179 324
Fonds commercial	30 000	30 000	30 000
<b>Immobilisations incorporelles brutes</b>	<b>220 296</b>	<b>199 549</b>	<b>209 324</b>
Amortissement Logiciel	<151 413>	<112 848>	<132 066>
Amortissement Fonds commercial	<3 375>	<1 875>	<2 625>
<b>Immobilisations incorporelles nettes</b>	<b>65 508</b>	<b>84 826</b>	<b>74 633</b>

##### **IV.2 Immobilisations corporelles**

Le solde net des immobilisations corporelles nettes s'élève au 30 juin 2020 à 49.847.432 DT contre 49.629.204 DT au 31 décembre 2019 et se détaille comme suit :

<b>Désignation</b>	<b>30.06.2020</b>	<b>30.06.2019</b>	<b>31.12.2019</b>
Terrains	1 105 602	1 105 602	1 105 602
Constructions	11 882 308	11 799 841	11 833 041
Constructions à statut juridique particulier	1 363 387	1 363 387	1 363 387
Matériels de transport	108 988	379 988	108 988
Matériels de transport à statut juridique particulier	1 689 363	2 440 645	1 689 363
Matériels industriels à statut juridique particulier	4 028 957	4 028 957	4 028 958
Matériels informatiques	243 710	224 597	237 443
Matériels de bureaux	100 207	93 379	97 006
Matériels industriels	49 144 027	47 760 116	48 388 322
Agencements et aménagements divers	4 507 886	4 101 129	4 300 792
Immobilisations en cours	687 225	-	-
<b>Immobilisations corporelles brutes</b>	<b>74 861 660</b>	<b>73 297 641</b>	<b>73 152 902</b>
Amortissements cumulés	<25 014 228>	<22 889 074>	<23 523 698>
<b>Immobilisations corporelles nettes</b>	<b>49 847 432</b>	<b>50 408 567</b>	<b>49 629 204</b>

##### **IV.3 Immobilisations financières**

Les immobilisations financières nettes s'élèvent au 30 juin 2020 à 6.790.120 DT contre 6.811.582 DT au 31 décembre 2019 et elles sont détaillées comme suit :

<b>Désignation</b>	<b>30.06.2020</b>	<b>30.06.2019</b>	<b>31.12.2019</b>
Titres de participations (*)	4 214 128	3 159 128	4 184 128
Versements restant à effectuer sur les titres de participation non libérés	-	-	<43 000>
Dépôts et cautionnements	602 226	545 149	602 226
Prêt à long terme envers AB Corporation	1 973 766	2 159 024	2 068 228
<b>Immobilisations financières nettes</b>	<b>6 790 120</b>	<b>5 863 301</b>	<b>6 811 582</b>

(\*) Les titres de participations au 30 juin 2020 se détaillent comme suit :

<b>En Dinar Tunisien</b>	<b>30.06.2020</b>	<b>% de détention</b>	<b>30.06.2019</b>	<b>31.12.2019</b>
A.B C	2 700 000	21,90%	2 700 000	2 700 000
SAPHIR	75 000	15%	75 000	75 000
SOMOSAN	50 000	0,40%	50 000	50 000
SOMOCER NEGOCE	10 000	1%	10 000	10 000
LTD KIT	214 128	99%	214 128	214 128
S.M.C	10 000	0,10%	10 000	10 000
3S Trading	100 000	9,10%	100 000	100 000
Idéale de Transport (**)	1 025 000	58,50%	-	1 025 000
Media Plus	30 000	30,00%	-	-
<b>Total</b>	<b>4 214 128</b>		<b>3 159 128</b>	<b>4 184 128</b>

(\*\*) La société « Idéale de Transport SARL » est détenue à raison de 58,5% par SOTEMAIL, 39,7% par SOMOCER et 1,8% par SMC. Le contrôle exclusif effectif sur cette filiale est exercé par la société mère SOMOCER et non pas par la société SOTEMAIL. En effet, le Directeur Général de SOMOCER est lui-même Gérant de la société « Idéale de Transport SARL ». Par ailleurs, les politiques opérationnelles et financières sont fixées au niveau du management de SOMOCER. Par conséquent, SOTEMAIL n'a pas de contrôle exclusif sur cette société et n'est pas tenue, par voie de conséquence, d'établir des états financiers consolidés à ce titre.

#### **IV.4 Autres actifs non courants**

Les autres actifs non courants nets des résorptions s'élèvent au 30 juin 2020 à 1.437.922 DT contre 1.347.263 DT au 31 décembre 2019 et se détaillent comme suit :

<b>Désignation</b>	<b>30.06.2020</b>	<b>30.06.2019</b>	<b>31.12.2019</b>
Frais préliminaires (i)	2 890 507	1 422 971	2 533 095
Charges à répartir (ii)	1 170 702	1 170 702	1 170 702
Ecart de conversion	208 195	208 195	208 195
<b>Autres actifs non courants bruts</b>	<b>4 269 404</b>	<b>2 801 868</b>	<b>3 911 992</b>
Amortissements & résorptions	<2 831 482>	<2 553 906>	<2 564 729>
<b>Autres actifs non courants nets</b>	<b>1 437 922</b>	<b>247 962</b>	<b>1 347 263</b>

(i) La résorption des frais préliminaires a été calculée sur la base d'un taux annuel de 33%.

(ii) La résorption des charges à répartir se fait conformément à la méthode linéaire. La période de résorption est répartie comme suit :

- Les frais de participation aux foires et la location de l'espace publicitaire : 2 ans
- Les frais de publicité : 3 ans

Les frais préliminaires de la période sont relatifs aux frais d'essai du nouveau format « 60 x 120 ».

**IV.5 Stocks**

Le solde net des stocks s'élève à 30.352.458 DT au 30 juin 2020 contre 27.574.354 DT au 31 décembre 2019 et se détaille comme suit :

<i>Désignation</i>	<b>30.06.2020</b>	<b>30.06.2019</b>	<b>31.12.2019</b>
Stocks de matières premières & consommables	8 349 273	7 619 970	8 173 543
Stocks de produits finis et en cours	23 364 605	20 622 942	19 672 159
<b>Total des stocks bruts</b>	<b>31 713 878</b>	<b>28 242 912</b>	<b>27 845 702</b>
Provisions pour dép des stocks de produits finis	<1 352 543>	<217 568>	<262 471>
Provisions pour dép des stocks de matières premières	<8 877>	<10 517>	<8 877>
<b>Total des stocks nets</b>	<b>30 352 458</b>	<b>28 014 827</b>	<b>27 574 354</b>

**IV.6 Clients et comptes rattachés**

Le solde net des clients et comptes rattachés s'élève au 30 juin 2020 à 18.504.541 DT contre 18.729.916 DT au 31 décembre 2019 et se détaille comme suit :

<i>Désignation</i>	<b>30.06.2020</b>	<b>30.06.2019</b>	<b>31.12.2019</b>
Chents ordinaires	17 042 553	20 002 695	19 281 582
Clients effets à recevoir	2 473 247	1 060 474	109 222
Clients avoirs à établir	<1 011 259>	866 386	<660 887>
Clients douteux ou litigieux	1 539 655	<526 506>	1 148 702
<b>Total des comptes clients bruts</b>	<b>20 044 196</b>	<b>21 403 049</b>	<b>19 878 619</b>
Provisions sur créances clients	<1 539 655>	<1 146 386>	<1 148 703>
<b>Total des comptes clients nets</b>	<b>18 504 541</b>	<b>20 256 663</b>	<b>18 729 916</b>

**IV.7 Autres actifs courants**

Le solde net des autres actifs courants s'élève au 30 juin 2020 à 11.275.523 DT contre 9.561.156 DT au 31 décembre 2019 et se détaille comme suit :

<i>Désignation</i>	<b>30.06.2020</b>	<b>30.06.2019</b>	<b>31.12.2019</b>
Avances et prêts au personnel	260 070	270 359	253 431
Actionnaires, opérations sur le capital	3 000 000	-	-
Etat et collectivités publiques	3 475 558	2 930 548	3 486 392
Fournisseurs débiteurs	2 109 238	2 829 150	2 362 851
Créances envers les sociétés du groupe (*)	1 499 218	1 300 066	1 489 787
Charges constatées d'avance	505 109	886 978	1 119 095
RRR à obtenir	-	-	535 319
Produits à recevoir	198 519	-	109 531
Blocage et déblocage	227 811	-	204 750
Compte d'attente	205 033	205 033	205 033
<b>Total des autres actifs courants Brut</b>	<b>11 480 556</b>	<b>8 422 134</b>	<b>9 766 189</b>
Provisions des autres actifs courants	<205 033>	<205 033>	<205 033>
<b>Total des autres actifs courants nets</b>	<b>11 275 523</b>	<b>8 217 101</b>	<b>9 561 156</b>

(\*) Les créances envers les sociétés du groupe sont présentées au niveau de la note VII 3

#### **IV.8 Autres actifs financiers**

Le solde des autres actifs financiers s'élève au 30 juin 2020 à 482.524 DT contre 447.253 DT au 31 décembre 2019 et se détaille comme suit :

<b>Désignation</b>	<b>30.06.2020</b>	<b>30.06.2019</b>	<b>31.12.2019</b>
Placement STB	122 400	251 773	159 120
Placement SANIMED	87 597	118 320	102 517
Sanadett Sicav	-	98 685	7 552
Echéance à moins d'un an sur Prêt envers AB Corporation	272 527	7 551	178 064
<b>Total des autres actifs financiers</b>	<b>482 524</b>	<b>476 329</b>	<b>447 253</b>

#### **IV.9 Liquidités et équivalents de liquidités**

Le solde des liquidités et équivalents de liquidités s'élève au 30 juin 2020 à 8.948.482 DT contre 1.653.066 DT au 31 décembre 2019 et se détaille comme suit :

<b>Désignation</b>	<b>30.06.2020</b>	<b>30.06.2019</b>	<b>31.12.2019</b>
Banques	8 936 550	1 284 447	1 629 407
Caisse	11 932	17 471	23 659
<b>Total des liquidités &amp; équivalents de liquidités</b>	<b>8 948 482</b>	<b>1 301 918</b>	<b>1 653 066</b>

#### **IV.10 Capitaux propres**

Le solde des capitaux propres s'élève au 30 juin 2020 à 39.446.132 DT contre 39.694.949 DT au 31 décembre 2019 et se détaille comme suit :

<b>Désignation</b>	<b>30.06.2020</b>	<b>30.06.2019</b>	<b>31.12.2019</b>
Capital social	33 713 514	30 200 000	30 200 000
Réserve légale	656 890	656 890	656 890
Prime d'émission	11 786 487	8 800 000	8 800 000
Subventions d'investissements	1 498 809	1 679 065	1 589 565
Résultats reportés	<1 551 506>	<3 869 405>	<3 869 407>
<b>Capitaux propres avant résultat</b>	<b>46 104 194</b>	<b>37 466 550</b>	<b>37 377 048</b>
Résultat de l'exercice (*)	<6 658 062>	1 016 440	2 317 901
<b>Capitaux propres avant affectation</b>	<b>39 446 132</b>	<b>38 482 990</b>	<b>39 694 949</b>

Les mouvements des capitaux propres au 30 juin 2020 se résument dans le tableau suivant :



Désignation	Solde au 31/12/2019	Aug. Du capital	Affectation résultat	Résultat de la période	Amort. Subvent.	Solde au 30/06/2020
Capital	30 200 000	3 513 514	-	-	-	33 713 514
Réserve légale	656 890	-	-	-	-	656 890
Prime d'émission	8 800 000	2 986 487	-	-	-	11 786 487
Résultats reportés	<3 869 407>	-	2 317 901	-	-	<1 551 506>
Subvention d'investissement	1 589 565	-	-	-	<90 756>	1 498 809
Résultat de la période	2 317 901	-	<2 317 901>	<6 658 062>	-	<6 658 062>
<b>Total</b>	<b>39 694 949</b>	<b>6 500 001</b>	<b>-</b>	<b>&lt;6 658 062&gt;</b>	<b>&lt;90 756&gt;</b>	<b>39 446 132</b>

(\*) Le résultat par action de la société se présente comme suit :

Désignation	30.06.2020	30.06.2019	31.12.2019
Nombre moyen pondéré d'actions	30 278 078	26 866 667	2 333 333
Résultat net	<6 658 062>	1 016 440	2 317 901
<b>Résultat par action</b>	<b>&lt;0,220&gt;</b>	<b>0,038</b>	<b>0,993</b>

#### IV.11 Emprunts

Le solde des emprunts à long terme s'est élevé au 30 juin 2020 à 19.297.501 DT contre un solde au 31 décembre 2019 de 20.421.195 DT. Le détail des emprunts à long terme se présente comme suit :

Désignation	30.06.2020	30.06.2019	31.12.2019
Emprunt leasing	1 202 947	1 430 624	1 260 676
Emprunts BNA	2 997 357	-	3 337 889
Emprunts STB	4 984 760	960 000	6 210 744
Emprunt BH	2 466 115	3 150 256	2 920 820
Emprunt BTK	-	473 059	-
Emprunt UBCI	506 250	843 750	675 000
Engagement créance fiscale	7 140 072	3 765 085	6 016 066
<b>Total des emprunts</b>	<b>19 297 501</b>	<b>10 622 774</b>	<b>20 421 195</b>

#### IV.12 Fournisseurs et comptes rattachés

Le solde des fournisseurs et comptes rattachés s'élève au 30 juin 2020 à 18.707.507 DT contre 10.610.893 DT au 31 décembre 2019 et se détaille comme suit :

Désignation	30.06.2020	30.06.2019	31.12.2019
Fournisseurs d'exploitation	12 336 888	11 985 518	4 611 604
Fournisseurs effets à payer	5 130 459	10 395 356	5 658 748
Fournisseurs d'immobilisations	781 353	500 824	340 541
Fournisseurs factures non parvenues	458 807	-	-
<b>Total des dettes fournisseurs et comptes rattachés</b>	<b>18 707 507</b>	<b>22 881 698</b>	<b>10 610 893</b>

#### **IV.13 Autres passifs courants**

Le solde des autres passifs courants s'élève au 30 juin 2020 à 12.483.195 DT contre 10.543.847 DT au 31 décembre 2019 et se détaille comme suit :

<b>Désignation</b>	<b>30.06.2020</b>	<b>30.06.2019</b>	<b>31.12.2019</b>
Dettes dues au personnel	250 455	248 555	20 796
Dettes sociales CNSS	563 697	443 015	491 332
Congés à payer	200 678	381 435	313 085
Etat, impôts et taxes	7 406 915	5 882 313	6 536 895
Actionnaires dividendes à payer	15 833	15 833	15 833
Dettes envers les sociétés du groupe (*)	85 047	201 914	116 689
Obligations cautionnées	461 613	821 543	838 708
Charges à payer	3 498 957	2 314 150	2 210 509
<b>Total des autres passifs courants</b>	<b>12 483 195</b>	<b>10 308 758</b>	<b>10 543 847</b>

(\*) Les dettes envers les sociétés du groupe sont présentées au niveau de la note VII 3

#### **IV.14 Concours bancaires et autres passifs financiers**

Les concours bancaires et autres passifs financiers s'élèvent au 30 juin 2020 à 37.058.201 DT contre 33.965.569 DT au 31 décembre 2019 et se détaillent comme suit :

<b>Désignation</b>	<b>30.06.2020</b>	<b>30.06.2019</b>	<b>31.12.2019</b>
Découverts bancaires	8 288 453	16 668 493	12 779 554
Crédits de gestion à court terme	6 030 000	6 030 000	6 030 000
Billet de trésorerie	-	100 000	-
Factures escomptées	5 191 000	693 000	1 722 000
Financement en devises	5 015 700	1 798 543	4 128 377
Intérêts courus et non échus	834 785	124 665	183 887
Emprunts leasing à moins d'un an	287 795	428 924	342 756
Emprunt bancaire à moins d'un an - BNA	1 299 577	1 471 923	1 450 226
Emprunt bancaire à moins d'un an - BH	1 133 763	1 615 848	973 990
Emprunts bancaires à moins d'un an - BTK	906 010	893 196	927 898
Emprunts bancaires à moins d'un an - UBCI	534 375	450 000	365 625
Emprunts bancaires à moins d'un an - STB	3 298 743	-	2 249 256
Crédits immobilisables	4 238 000	1 810 709	2 812 000
<b>Total concours bancaires et autres passifs financiers</b>	<b>37 058 201</b>	<b>32 085 301</b>	<b>33 965 569</b>

## **V. Notes relatives à l'état de résultat**

### **V.1 Revenus**

Les revenus se sont élevés au 30 juin 2020 à 17.077.886 DT contre 27.558.703 DT au 30 juin 2019 et se détaillent comme suit :

<b>Désignation</b>	<b>30.06.2020</b>	<b>30.06.2019</b>	<b>31.12.2019</b>
Ventes locales	17 234 833	25 511 687	54 048 605
Ventes à l'exportation	47 653	1 480 787	2 403 293
Ventes en suspension	145 771	892 735	1 551 240
R.R.R accordés	<350 371>	<326 506>	<460 888>
<b>Total des revenus</b>	<b>17 077 886</b>	<b>27 558 703</b>	<b>57 542 250</b>

### **V.2 Autres produits d'exploitation**

Les autres produits d'exploitation se sont élevés au 30 juin 2020 à 137.356 DT contre 89.499 DT au 30 juin 2019 et sont relatifs à la quote-part des subventions d'investissements et à l'encaissement d'une subvention d'exploitation pour un montant de 46 600 DT.

### **V.3 Achats d'approvisionnements consommés**

Les achats d'approvisionnements consommés se sont élevés au 30 juin 2020 à 14.505.959 DT contre 20.081.973 DT au 30 juin 2019 et se détaillent comme suit :

<b>Désignation</b>	<b>30.06.2020</b>	<b>30.06.2019</b>	<b>31.12.2019</b>
Achats Matières	9 918 876	12 108 681	24 039 058
Achats d'approvisionnements	2 293 567	4 535 456	7 632 579
Variations de stocks MP & approvisionnements	<175 730>	<158 627>	<712 201>
Achats non stockés	2 469 246	3 596 463	6 852 781
<b>Total des achats d'approvisionnement</b>	<b>14 505 959</b>	<b>20 081 973</b>	<b>37 812 217</b>

### **V.4 Charges de personnel**

Les charges de personnel se sont élevées au 30 juin 2020 à 3.151.441 DT contre 3.296.673 DT au 30 juin 2019 et se détaillent comme suit :

<b>Désignation</b>	<b>30.06.2020</b>	<b>30.06.2019</b>	<b>31.12.2019</b>
Salaires et compléments de salaires	2 564 337	2 734 893	5 439 282
Charges sociales légales	587 104	561 780	1 251 204
<b>Total des charges de personnel</b>	<b>3 151 441</b>	<b>3 296 673</b>	<b>6 690 486</b>

### **V.5 Dotations aux amortissements et aux provisions**

Les dotations aux amortissements et aux provisions se sont élevées au 30 juin 2020 à 3.378.404 DT contre 2.121.819 DT au 30 juin 2019 et se détaillent comme suit :

<b>Désignation</b>	<b>30.06.2020</b>	<b>30.06.2019</b>	<b>31.12.2019</b>
Dotations aux amortissements	1 510 627	1 428 704	2 853 778
Résorptions des autres actifs non courants	266 753	155 386	166 210
Dotations aux provisions sur stocks	1 090 072	160 000	206 561
Dotation aux provisions des soldes clients	390 952	280 000	292 197
Dotation aux provisions pour risques et charges	120 000	102 000	204 000
Reprise sur provisions sur stocks	-	-	<3 298>
Reprises sur provisions sur clients	-	<4 271>	<14 151>
<b>Total des dotations aux amortissements et aux provisions</b>	<b>3 378 404</b>	<b>2 121 819</b>	<b>3 705 297</b>

### **V.6 Autres charges d'exploitation**

Les autres charges d'exploitation se sont élevées au 30 juin 2020 à 1.612.274 DT contre 2.235.699 DT au 30 juin 2019 et se détaillent comme suit :

<b>Désignation</b>	<b>30.06.2020</b>	<b>30.06.2019</b>	<b>31.12.2019</b>
Loyers et charges locatives	8 815	11 885	22 111
Entretiens et réparations	70 380	98 019	281 153
Assurances	170 406	118 457	161 892
Autres services extérieurs	51 490	54 364	152 123
Honoraires	180 000	161 030	414 575
Frais de formations professionnelles	15 000	15 000	16 455
Publicité	161 755	241 478	373 272
Transport sur ventes	102 864	176 138	326 088
Dons et subventions	60 000	90 000	178 609
Jetons de présence	102 500	91 250	181 250
Voyages et déplacements	60 000	90 012	94 457
Missions & réceptions	31 535	36 797	23 997
Frais postaux et de télécommunication	28 943	33 068	73 081
Commissions sur ventes	420 584	691 135	1 449 072
Commissions bancaires	84 231	166 386	410 010
Impôts et taxes	63 771	160 680	337 799
<b>Total des autres charges d'exploitation</b>	<b>1 612 274</b>	<b>2 235 699</b>	<b>4 495 944</b>

### **V.7 Charges financières nettes**

Les charges financières nettes se sont élevées au 30 juin 2020 à 4.634.765 DT contre 3.240.073 DT au 30 juin 2019 et se détaillent comme suit :

<i>Désignation</i>	<b>30.06.2020</b>	<b>30.06.2019</b>	<b>31.12.2019</b>
Intérêts sur opérations d'escomptes	1 508 708	1 321 929	2 747 858
Intérêts débiteurs	684 945	475 435	1 231 663
Intérêts sur crédits de gestion	397 763	207 560	665 760
Intérêts des emprunts et des dettes	1 078 793	395 927	842 726
Intérêts leasing	63 758	103 058	196 295
Intérêts sur financement en devise	16 521	54 364	76 646
Intérêts sur ouverture de lettres de crédits	38 215	52 024	160 550
Intérêts liés aux avances sur factures	237 863	-	99 192
Escomptes accordées	90 802	216 898	323 508
Intérêts de retard	176 161	145 520	343 256
Pertes de change	408 538	1 315 957	2 001 187
Pertes liées à l'actualisation des titres de placements	59 192	36 954	-
<b>Total des charges financières</b>	<b>4 761 259</b>	<b>4 325 626</b>	<b>8 688 641</b>
Gain de change	<99 245>	<1 064 239>	<1 560 500>
Intérêts sur prorogation clients	<27 249>	<21 314>	<180 099>
Gains liés à l'actualisation des titres de placements	-	-	<7 678>
<b>Total des produits financiers</b>	<b>&lt;126 494&gt;</b>	<b>&lt;1 085 553&gt;</b>	<b>&lt;1 748 277&gt;</b>
<b>Total des charges financières nettes</b>	<b>4 634 765</b>	<b>3 240 073</b>	<b>6 940 364</b>

### ***V.8 Produits des placements***

Les produits des placements se sont élevés au 30 juin 2020 à 89.150 DT contre 96.117 DT au 30 juin 2019 et sont relatifs aux intérêts à recevoir sur le prêt envers AB Corporation.

### ***V.9 Autres pertes ordinaires***

Les autres pertes ordinaires se sont élevées au 30 juin 2020 à 312 073 DT et correspondent principalement à des pénalités de retard fiscales.

## ***VI. Notes sur l'état de flux de trésorerie***

Pour la détermination de la variation de la trésorerie, la société a choisi le modèle autorisé pour la présentation des flux de trésorerie et ce, conformément à la norme comptable générale. Les différentes variations sont les suivantes :

### ***VI.1 Flux de trésorerie provenant de l'exploitation***

Les flux affectés à l'exploitation ont atteint 5.100.625 DT et sont principalement retracés par les variations des postes du bilan et l'ajustement du résultat de l'exercice par les dotations aux amortissements et aux provisions, l'actualisation des titres de placements et la quote-part des subventions d'investissement.

### ***VI.2 Flux de trésorerie liés à l'investissement***

Les flux affectés à l'investissement ont dégagé un décaissement net de 2 150.141 DT et se détaillent comme suit :

- Décaissement pour l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles et autres actifs non courants pour 2.077.141 DT ;
- Décaissement pour l'acquisition d'immobilisations financières de 73 000 DT.

### **VI.3 Flux de trésorerie liés au financement**

Les flux provenant du financement ont dégagé un encaissement net de 8.836.033 DT lié aux encaissements des crédits de gestion et aux décaissements des emprunts bancaires et leasing.

### **VII. Informations sur les parties liées**

Les parties liées incluent les actionnaires, les principaux dirigeants (y compris les administrateurs) et leurs membres proches des familles ainsi que les sociétés contrôlées par les actionnaires et les principaux dirigeants ou sur lesquelles ils exercent de l'influence notable.

Les transactions et les soldes avec les parties liées se présentent ainsi :

#### **VII.1 Ventes**

Le chiffre d'affaires hors taxes réalisé au cours du premier semestre de 2020 avec la société mère SOMOCER et les autres parties liées totalise un montant de 1 474 430 DT et se détaille comme suit :

<b><i>En Dinar Tunisien</i></b>	<b>30.06.2020</b>	<b>30.06.2019</b>	<b>31.12.2019</b>
Société A.B.C.	802 046	2 601 585	5 660 479
Société SOMOCER	543 717	5 922 704	12 722 783
Société AB Corporation	17 895	-	-
Société SANIMED	-	3 978	3 978
Société AGRIMED	-	4 220	4 220
Société 3S TRADING	110 772	47 000	278 080
<b>Total du chiffre d'affaires (HTVA)</b>	<b>1 474 430</b>	<b>8 579 487</b>	<b>18 669 540</b>

#### **VII.2 Achats**

Les achats effectués auprès de la société mère SOMOCER et les autres parties liées au cours du premier semestre de 2020 totalisent un montant de 9.618.946 DT et se détaillent comme suit :

<b><i>En Dinar Tunisien</i></b>	<b>30.06.2020</b>	<b>30.06.2019</b>	<b>31.12.2019</b>
Société SOMOCER	8 206 437	10 017 704	20 426 177
Société A.B.C.	-	-	8 266
Société Moderne de Conditionnement « SMC »	1 412 509	2 116 569	3 848 405
<b>Total des achats (HTVA)</b>	<b>9 618 946</b>	<b>12 134 273</b>	<b>24 282 848</b>

#### **VII.3 Soldes avec les parties liées**

La situation des soldes avec les parties liées au 30 juin 2020 se résume au tableau ci-dessous :

Notes aux états financiers intermédiaires de SOTEMAIL arrêtés au 30 juin 2020

En Dinar Tunisien	A B C.	SOMOCER	AB Corporation	SANIMED	SOMOCER NEGOCE	3S TRADING	KIT	SMC	Ideal tran
Autres actifs courants	-	-	971 761	-	515 026	-	6 000	-	6 431
Soldes Clients	161 209	899 350	23 639	5 255	519 113	230 400	-	-	-
Prêt (Long & Court termes)	-	-	2 246 293	-	-	-	-	-	-
Solde Fournisseurs	-	<2 405 303>	-	-	2 025 243	-	-	<1 844 991>	-
Autres passifs courants	-	<85 047>	-	-	-	-	-	-	-
<b>Total</b>	<b>161 209</b>	<b>&lt;1 591 000&gt;</b>	<b>3 241 693</b>	<b>5 255</b>	<b>3 059 382</b>	<b>230 400</b>	<b>6 000</b>	<b>&lt;1 844 991&gt;</b>	<b>6 431</b>

La situation des soldes avec les parties liées au 31 décembre 2019 se résume au tableau ci-dessous :

En Dinar Tunisien	A.B.C.	SOMOCER	AB Corporation	SANIMED	SOMOCER NEGOCE	AGRIMED	3S TRADING	KIT	SMC
Autres actifs courants	-	-	971 761	-	515 026	-	-	3 000	-
Soldes Clients	2 360 832	4 793 912	-	5 255	519 113	5 575	119 629	63 614	-
Prêt (Long & Court termes)	-	-	2 246 292	-	-	-	-	-	-
Solde Fournisseurs (*)	-	2 995 533	-	-	1 418 184	-	-	-	<1 581 721>
Autres passifs courants	-	<116 689>	-	-	-	-	-	-	-
<b>Total</b>	<b>2 360 832</b>	<b>7 672 756</b>	<b>3 218 053</b>	<b>5 255</b>	<b>2 452 323</b>	<b>5 575</b>	<b>119 629</b>	<b>66 614</b>	<b>&lt;1 581 721&gt;</b>

(\*) Le solde des effets à payer émis par SOTEMAIL et escomptés par SOMOCER s'élève à 736 991 DT au 31 décembre 2019.

#### VII.4 Autres transactions avec les parties liées

- En date du 31 mars 2019, SOTEMAIL a transformé ses créances envers la société AB Corporation en un prêt pour un montant de 2.410.796 DT remboursable trimestriellement sur une période de 10 ans et rémunéré à un taux annuel fixe de 8%. Le solde restant dû au 30 juin 2020 s'élève à 2.246.292 DT dont 272.527 DT payables à moins d'un an. Les intérêts constatés par la société « SOTEMAIL » au titre du premier semestre 2020 s'élèvent à 89.150 DT hors taxes.
- Le Conseil d'Administration a autorisé en 2016 la convention d'assistance entre la société SOTEMAIL et la société SOMOCER Négoce qui porte sur la gestion et l'administration des ventes à partir du 01 octobre 2016. En vertu de cette convention, SOMOCER Négoce est rémunérée par une commission égale à 1,5% du montant des revenus réalisées par SOTEMAIL et ce, pour une période de 5 ans renouvelable par tacite reconduction. Un avenant a été signé le 1er juillet 2019 portant sur la révision à la hausse du taux de la commission passant de 1,5% à 2,5% avec une date d'effet le 1er janvier 2019. Le montant des commissions facturées par la société SOMOCER Négoce au titre du premier semestre 2020 s'élève à 420.584 DT hors taxes.
- La location auprès de SOMOCER d'un bureau sis à Menzel El Hayet pour un loyer annuel de 1.200 DT TTC.

### VIII.1 Soldes intermédiaires de gestion (En Dinar Tunisien)

Produits	30.06.2020	30.06.2019	Charges	30.06.2020	30.06.2019	Soldes	30.06.2020	30.06.2019
CA Local	16 884 462	25 185 181	Stockage					
CA Export	193 424	2 373 522						
Production stocke	3 692 445	4 492 589						
<b>Total</b>	<b>20 770 331</b>	<b>32 051 292</b>	<b>Total</b>			<b>Production</b>	<b>20 770 331</b>	<b>32 051 292</b>
Production	20 770 331	32 051 292	Achats consommés	14 505 958	20 081 973	Marge sur coût matière	6 264 373	11 969 319
Marge sui coût matière	6 264 373	11 969 319	Autres charges externes	1 548 503	2 075 019	Valeur ajoutée	4 715 870	9 894 300
Valeu ajoutee	4 715 870	9 894 300	Charges de personnel	3 151 441	3 296 672	Excédent brut d'exploitation	1 500 657	9 733 619
			Impôts et taxes	63 771	160 680			
			<b>Total</b>	<b>3 215 212</b>	<b>3 457 353</b>			
Excedent brut d'exploitation	1 500 657	6 436 947	Charges financières nettes	4 634 765	3 240 074			
Autre produits ordinaires	16	27 548	Autres pertes ordinaires	312 073	121 780			
Produits financiers	89 150	96 117	DAAP	3 378 404	2 121 819			
Quotes-parts des subv d'investissement	137 356	89 499	Impôt sur les bénéfices	60 000	150 000			
<b>Total</b>	<b>1 727 180</b>	<b>6 650 112</b>	<b>Total</b>	<b>8 385 242</b>	<b>5 633 672</b>	<b>Résultat des activités ordinaires</b>	<b>&lt;6 658 062&gt;</b>	<b>1 016 440</b>
Resultat des activités ordinaires	<6 658 062>	1 016 440	Pertes extraordinaires	-	-	<b>Résultat après modifications</b>	<b>&lt;6 658 062&gt;</b>	<b>1 016 440</b>
<b>Total</b>	<b>&lt;6 658 062&gt;</b>	<b>1 016 440</b>	<b>Total</b>	<b>-</b>	<b>-</b>			



### IX.1 Tableau de variation des immobilisations

Libellé	V.B 2019	Acquisitions	Cessions /Reclass.	V.B HY20	Amortiss. Cumulés 2019	Dotations	Amortiss. Cumulés 2019	V.C.N	
								31/12/2019	30/06/2020
Logiciel	179 324	10 972	-	190 296	132 066	19 347	151 413	47 258	38 883
Fonds de commerce	30 000	-	-	30 000	2 625	750	3 375	27 375	26 625
<b>Total I Incorporelles</b>	<b>209 324</b>	<b>10 972</b>	<b>-</b>	<b>220 296</b>	<b>134 691</b>	<b>20 097</b>	<b>154 788</b>	<b>74 633</b>	<b>65 508</b>
Terrains	1 105 602	-	-	1 105 602	0	-	-	1 105 602	1 105 602
Constructions	11 833 041	49 266	-	11 882 307	2 972 692	132 831	3 105 523	8 860 349	8 776 784
Agencement & Inst	4 300 792	207 094	-	4 507 886	2 229 149	110 618	2 339 767	2 071 643	2 168 119
Matériels de transports	108 988	-	-	108 988	68 353	5 577	73 931	40 635	35 058
Matériels industriels	48 388 322	755 705	-	49 144 027	15 637 320	1 043 430	16 680 750	32 751 002	32 463 277
Equipements de bureau	97 007	3 201	-	100 208	54 371	4 553	58 924	42 636	41 284
Matériels informatiques	237 443	6 267	-	243 710	142 837	11 746	154 583	94 606	89 127
Constructions à Stat Jurid Part	1 363 387	-	-	1 363 387	112 272	13 461	125 733	1 251 115	1 237 654
Mat Indus à Stat Jurid Part	4 028 957	-	-	4 028 957	1 471 652	123 853	1 595 504	2 557 305	2 433 452
Mat de transp à Stat Jurid Part	1 689 363	-	-	1 689 363	835 052	44 461	879 513	854 311	809 850
Immobilisations en cours	-	687 225	-	687 225	0	-	-	0	687 225
<b>Total I.Corporelles</b>	<b>73 152 902</b>	<b>1 708 758</b>	<b>-</b>	<b>74 861 660</b>	<b>23 523 698</b>	<b>1 490 530</b>	<b>25 014 228</b>	<b>49 629 204</b>	<b>49 847 432</b>
<b>Total immobilisations</b>	<b>73 362 226</b>	<b>1 719 730</b>	<b>-</b>	<b>75 081 956</b>	<b>23 658 389</b>	<b>1 510 627</b>	<b>25 169 016</b>	<b>49 703 837</b>	<b>49 912 940</b>

## IX.2 Tableau de variation des emprunts

Emprunts	Solde au 31.12.2019			Règlement échéances	Solde au 30.06.2020		
	Total Fin de période	Échéance à + 1 an	Échéance à -1 an		Total Fin de période	Échéance à + 1 an	Échéance à -1 an
BH (7 MD)	3 820 145	2 920 820	899 325	<220 268>	3 599 877	2 466 115	1 133 762
BH (0,7 MD)	21 333	-	21 333	<21 333>	-	-	-
BH (1,75 MD)	53 332	-	53 332	<53 332>	-	-	-
BNA (4MD) 1	499 993	-	499 993	<347 992>	152 001	-	152 001
BNA (2 MD)	288 122	-	288 122	<143 188>	144 934	-	144 934
BNA (4 MD) 2	4 000 000	3 337 889	662 111	-	4 000 000	2 997 357	1 002 643
BTK ( 4 MD)	927 898	-	927 898	<21 888>	906 010	-	906 010
UBCI ( 1,35 MD)	1 040 625	675 000	365 625	-	1 040 625	506 250	534 375
STB (0,960 MD)	960 000	880 000	80 000	-	960 000	800 000	160 000
STB ( 2,5 MD)	2 500 000	1 330 744	1 169 256	<176 497>	2 323 503	684 760	1 638 743
STB (5 MD)	5 000 000	4 000 000	1 000 000	-	5 000 000	3 500 000	1 500 000
<b>Total emprunts en dinars</b>	<b>19 111 448</b>	<b>13 144 453</b>	<b>5 966 995</b>	<b>984 498</b>	<b>18 126 950</b>	<b>10 954 482</b>	<b>7 172 468</b>

### *IX.3 Note sur les immobilisations acquises par voie de leasing*

Année	Contrat N°	Catégorie	Valeur Brute	Charges d'intérêts à payer	Échéance à - 1 an	Total des paiements restants au 30.06.2020	Échéance entre 1 et 5 ans	Taux d'interet
2016	179980	Constructions	1 273 200	384 798	115 828	912 325	796 497	0,92%
2016	382410	Matériel de transport	52 079	601	6 310	6 310	-	0,73%
2017	387270	Matériel de transport	109 000	1 717	20 560	20 560	-	0,64%
2 020	600361	Matériel de transport	23 883	2 691	11 955	23 883	11 928	1,09%
2 018	659771	Matériel de transport & mat indus	129 795	31 123	32 547	129 795	97 248	1,28%
2 018	659781	Matériel de transport	238 623	53 634	60 403	238 623	178 220	1,21%
2 019	659761	Matériel de transport	39 936	9 538	10 017	39 936	29 919	1,28%
2 019	661241	Matériel de transport	119 311	26 817	30 175	119 310	89 135	1,21%
<b>Total</b>			<b>1 985 827</b>	<b>510 919</b>	<b>287 795</b>	<b>1 490 742</b>	<b>1 202 947</b>	

## X. Les engagements hors bilan

### X.1 Engagements donnés

Type d'engagements	Valeur totale	Observation
<b>a) Garanties personnelles</b>		
- Cautionnement et autres garanties	<b>602 226</b>	Le cautionnement se décompose essentiellement des fonds de garanties donnés pour la société tunisienne d'électricité et de gaz (STEG)
-Aval	-	
-Autres garanties	-	
<b>b) Garanties réelles</b>		
<b>- Hypothèques</b>	<b>20 150 000</b>	contrat de crédit de gestion . Hypothèque de rang utile sur le Titre foncier n° 11031/14818 sise à souassi Mahdia d'une superficie globale de 04 H 45 A03 Ca sur lequel est édifiée l'usine
	<b>145 000</b>	Contrat de Crédit à Long Terme : Hypothèque de rang utile sur le Titre foncier n° 11031/14818 sise à souassi Mahdia d'une superficie globale de 04 H 45 A03 Ca sur lequel est édifiée l'usine
	<b>6 855 000</b>	Contrat de Crédit à Long Terme Hypothèque de rang utile sur le Titre foncier n° 11031/14818 sise à souassi Mahdia d'une superficie globale de 04 H 45 A03 Ca sur lequel est édifiée l'usine
	<b>9 990 000</b>	contrat de crédit de gestion Hypothèque de rang utile sur le Titre foncier n° 11031/14818 sise à souassi Mahdia d'une superficie globale de 04 H 45 A03 Ca sur lequel est édifiée l'usine
	<b>1 700 000</b>	Contrat de Crédit à Long Terme Hypothèque de rang utile sur le Titre foncier n° 11031/14818 sise à souassi Mahdia d'une superficie globale de 04 H 45 A03 Ca sur lequel est édifiée l'usine
	<b>2 500 000</b>	Contrat de Crédit à Long Terme Hypothèque de rang utile sur le Titre foncier n° 11031/14818 sise à souassi Mahdia d'une superficie globale de 04 H 45 A03 Ca sur lequel est édifiée l'usine
	<b>5 000 000</b>	Contrat de Crédit à Long Terme Hypothèque de rang utile sur le Titre foncier n° 11031/14818 sise à souassi Mahdia d'une superficie globale de 04 H 45 A03 Ca sur lequel est édifiée l'usine
	<b>4 800 000</b>	contrat de crédit de gestion Hypothèque de rang utile sur le Titre foncier n° 11031/14818 sise à souassi Mahdia d'une superficie globale de 04 H 45 A03 Ca sur lequel est édifiée l'usine
	<b>2 000 000</b>	Contrat de Crédit à Long Terme Hypothèque de rang utile sur le Titre foncier n° 11031/14818 sise à souassi

		Mahdia d'une superficie globale de 04 H 45 A03 Ca sur lequel est édifée l'usine
	<b>4 000 000</b>	Contrat de Crdit à Long Terme : Hypothèque de rang utile sur le Titre foncier n° 11031/14818 sise à souassi Mahdia d'une superficie globale de 04 H 45 A03 Ca sur lequel est édifée l'usine
	<b>4 000 000</b>	Contrat de Crdit à Long Terme : Hypothèque de rang utile sur le Titre foncier n° 11031/14818 sise à souassi Mahdia d'une superficie globale de 04 H 45 A03 Ca sur lequel est édifée l'usine
	<b>1 350 000</b>	Contrat de Crdit à Long Terme : Hypothèque de rang utile sur le Titre foncier n° 11031/14818 sise à souassi Mahdia d'une superficie globale de 04 H 45 A03 Ca sur lequel est édifée l'usine.
	<b>2 450 000</b>	contrat de crdit de gestion . Hypothèque de rang utile sur le Titre foncier n° 11031/14818 sise à souassi Mahdia d'une superficie globale de 04 H 45 A03 Ca sur lequel est édifée l'usine
	<b>4 000 000</b>	Contrat de Crdit à Long Terme Hypothèque de rang utile sur le Titre foncier n° 11031/14818 sise à souassi Mahdia d'une superficie globale de 04 H 45 A03 Ca sur lequel est édifée l'usine
<b>- Nantissements</b>	<b>20 150 000</b>	contrat de crdit de gestion : Un nantissement en rang utile sur l'ensemble des éléments coporels et incorporels Composant un fond de commerce
	<b>145 000</b>	Contrat de Crdit à Long Terme :Un nantissement en rang utile sur l'ensemble des éléments coporels et incorporels Composant un fond de commerce
	<b>6 855 000</b>	Contrat de Crdit à Long Terme :Un nantissement en rang utile sur l'ensemble des éléments coporels et incorporels Composant un fond de commerce
	<b>9 990 000</b>	Contrat de Crdit à Long Terme :Un nantissement en rang utile sur l'ensemble des éléments coporels et incorporels Composant un fond de commerce
	<b>1 700 000</b>	Contrat de Crdit à Long Terme Un nantissement en rang utile sur l'ensemble des éléments coporels et incorporels Composant un fond de commerce
	<b>2 500 000</b>	contrat de crdit de gestion . Un nantissement en rang utile sur l'ensemble des éléments coporels et incorporels Composant un fond de commerce
	<b>5 000 000</b>	Contrat de Crdit à Long Terme Un nantissement en rang utile sur l'ensemble des éléments coporels et incorporels Composant un fond de commerce
	<b>4 800 000</b>	Contrat de Crdit à Long Terme Un nantissement en rang utile sur l'ensemble des éléments coporels et incorporels Composant un fond de commerce
	<b>2 000 000</b>	Contrat de Crdit à Long Terme ·Un nantissement en rang utile sur l'ensemble des éléments coporels et incorporels Composant un fond de commerce
	<b>4 000 000</b>	contrat de crdit de gestion Un nantissement en rang utile sur l'ensemble des éléments coporels et incorporels Composant un fond de commerce

	<b>4 000 000</b>	contrat de crédit de gestion Un nantissement en rang utile sur l'ensemble des éléments coporels et incorporels Composant un fond de commerce
	<b>1 350 000</b>	contrat de crédit de gestion . Un nantissement en rang utile sur l'ensemble des éléments coporels et incorporels Composant un fond de commerce
	<b>2 450 000</b>	Contrat de Crédit à Long Terme Un nantissement en rang utile sur l'ensemble des éléments coporels et incorporels Composant un fond de commerce
	<b>4 000 000</b>	Contrat de Crédit à Long Terme Un nantissement en rang utile sur l'ensemble des éléments coporels et incorporels Composant un fond de commerce
<b>c) Effet escomptés et non échus et avance sur factures</b>	<b>26 795 988</b>	

**X.2 Engagements reçus :**

Type d'engagement	Valeur totale	Société	Observation
<b>a) Garanties réelles</b>			
Hypothèques	<b>620 782</b>	Sté Ben Rjeb	Hypothèque de premier rang sur le Titre foncier n° 3270 sis à Ras Jbel Methine Gouvernorat Bizerte d'une superficie globale de 2451 m <sup>2</sup> sur lequel sont édifiés 3 entrepôts d'une superficie globale de 1034 m <sup>2</sup>
	<b>234 020</b>	Ets Lazreg d'équipement	Hypothèque reçue sur terrain pour couvrir le solde comptable en contentieux.
	<b>25 112</b>	Ste Baticom	Hypothèque reçue sur terrain pour couvrir le solde comptable en contentieux.
Nantissements	<b>20 000</b>	Ste EL Menar	Nantissement en premier rang sur le fonds de commerce.

**XI. Intérêts sur crédits bancaires non encore échus :**

Organisme Financier	Montant (DT)	Intérêts non courus (DT)
BH (7 MD)	7 000 000	320 884
BNA (4 MD)	4 000 000	1 024 984
UBCI ( 1,35 MD)	1 350 000	94 816
STB (0,960 MD)	960 000	321 794
STB ( 2,5 MD)	2 500 000	189 277
STB (5 MD)	5 000 000	1 279 972
<b>Total</b>	<b>20 810 000</b>	<b>3 231 727</b>

**Tunis, le 14 septembre 2020**

**Mesdames et Messieurs les Actionnaires  
de la Société Tunisienne d'Email «SOTEMAIL»  
Menzel Hayet, 5033 Monastir**

### **Introduction**

Nous avons réalisé l'examen limité des états financiers intermédiaires de la Société Tunisienne d'Email («SOTEMAIL» ou «société»), comprenant le bilan au 30 juin 2020, l'état de résultat et l'état de flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers intermédiaires font apparaître des capitaux propres positifs s'élevant à 39.446.132 dinars tunisiens, y compris le résultat déficitaire de la période qui s'élève à 6.658.062 dinars tunisiens.

La Direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers intermédiaires conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers intermédiaires sur la base de notre examen limité.

### **Etendue de l'examen limité**

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession applicables en Tunisie et relatives aux missions d'examen limité d'informations financières intermédiaires. Un examen limité d'états financiers intermédiaires consiste à obtenir les informations nécessaires, principalement auprès des personnes responsables des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques ainsi que toute autre procédure d'examen appropriée. Un examen de cette nature ne comprend pas tous les contrôles propres à un audit effectué selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Il ne permet donc pas d'obtenir l'assurance d'avoir identifié tous les points significatifs qui auraient pu l'être dans le cadre d'un audit et, de ce fait, nous n'exprimons pas une opinion d'audit.



### Justification de notre conclusion avec réserves

Sur la base de notre examen limité des états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2020, les réserves suivantes ont été soulevées :

- SOTEMAIL détient des titres de participation dans la filiale russe «LTD KIT» pour un montant de 214 mille DT. Cette filiale, qui a été créée en 2015 en vue de promouvoir les exportations de la société dans la zone Euro-Asie, a connu des difficultés opérationnelles depuis sa création et elle est actuellement en arrêt d'activité. En l'absence d'informations financières concernant cette filiale et de visibilité quant à la reprise de ses activités, nous ne sommes pas en mesure d'apprécier le caractère recouvrable ou pas de cette participation.
- L'examen des créances clients au 30 juin 2020 a révélé l'existence de créances douteuses pour un montant de 793 mille DT constitué d'une créance de 449 mille DT sur un client libyen datant de plus d'un an et d'une créance sur un client algérien pour 344 mille DT datant de 2016. Etant donné l'ancienneté de ces créances, le rythme de recouvrement et les paiements subséquents nous ne sommes pas en mesure d'apprécier leur caractère recouvrable ou pas.

### Conclusion avec réserves

Sur la base de notre examen limité et sous réserve de l'incidence éventuelle sur les états financiers intermédiaires des situations évoquées dans le paragraphe «justification de notre conclusion avec réserves», nous n'avons pas relevé d'autres faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires ci-joints ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la Société Tunisienne d'Email «SOTEMAIL», au 30 juin 2020, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, conformément aux normes comptables tunisiennes.

### Observation

Nous attirons l'attention sur la note III.12 aux états financiers intermédiaires dans laquelle la Direction décrit l'impact du COVID-19 sur l'activité, la situation financière et les performances de la société ainsi que sur les mesures gouvernementales de soutien dont elle a bénéficié.

**Les Commissaires aux Comptes Associés  
MTBF**

**Ahmed Sahnoun**

Les Commissaires aux Comptes Associés  
MTBF  
Membre de PwC Network  
1000 Avenue des Nations  
1000 Les Berges du Lac - Tunis  
Tél : 216.71.160.000 / 71.963.963  
Fax : 216.71.861.789  
MF : 0033432B/A/M/000

**CRG Audit**

**Chiraz Ddira**



**AVIS DE SOCIETES**

**ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES**

**Société Moderne de Céramique «SOMOCER»**  
Siège Social : Menzel Hayet 5033, Monastir TUNIS

La Société Moderne de Céramique «SOMOCER SA», publie ci-dessous ses états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2020, accompagnés de l'avis des commissaires aux comptes Mr Ahmed SAHNOUN et Mme Chiraz DRIRA.

**Bilan SOMOCER S.A.**  
**Arrêté au 30 juin 2020**  
**(Exprimé en Dinar Tunisien)**

<b>Actifs</b>	<b>Note</b>	<b>30.06.2020</b>	<b>30.06.2019</b>	<b>31.12.2019</b>
<b>Actifs non courants</b>				
<b>Actifs Immobilisés</b>				
Immobilisations incorporelles		1 933 042	1 928 561	1 933 042
Moins : amortissements		<1 366 648>	<1 386 017>	<1 333 579>
	IV 1	<b>566 394</b>	<b>542 544</b>	<b>599 463</b>
Immobilisations corporelles		138 130 867	131 493 218	134 454 795
Moins : amortissements		<79 245 623>	<74 015 961>	<76 458 376>
Moins : provisions		<593 645>	<593 645>	<593 645>
	IV.2	<b>58 291 599</b>	<b>56 883 612</b>	<b>57 402 774</b>
Immobilisations financières		47 226 194	45 898 694	47 290 808
Moins : provisions		<1 437 643>	<1 450 478>	<1 437 643>
	IV.3	<b>45 788 551</b>	<b>44 448 216</b>	<b>45 853 165</b>
<b>Total des actifs immobilisés</b>		<b>104 646 544</b>	<b>101 874 372</b>	<b>103 855 402</b>
Autres actifs non courants	IV.4	1 326 038	2 030 483	1 754 087
<b>Total des actifs non courants</b>		<b>105 972 582</b>	<b>103 904 855</b>	<b>105 609 489</b>
<b>Actifs courants</b>				
Stocks		53 844 779	54 084 667	55 833 418
Moins : provisions		<1 359 817>	<1 779 583>	<955 297>
	IV 5	<b>52 484 962</b>	<b>52 305 084</b>	<b>54 878 121</b>
Chents et comptes rattachés		47 619 228	44 976 429	33 299 968
Moins : provisions		<9 718 703>	<9 453 668>	<10 131 753>
	IV 6	<b>37 900 525</b>	<b>35 522 761</b>	<b>23 168 215</b>
Autres actifs courants		15 092 249	14 361 844	16 109 921
Moins : provisions		<1 048 765>	<954 330>	<1 048 765>
	IV 7	<b>14 043 484</b>	<b>13 407 514</b>	<b>15 061 156</b>
Autres actifs financiers	IV 8	9 950 116	7 587 762	9 497 502
Liquidités et équivalents de liquidités	IV 9	876 013	2 774 717	816 197
<b>Total des actifs courants</b>		<b>115 255 100</b>	<b>111 597 838</b>	<b>103 421 191</b>
<b>Total des actifs</b>		<b>221 227 682</b>	<b>215 502 693</b>	<b>209 030 680</b>

**Bilan SOMOCER S.A.**  
**Arrêté au 30 juin 2020**  
**(Exprimé en Dinar Tunisien)**

<b>Capitaux propres et passifs</b>	<b>Note</b>	<b>30.06.2020</b>	<b>30.06.2019</b>	<b>31.12.2019</b>
<b>Capitaux propres</b>				
Capital		40 656 000	40 656 000	40 656 000
Actions propres		<1 000 000>	<1 000 000>	<1 000 000>
Réserves		22 867 967	22 867 967	22 867 968
Autres capitaux propres		9 108 301	9 285 662	8 946 497
Résultats reportés		9 559 226	6 551 234	6 551 233
<b>Capitaux propres avant résultat de la période</b>		<b>81 191 494</b>	<b>78 360 863</b>	<b>78 021 698</b>
Résultat de la période/de l'exercice		<6 966 568>	2 249 381	3 257 992
<b><u>Total des capitaux propres avant affectation</u></b>	IV.10	<b><u>74 224 926</u></b>	<b><u>80 610 244</u></b>	<b><u>81 279 690</u></b>
<b>Passifs</b>				
<b>Passifs non courants</b>				
Emprunts	IV.11	31 421 379	32 270 588	34 988 115
Provision pour risques et charges		1 005 072	679 988	705 072
<b><u>Total des passifs non courants</u></b>		<b><u>32 426 451</u></b>	<b><u>32 950 576</u></b>	<b><u>35 693 187</u></b>
<b>Passifs courants</b>				
Fournisseurs et comptes rattachés	IV.12	29 887 250	22 368 012	23 561 506
Autres passifs courants	IV 13	17 365 000	13 381 725	11 794 837
Autres passifs financiers	IV 14	43 649 885	38 675 791	41 647 410
Concours bancaires	IV.15	23 674 170	27 516 345	15 054 050
<b><u>Total des passifs courants</u></b>		<b><u>114 576 305</u></b>	<b><u>101 941 873</u></b>	<b><u>92 057 803</u></b>
<b><u>Total des passifs</u></b>		<b><u>147 002 756</u></b>	<b><u>134 892 449</u></b>	<b><u>127 750 990</u></b>
<b><u>Total des capitaux propres et passifs</u></b>		<b><u>221 227 682</u></b>	<b><u>215 502 693</u></b>	<b><u>209 030 680</u></b>

**Etat de résultat SOMOCER S.A.**  
**Période du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin**  
**(Exprimé en Dinar Tunisien)**

	Note	30.06.2020	30.06.2019	31.12.2019
<b><u>Produits d'exploitation</u></b>				
Revenus	V.1	33 603 279	44 985 132	92 921 252
Autres produits d'exploitation	V.2	534 777	424 088	971 542
<b>Total des produits d'exploitation</b>		<b>34 138 056</b>	<b>45 409 220</b>	<b>93 892 794</b>
<b><u>Charges d'exploitation</u></b>				
Variation stocks des produits finis		<1 684 374>	4 151 810	3 488 156
Achats d'approvisionnements consommés	V.3	<20 239 909>	<28 882 760>	<56 149 457>
Charges de personnel	V.4	<6 507 515>	<6 383 673>	<13 590 261>
Dotations aux amortissements et aux provisions	V.5	<3 539 835>	<4 082 001>	<7 908 406>
Autres charges d'exploitation	V.6	<2 829 927>	<3 795 835>	<7 180 390>
<b>Total des charges d'exploitation</b>		<b>&lt;34 801 560&gt;</b>	<b>&lt;38 992 459&gt;</b>	<b>&lt;81 340 358&gt;</b>
<b><u>Résultat d'exploitation</u></b>		<b>&lt;663 504&gt;</b>	<b>6 416 761</b>	<b>12 552 436</b>
Charges financières nettes	V.7	<6 475 756>	<6 425 829>	<14 318 452>
Produits des placements	V.8	506 700	929 330	3 322 492
Autres gains ordinaires	V.9	48 058	2 184 174	2 878 987
Autres pertes ordinaires	V.10	<291 106>	<155 055>	<673 320>
<b><u>Résultat des activités ordinaires avant impôt</u></b>		<b>&lt;6 875 608&gt;</b>	<b>2 949 381</b>	<b>3 762 143</b>
Impôt sur les sociétés		<90 960>	<700 000>	<504 151>
<b>Résultat net de la période/de l'exercice</b>		<b>&lt;6 966 568&gt;</b>	<b>2 249 381</b>	<b>3 257 992</b>

**Etat de flux de trésorerie SOMOCER S.A**  
**Période du 1er janvier au 30 juin 2020**  
**(Exprimé en Dinar Tunisien)**

	Note	30.06.2020	30.06.2019	31.12.2019
<b><u>Flux de trésorerie liés à l'exploitation</u></b>				
Encaissements reçus des clients		27 933 504	57 298 157	129 893 299
Sommes versées aux fournisseurs		<22 846 104>	<41 268 397>	<79 107 069>
Sommes versées au personnel		<4 875 667>	<6 142 261>	<12 817 531>
Frais financiers payés		<3 713 700>	<3 720 747>	<8 936 487>
Encaissements placements		1 948	-	23 240
Décaissements placements		-	-	-
Impôt et taxes		<2 169 160>	<4 999 167>	<10 150 324>
<b><u>Flux de trésorerie générés par/</u></b> <b><u>&lt;affectés à&gt; l'exploitation</u></b>		<b><u>&lt;5 669 179&gt;</u></b>	<b><u>1 167 585</u></b>	<b><u>18 905 128</u></b>
<b><u>Flux de trésorerie liés à l'investissement</u></b>				
Décaissements affectés à l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles		<716 618>	<315 444>	<4 568 357>
Décaissements affectés à l'acquisition d'immobilisations financières		<88 000>	-	<385 881>
Dividendes et autres distributions reçues		-	-	-
<b><u>Flux de trésorerie affectés à</u></b> <b><u>l'investissement</u></b>		<b><u>&lt;804 618&gt;</u></b>	<b><u>&lt;315 444&gt;</u></b>	<b><u>&lt;4 954 238&gt;</u></b>
<b><u>Flux de trésorerie liés au financement</u></b>				
Encaissements provenant des emprunts		1 177 714	4 719 000	6 242 000
Remboursement d'emprunts		<1 882 083>	<6 797 606>	<6 776 150>
Encaissements moyens de financements CT	VI 1	30 325 650	19 980 669	33 517 669
Décaissements moyens de financements CT	VI 2	<32 299 368>	<30 616 428>	<48 373 316>
Distribution de dividendes et autres distributions		<106 522>	<131 742>	<155 496>
Encaissements subventions		698 102	7 756	111 967
<b><u>Flux de trésorerie affectés au</u></b> <b><u>financement</u></b>		<b><u>&lt;2 086 507&gt;</u></b>	<b><u>&lt;12 838 351&gt;</u></b>	<b><u>&lt;15 433 326&gt;</u></b>
<b><u>Variation de trésorerie</u></b>		<b><u>&lt;8 560 304&gt;</u></b>	<b><u>&lt;11 986 210&gt;</u></b>	<b><u>&lt;1 482 436&gt;</u></b>
<b><u>Trésorerie au début de l'exercice</u></b>		<b><u>&lt;14 237 853&gt;</u></b>	<b><u>&lt;12 755 417&gt;</u></b>	<b><u>&lt;12 755 417&gt;</u></b>
<b><u>Trésorerie à la clôture de l'exercice</u></b>		<b><u>&lt;22 798 157&gt;</u></b>	<b><u>&lt;24 741 627&gt;</u></b>	<b><u>&lt;14 237 853&gt;</u></b>

## ***I. Présentation de la société***

La Société Moderne de Céramique « SOMOCER » est une société anonyme, de nationalité tunisienne, régie par le droit tunisien.

Elle a été créée le 3 juillet 1985, son capital s'élève au 30 juin 2020 à 40.656.000 DT divisé en 40.656.000 actions de valeur nominale de 1 DT chacune.

L'objet de la société est la fabrication de carreaux de faïence, grès, baignoires et poudre atomisée. Son activité s'étend sur le marché tunisien et à l'exportation. L'ensemble de ses unités de production est implanté à Menzel Hayet.

Sur le plan fiscal, la société est soumise aux règles du droit commun.

## ***II. Les faits significatifs de la période***

- Suite à la crise sanitaire et économique engendrée par la pandémie du COVID-19, le chiffre d'affaires réalisé au cours des six premiers mois de 2020 a baissé de 11.381 mille DT soit 25% par rapport à la même période de l'année 2019. Cette baisse a abouti à un résultat déficitaire au 30 juin 2020 de 6.966 mille DT contre un bénéfice net de 2.249 mille DT au 30 juin 2019. La note III.12 aux états financiers intermédiaires contient la description de la Direction de l'impact du COVID-19 sur l'activité, la situation financière et les performances ainsi que sur les mesures gouvernementales de soutien dont la société a bénéficié.
- Création de la société « Media plus » spécialisée dans l'exploitation des sites web pour la collecte des bases de données. Le capital de cette société s'élève à 100.000 DT et est composé de 10.000 parts sociales d'une valeur nominale unitaire de 10 dinars. Il est détenu principalement par SOMOCER (45%), SOTEMAIL (30%) et SMC (5%).

## ***III. Principes, règles et méthodes comptables***

Les états financiers intermédiaires de la société sont présentés selon les dispositions du système comptable des entreprises prévu par la loi n° 96-112 du 30 décembre 1996 relative au système comptable des entreprises et plus particulièrement la NCT 19 relative aux états financiers intermédiaires.

Les conventions comptables fondamentales concernant les éléments des états financiers et les procédés de prise en compte de l'information financière, sont présentées conformément au cadre conceptuel de la comptabilité. Les méthodes comptables retenues par la société sont en conformité avec les normes comptables tunisiennes « NCT » mises en vigueur par l'arrêté du ministre des finances du 30 décembre 1996 et plus particulièrement la NCT 19 relative aux états financiers intermédiaires.

Les états financiers intermédiaires doivent être lus en liaison avec les états financiers annuels au 31 décembre 2019.

Les principes comptables appliqués pour l'élaboration des états financiers intermédiaires au 30 juin 2020 sont identiques à ceux appliqués pour l'arrêté des états financiers au 31 décembre 2019.

### **III.1 Immobilisations**

Les immobilisations sont amorties sur leurs durées de vie estimées selon le mode linéaire. Par ailleurs, les biens immobilisés d'une valeur inférieure ou égale à 200 dinars, sont amortis intégralement. Les immobilisations sont enregistrées à leur prix d'achat hors taxes déductibles augmenté des frais directs d'acquisition.

Les coûts ultérieurs ne sont pas comptabilisés en actifs sauf s'il est probable que des avantages économiques futurs associés à ces derniers vont à la société et ces coûts peuvent être évalués de façon fiable. Les coûts courants d'entretien sont constatés dans le résultat au cours de la période où ils sont encourus.

Les taux d'amortissement pratiqués sont les suivants :

<b>Nature</b>	<b>Taux</b>
- Fonds de commerce	5%
- Logiciels	33%
- Constructions	3% (35 ans)
- Installations techniques, matériels et outillages industriels	De 4% à 20%
- Matériels de transport	20%
- Equipements de bureau et matériels informatiques	10%
- Installations générales, agencements et aménagements	3% (35 ans)

La méthode d'amortissement et la durée de vie restante sont revues par le management à l'occasion de chaque arrêté des états financiers.

En cas d'existence d'indices de dépréciation, la valeur comptable nette est ramenée à sa valeur recouvrable estimée par la constatation d'une provision pour dépréciation au niveau de l'état de résultat.

### **III.2 Stocks**

Les stocks sont évalués comme suit :

- Les matières premières, matières consommables et pièces de rechange sont valorisées au coût d'acquisition selon la méthode du coût moyen pondéré. Le coût d'acquisition comprend le prix d'achat, les droits de douane à l'importation et les taxes non récupérables par la société, ainsi que les frais de transport, d'assurance liée au transport, de réception et d'autres coûts directement liés à l'acquisition des éléments achetés ;
- Les produits finis sont valorisés au coût de production de l'année, qui comprend le coût des matières premières et la quote-part des frais directs et indirects rattachés à la production ; et
- Les produits semi-finis, sont valorisés au coût engagé en fonction de l'avancement du stade de la fabrication.

Les stocks sont comptabilisés selon la méthode de l'inventaire permanent. Les produits achetés ou fabriqués sont portés dans les comptes de stocks au moment de leur acquisition ou de leur production. Leurs sorties pour être utilisés dans la production ou pour être vendus constituent des charges de l'exercice et sont portées, de ce fait, dans l'état de résultat.



Les stocks à rotation lente sont ramenés à leur valeur de réalisation nette. La valeur de réalisation nette est le prix de vente estimé dans le cours normal d'activité diminué des coûts estimés pour l'achèvement et des coûts estimés pour réaliser la vente.

### ***III.3 Les emprunts***

Les emprunts à long terme figurent au bilan pour la valeur non amortie sous la rubrique des passifs non courants. La partie à échoir dans un délai inférieur à une année, est reclassée parmi les passifs courants.

Les charges financières courues (qui incluent les intérêts ainsi que les frais d'émission des emprunts) relatives aux emprunts qui ont servi pour le financement de la construction de d'un actif qualifiant, sont capitalisées au niveau du coût. Les autres charges financières sont comptabilisées en résultat de l'exercice.

### ***III.4 Contrats de location financement***

Les contrats de crédit-bail sont examinés pour être qualifiés en contrats de location financement ou de location simple.

Les contrats de location sont classés en tant que contrats de location-financement s'ils transfèrent au preneur la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété des actifs.

Les immobilisations corporelles acquises en vertu d'un contrat de location financement sont enregistrées au bilan à leur juste valeur ou, si celle-ci est inférieure, à la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location.

La dette correspondante, nette des intérêts financiers, est inscrite au passif. Le loyer est défalqué entre remboursement du principal et charges financières selon le taux d'intérêt effectif du contrat. Les charges financières sont comptabilisées en charge de l'exercice à moins qu'elles ne soient capitalisées dans le coût d'un actif qualifiant.

En l'absence de certitude raisonnable quant au transfert de propriété, les immobilisations acquises par voie d'un contrat de location financement sont amorties selon la méthode linéaire sur la période la plus courte entre la durée d'utilité et la durée des contrats. Les frais de location simple sont comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

### ***III.5 Les frais préliminaires et charges à répartir***

Il s'agit des frais attachés à des opérations conditionnant l'existence, ou le développement de la société, engagés au moment de la création de la société, ou ultérieurement à cette date dans le cadre d'une extension, de l'ouverture d'un nouvel établissement ou d'une modification de son capital.

Les frais préliminaires sont portés à l'actif du bilan en charges reportées dans la mesure où ils sont nécessaires à la mise en exploitation de la société et qu'il est probable que les activités futures permettront de récupérer les montants engagés

Ces frais englobent toutes les charges antérieures au démarrage de l'unité de production de la poudre atomisée, de l'unité de cogénération, de l'unité monocuisson (Grès) et de l'unité monoporeuse (faïence) : charges financières, amortissements, frais de personnel, frais exceptionnel de démarrage, etc.

Ils sont résorbés sur une durée maximale de trois ans, à partir de la date d'entrée en exploitation de l'activité avec un délai maximal de cinq ans, à partir de leur engagement.

Les charges à répartir sont relatives aux frais de l'augmentation du capital qui a eu lieu au mois de juin 2016 et aux dépenses publicitaires qui ont un impact bénéfique sur plusieurs exercices et qui ont un caractère non répétitif.

La résorption des frais liés à l'augmentation du capital est faite sur une durée de trois ans et les frais de marketing sont résorbés sur une durée de deux années.

### ***III.6 Provision pour dépréciation des comptes clients et autres actifs courants***

Il est procédé à la clôture de l'exercice à l'estimation d'une provision pour dépréciation des comptes clients et comptes rattachés ainsi que les comptes d'autres actifs courants. A chaque date de clôture le management détermine s'il y a des indicateurs de dépréciation des comptes clients et autres actifs courants. Ces indicateurs comprennent des éléments tels que des manquements aux paiements contractuels ou des difficultés financières du créancier.

La provision est estimée selon la différence entre la valeur comptable de ces créances et la valeur recouvrable estimée au titre de ces créances.

### ***III.7 Provision pour risques et charges***

Les réclamations contentieuses impliquant la société sont évaluées par la direction juridique. Celle-ci peut dans certains cas faire appel à l'assistance d'avocats spécialisés. L'estimation faite au titre du risque financier encouru fait appel au jugement. Les provisions dont l'échéance est supérieure à un an ou dont l'échéance n'est pas fixe de façon précise sont classées en passifs non courants.

Les passifs éventuels ne sont pas comptabilisés mais font l'objet d'une information au niveau des notes aux états financiers sauf si la probabilité de sortie des ressources est probable.

### ***III.8 Liquidités et équivalents de liquidités***

Les liquidités et équivalents de liquidités, figurant dans le bilan et l'état de flux de trésorerie, représentent les disponibilités ainsi que les placements à court terme, liquides et facilement convertibles en trésorerie (généralement dont la maturité est inférieure à trois mois).

### ***III.9 Règles de classification et méthode d'évaluation des placements***

#### ***1. Classification :***

##### ***Les placements à court terme***

Sont classés dans cette catégorie, les placements que l'entreprise n'a pas l'intention de conserver pour plus d'un an et qui, de par leur nature, peuvent être liquidés à brève échéance.

### Les placements à long terme

**a- Les titres de participation :** Il s'agit des titres détenus dans l'intention de conservation durable en vue d'exercer sur la société émettrice un contrôle exclusif, une influence notable ou un contrôle conjoint, ou pour protéger ou promouvoir des relations commerciales.

**b- Les titres immobilisés :** Il s'agit des titres autres que les titres de participation que l'entreprise a l'intention de conserver durablement notamment pour obtenir des revenus et des gains en capital sur une longue période ainsi que les titres dont la conservation durable est subie plutôt que voulue sous l'effet de contraintes juridiques.

## **2. Evaluation :**

Les placements à court terme : A la date de clôture, les placements à court terme font l'objet d'une évaluation à la valeur de marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les autres placements à court terme. Les plus-values et moins-values dégagées sont portées en résultat sur les titres cotés très liquides. Pour les titres cotés qui ne sont pas très liquides et les autres placements à court terme, les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions et les plus-values ne sont pas constatées.

Les placements à long terme : A la date de clôture, il est procédé à l'évaluation des placements à long terme à leur valeur d'usage. Les moins-values par rapport au coût font l'objet de provision. Les plus-values par rapport au coût ne sont pas constatées.

Pour déterminer la valeur d'usage, la société prend en compte plusieurs facteurs tels que la valeur du marché, l'actif net, les résultats et les perspectives de rentabilité de l'entreprise émettrice ainsi que la conjoncture économique et l'utilité procurée à l'entreprise.

### **III.10 Revenus**

Les revenus sont constatés dès lors que les conditions suivantes sont remplies : la société a transféré à l'acheteur les principaux risques et avantages inhérents à la propriété, le montant des revenus peut être mesuré de façon fiable, il est probable que des avantages futurs associés à l'opération bénéficieront à la société et les coûts encourus ou à encourir concernant l'opération peuvent être mesurés de façon fiable.

Les revenus sont mesurés à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir. Les revenus sont nets de remises et réductions commerciales consenties par la société.

### **III.11 Transactions en monnaie étrangère**

Les transactions en monnaie étrangère sont converties en dinar tunisien selon le cours de change de la date d'opération. A la clôture de l'exercice, les éléments monétaires courants libellés en monnaie étrangère sont convertis au cours de change de clôture et les différences de change en résultant sont constatées en résultat de l'exercice.

Les éléments monétaires non courants sont convertis au cours de clôture. Les gains et les pertes de change qui en résultent sont reportés et amortis sur la durée de vie restante de l'élément monétaire s'y rapportant (y compris l'année en cours). L'amortissement tient compte de la durée pondérée par le montant restant à courir de l'élément en question.

L'écart de conversion est ajusté annuellement en fonction du cours de clôture et par rapport au cours historique de la date de l'opération. L'écart de conversion porté au bilan sera basé uniquement sur le gain ou la perte non matérialisé à la fin de l'année concernée.

Le résultat de la période comprend la portion d'amortissement applicable à l'année concernée ainsi que l'effet d'annulation des affectations antérieures.

### ***III.12 Impact de la pandémie du COVID-19 sur l'activité et les états financiers intermédiaires***

Le 11 mars 2020, l'Organisation Mondiale de la Santé (« OMS ») a déclaré l'état de pandémie en relation avec la crise sanitaire liée au coronavirus COVID-19.

En Tunisie, des mesures de protection de la santé publique ont été entreprises à partir de 16 mars 2020 à la suite de la propagation de la maladie.

Dès le début de la crise sanitaire COVID-19 et avant même les premières mesures prises par les autorités tunisiennes, la société a procédé à la mise en place d'un plan de continuité de l'activité (PCA) et de mesures clés mises en place pour assurer la sécurité des salariés et maintenir l'activité essentielle de la société. Ce plan de continuité a permis de mettre en place les mesures barrières de prévention, les règles de communication interne et externe de la société et l'ajustement de la chaîne logistique.

La crise sanitaire et économique engendrée par la pandémie du COVID-19 a impacté négativement l'activité de la société. En effet, le management a décidé de suspendre l'ensemble de ses activités (production et vente) depuis le 20 mars 2020 et ce jusqu'au déconfinement progressif qui a été décidé par le gouvernement Tunisien à partir du 04 mai 2020. De ce fait, une reprise partielle du service « livraison de marchandises » a été autorisée par le management à partir du 4 mai 2020 alors que la reprise générale des autres activités de la société n'a eu lieu que vers la fin du mois de mai.

Cette fermeture a eu comme conséquence une baisse du chiffre d'affaires réalisé au cours des six premiers mois de 2020 de 11.381 mille DT soit 25% de moins que le chiffre d'affaires réalisé lors de la même période de l'année 2019. Cette baisse a abouti à un résultat déficitaire au 30 juin 2020 de 6.966 mille DT contre un bénéfice net de 2.249 mille DT au 30 juin 2019.

Dans ce contexte de crise, le management s'est assuré de la recouvrabilité de ses actifs dont principalement les stocks et les créances envers les clients et a constaté les provisions nécessaires.

Pour faire face à cette situation, la société a souscrit aux mesures gouvernementales prévues par le décret-loi du Chef du Gouvernement n° 2020-6 du 16 avril 2020 et a obtenu un accord de principe pour le bénéfice des mesures d'accompagnement fiscales et bancaires prévues à cet effet et qui sont relatives principalement au rééchelonnement des dettes fiscales sur 7 ans et des dettes bancaires en commun accord avec les banques concernées.

A la date d'arrêtée des états financiers intermédiaires au 30 juin 2020, la société a déposé toutes les demandes requises auprès des instances concernées pour le bénéfice des mesures d'accompagnement ci-avant citées.

### ***III.13 Note sur les événements postérieurs à l'arrêt des états financiers***

Le management de la société n'a identifié aucun événement survenu entre la date de clôture de la période et la date de publication des états financiers intermédiaires nécessitant une information dans les notes aux états financiers.

## ***IV. Notes relatives au bilan***

### ***IV.1 Immobilisations incorporelles***

Les immobilisations incorporelles nettes totalisent au 30 juin 2020 un montant de 566.394 DT contre 599.463 DT au 31 décembre 2019. Elles se détaillent comme suit :

<b>Désignation</b>	<b>30.06.2020</b>	<b>30.06.2019</b>	<b>31.12.2019</b>
Logiciels	334 114	329 633	334 114
Fonds de commerce Somocer	298 000	298 000	298 000
Fonds de commerce Pyramide du lac	245 493	245 493	245 493
Fonds de commerce Hammamet	861 250	861 250	861 250
Fonds de commerce Hachicha plus	194 185	194 185	194 185
<b>Immobilisations incorporelles brutes</b>	<b>1 933 042</b>	<b>1 928 561</b>	<b>1 933 042</b>
Amortissements cumulés	<1 366 648>	<1 386 017>	<1 333 579>
<b>Immobilisations incorporelles nettes</b>	<b>566 394</b>	<b>542 544</b>	<b>599 463</b>

### ***IV.2 Immobilisations corporelles***

Le solde net des immobilisations corporelles s'élève au 30 juin 2020 à 58.291.599 DT contre 57.402.774 DT au 31 décembre 2019 et se détaille comme suit :

<b>Désignation</b>	<b>30.06.2020</b>	<b>30.06.2019</b>	<b>31.12.2019</b>
Terrains	3 199 982	3 199 982	3 199 982
Constructions	22 748 410	22 436 151	22 689 554
Installations techniques matériels et outillages	93 164 933	85 427 159	89 952 104
Matériels de transport	2 130 861	2 484 719	2 103 258
Installations générales, agencements et aménagements	9 396 558	8 885 268	9 208 705
Equipements de bureau et matériels informatiques	1 595 957	1 538 980	1 569 886
Immobilisations en cours	163 586	1 713 149	726
Immobilisations à statut juridique particulier	5 730 580	5 807 810	5 730 580
<b>Immobilisations corporelles brutes</b>	<b>138 130 867</b>	<b>131 493 218</b>	<b>134 454 795</b>
Amortissements cumulés	<79 245 623>	<74 015 961>	<76 458 376>
Provisions sur terrains	<593 645>	<593 645>	<593 645>
<b>Immobilisations corporelles nettes</b>	<b>58 291 599</b>	<b>56 883 612</b>	<b>57 402 774</b>

### ***IV.3 Immobilisations financières***

Les immobilisations financières nettes s'élèvent au 30 juin 2020 à 45.788.551 DT contre 45.853.165 DT au 31 décembre 2019 et elles sont détaillées comme suit :

<b>Désignation</b>	<b>30.06.2020</b>	<b>30.06.2019</b>	<b>31.12.2019</b>
Titres de participations	42 518 150	40 891 688	42 430 150
Dépôts et Cautionnements	1 519 249	1 518 910	3 341 409
Prêt AB corporation	3 188 795	3 488 096	1 519 249
<b>Immobilisations financières brutes</b>	<b>47 226 194</b>	<b>45 898 694</b>	<b>47 290 808</b>
Provision pour dépréciation	<1 437 643>	<1 450 478>	<1 437 643>
<b>Immobilisations financières nettes</b>	<b>45 788 551</b>	<b>44 448 216</b>	<b>45 853 165</b>

Les titres de participations au 30 juin 2020 se détaillent comme suit .

En Dinar Tunisien	Solde Brut au 30/06/2020	Provision pour dépréciation	Solde Net au 30/06/2020
SOTEX ALGER	3 038	<3 038>	-
Société Argile Mednine	26 400	<26 400>	-
BTS	10 000	<10 000>	-
A.B.C	7 896 000	-	7 896 000
SOTEMAIL	24 382 941	-	24 382 941
SOMOCER NEGOCE	1 590 000	-	1 590 000
SANILIT	1 350 000	<1 350 000>	-
I.N.C.O.M.A.	1 836 171	-	1 836 171
Participation ste ELAKKAR	75 000	<25 000>	50 000
SOMOSAN (*)	3 200 000	-	3 200 000
STB	98 600	<23 205>	75 395
SMC	300 000	-	300 000
3S TRADING	1 000 000	-	1 000 000
Idéale transport	705 000	-	705 000
MEDIA PLUS	45 000	-	45 000
<b>Total</b>	<b>42 518 150</b>	<b>&lt;1 437 643&gt;</b>	<b>41 080 507</b>

(\*) Depuis sa création début 2013, SOMOSAN a rencontré des difficultés d'exploitation liées principalement à l'absence de la connexion de son site de production au réseau de gaz naturel ce qui a pesé lourdement sur sa performance depuis son entrée en exploitation. Les charges financières importantes ainsi que la charge de gaz élevée sont à l'origine des pertes cumulées de SOMOSAN.

Un plan de restructuration a été engagé par le management de SOMOSAN et prévoit notamment la recapitalisation de la société SOMOSAN, le rééchelonnement de ses dettes bancaires et la compression de ses coûts d'exploitation. Par ailleurs, le gouvernement tunisien a annoncé son support à la société SOMOSAN à travers le Fond de Reconversion et de Développement des Centres Miniers de Gafsa (FRDCM) et l'engagement de la connexion du gouvernorat de Gafsa au réseau de gaz naturel. De plus, la société a eu l'accord auprès du pôle de compétitivité de Gafsa pour la prise en charge des frais de raccordement. Selon une correspondance de la Société Tunisienne d'Electricité et de Gaz (STEG) en date du 28 décembre 2018, les travaux de raccordement du site de production de la société au réseau de Gaz naturel ont été achevés.

Sur la base de ces éléments, le management de SOMOCER juge qu'il n'y a pas lieu de constater de provision pour dépréciation des titres SOMOSAN et considère que la société SOMOSAN disposera de perspectives de croissance lui permettant de redresser sa situation financière.

#### **IV.4 Autres actifs non courants**

Les autres actifs non courants nets des résorptions s'élèvent au 30 juin 2020 à 1.326.038 DT contre 1.754.087 DT au 31 décembre 2019 et se détaillent comme suit :

Désignation	30.06.2020	30.06.2019	31.12.2019
Frais préliminaires	3 328 143	3 328 143	3 328 143
Charges à répartir	3 416 637	2 793 586	3 416 637
<b>Autres actifs non courants bruts</b>	<b>6 744 780</b>	<b>6 121 729</b>	<b>6 744 780</b>
Résorption	<5 418 742>	<4 091 246>	<4 990 693>
<b>Autres actifs non courants nets</b>	<b>1 326 038</b>	<b>2 030 483</b>	<b>1 754 087</b>

Les autres actifs non courants sont principalement liés à des frais exceptionnels engagés par la société dans le cadre des opérations d'extension et des nouveaux investissements (notamment un nouvel investissement relatif à la ligne de production « Monoporose » qui permet d'avoir la même qualité de faïence avec un seul passage au four au lieu de deux passages). La société supporte des frais exceptionnels dans le cadre de la phase de test de la nouvelle ligne. Au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2020, il n'y a pas eu de nouveaux investissements nécessitant l'activation des frais y afférents.

#### IV.5 Stocks

Le solde net des stocks s'élève au 30 juin 2020 à 52.484.962 DT contre 54.878.121 DT au 31 décembre 2019 et se détaille comme suit :

Désignation	30.06.2020	30.06.2019	31.12.2019
Stocks de matières premières	25 224 259	23 202 270	25 547 961
Stocks de matières consommables et PDR	3 957 986	3 871 835	3 938 549
Stocks de produits finis	24 662 534	27 010 562	26 346 908
<b>Total des stocks bruts</b>	<b>53 844 779</b>	<b>54 084 667</b>	<b>55 833 418</b>
Provisions pour dép. des stocks de matières premières	<451 057>	<406 346>	<417 837>
Provisions pour dép. des stocks de matières consommables et PDR	<119 620>	<69 319>	<88 143>
Provisions pour dép. des stocks de produits finis	<789 140>	<1 303 918>	<449 317>
<b>Total des stocks nets</b>	<b>52 484 962</b>	<b>52 305 084</b>	<b>54 878 121</b>

#### IV.6 Clients et comptes rattachés

Le solde net des clients et comptes rattachés s'élève au 30 juin 2020 à 37.900.525 DT contre 23.168.215 DT au 31 décembre 2019 et se détaille comme suit :

Désignation	30.06.2020	30.06.2019	31.12.2019
Chents ordinaires	27 413 312	28 365 400	14 658 165
Chents effets à recevoir	10 461 958	7 133 138	8 484 795
Clients douteux ou litigieux	9 743 958	9 477 891	10 157 008
<b>Total des comptes clients bruts</b>	<b>47 619 228</b>	<b>44 976 429</b>	<b>33 299 968</b>
Provisions pour dépréciation Clients	<9 718 703>	<9 453 668>	<10 131 753>
<b>Total des comptes clients nets</b>	<b>37 900 525</b>	<b>35 522 761</b>	<b>23 168 215</b>

#### **IV.7 Autres actifs courants**

Le solde net des autres actifs courants s'élève au 30 juin 2020 à 14.043.484 DT contre 15.061.156 DT au 31 décembre 2019 et se détaille comme suit :

<b>Désignation</b>	<b>30.06.2020</b>	<b>30.06.2019</b>	<b>31.12.2019</b>
Personnel, prêts et avances	823 641	1 631 081	1 223 930
Etat impôts et taxes	5 579 553	4 003 422	5 230 171
Avances fournisseurs	54	63 004	54
Dividendes à recevoir ABC (*)	388 035	-	388 035
Produits à recevoir STEG	1 172 000	1 263 292	5 094 395
Créances envers les sociétés du groupe (*)	4 728 443	2 479 843	176 330
Débiteurs divers	798 147	2 656 628	889 299
Loyer à recevoir Pyramide du Lac	178 067	818 664	295 704
Blocage sur crédits documentaires	156 968	-	140 368
Charges constatées d'avance	1 092 908	1 445 910	1 810 305
Subvention à recevoir	174 433	-	861 330
<b>Total des autres actifs courants bruts</b>	<b>15 092 249</b>	<b>14 361 844</b>	<b>16 109 921</b>
Provisions des autres actifs courants	<1 048 765>	<954 330>	<1 048 765>
<b>Total des autres actifs courants nets</b>	<b>14 043 484</b>	<b>13 407 514</b>	<b>15 061 156</b>

(\*) Le détail des créances envers les sociétés du groupe est présenté au niveau de la note VII Soldes avec les parties liées

#### **IV.8 Autres actifs financiers**

Le solde des autres actifs financiers s'élève au 30 juin 2020 à 9.950.116 DT contre 9.497.502 DT au 31 décembre 2019 et se détaille comme suit :

<b>Désignation</b>	<b>30.06.2020</b>	<b>30.06.2019</b>	<b>31.12.2019</b>
Billets de trésorerie ABC Gros	500 000	500 000	500 000
Titres de placement SOTEMAIL	9 009 824	6 681 000	8 709 824
Échéance à moins d'un an sur prêt AB Corporation	440 292	406 762	287 678
<b>Total des autres actifs financiers</b>	<b>9 950 116</b>	<b>7 587 762</b>	<b>9 497 502</b>

#### **IV.9 Liquidités et équivalents de liquidités**

Le solde des liquidités et équivalents de liquidités s'élève au 30 juin 2020 à 876.012 DT contre 816.197 DT au 31 décembre 2019 et se détaille comme suit :

<b>Désignation</b>	<b>30.06.2020</b>	<b>30.06.2019</b>	<b>31.12.2019</b>
Banques	874 844	1 065 093	808 793
Caisse	1 169	6 651	7 404
Effets remis à l'escompte	-	1 702 973	-
<b>Total des liquidités et équivalents de liquidités</b>	<b>876 012</b>	<b>2 774 717</b>	<b>816 197</b>



#### IV.10 Capitaux propres

Le solde des capitaux propres s'élève au 30 juin 2020 à 74.224.926 DT contre 81.279.690 DT au 31 décembre 2019 et se détaille comme suit :

Désignation	30.06.2020	30.06.2019	31.12.2019
Capital social	40 656 000	40 656 000	40 656 000
Actions propres	<1 000 000>	<1 000 000>	<1 000 000>
Réserve légale	4 065 600	4 065 600	4 065 600
Réserves statutaires	1 081 645	1 081 645	1 081 645
Prime d'émission	14 755 569	14 755 569	14 755 569
Prime de fusion	2 965 154	2 965 154	2 965 154
Réserves spéciales de réinvestissement	7 000 000	7 000 000	7 000 000
Fonds social	250 000	250 000	-
Subventions d'investissements (*)	1 858 301	2 035 662	1 946 497
Résultats reportés	9 559 225	6 551 233	6 551 233
<b>Capitaux propres avant résultat</b>	<b>81 191 494</b>	<b>78 360 863</b>	<b>78 021 698</b>
Résultat de la période / de l'exercice	<6 966 568>	2 249 381	3 257 992
<b>Capitaux propres avant affectation</b>	<b>74 224 926</b>	<b>80 610 244</b>	<b>81 279 690</b>

(\*) Le détail des subventions d'investissements se présente comme suit :

Nature des sub. D'investissements	Date d'acquisition	Taux	Valeur Brute	Amort. Antérieurs	VCN au 31/12/2019	Résorption 2020	VCN au 30/06/2020
Plan de mise à niveau	Avant 2012	-	2 929 679	<2 929 679>	-	-	-
4ème plan de mise à niveau	02/04/2014	6,67%	56 175	<21 533>	34 642	1 867	32 775
4ème plan de mise à niveau	09/06/2014	6,67%	906 682	<337 505>	569 177	30 134	539 043
5ème plan de mise à niveau	01/01/2015	6,67%	422 278	<140 822>	281 456	14 048	267 408
Subvention ANME	31/12/2016	6,67%	570 000	<114 071>	455 929	18 944	436 985
Plan de mise à niveau	01/01/2018	6,67%	698 101	<92 808>	605 293	23 203	582 090
<b>Total</b>			<b>5 582 915</b>	<b>&lt;3 636 418&gt;</b>	<b>1 946 497</b>	<b>88 196</b>	<b>1 858 301</b>

#### IV.11 Emprunts

Le solde des emprunts à long terme s'est élevé au 30 juin 2020 à 31.421.379 DT contre un solde de 34.988.115 DT au 31 décembre 2019. Le détail des emprunts à long terme se présente comme suit :

Désignation	30.06.2020	30.06.2019	31.12.2019
Échéances à plus d'un an sur emprunts bancaires (Voir note VIII.7)	19 845 926	21 306 644	22 325 454
Échéances à plus d'un an sur emprunts Leasing (Voir note VIII 6)	657 852	858 247	657 852
Autres dettes envers l'Etat	10 917 601	10 105 697	12 004 809
<b>Total des emprunts</b>	<b>31 421 379</b>	<b>32 270 588</b>	<b>34 988 115</b>

#### **IV.12 Fournisseurs et comptes rattachés**

Le solde des fournisseurs et comptes rattachés s'élève au 30 juin 2020 à 29.887 250 DT contre 23.561.506 DT au 31 décembre 2019 et se détaille comme suit :

<b>Désignation</b>	<b>30.06.2020</b>	<b>30.06.2019</b>	<b>31.12.2019</b>
Fournisseurs d'exploitation	24 639 420	16 843 155	18 053 315
Fournisseurs d'exploitation - effets à payer	5 244 927	5 442 697	5 505 288
Fournisseurs d'immobilisations – retenue de garantie	2 903	82 160	2 903
<b>Total des dettes fournisseurs et comptes rattachés</b>	<b>29 887 250</b>	<b>22 368 012</b>	<b>23 561 506</b>

#### **IV.13 Autres passifs courants**

Le solde des autres passifs courants s'élève au 30 juin 2020 à 17.365.000 DT contre 11.794.837 DT au 31 décembre 2019 et se détaille comme suit :

<b>Désignation</b>	<b>30.06.2020</b>	<b>30.06.2019</b>	<b>31.12.2019</b>
Dettes dues au personnel	1 244 963	884 828	1 068 671
Sécurité sociale	1 141 748	1 425 805	1 050 184
Etat, impôts et taxes	4 204 845	5 435 456	3 341 980
Etat, reconnaissance de dette	7 509 299	3 097 405	4 758 879
Dettes envers les sociétés du groupe (*)	115 211	-	116 505
Obligations cautionnées	794 940	902 486	859 718
Autres crédettes divers	585 088	96 354	228 540
Dividendes à payer	1 383	1 383	1 383
Charges à payer	1 767 523	1 538 008	368 977
<b>Total des autres passifs courants</b>	<b>17 365 000</b>	<b>13 381 725</b>	<b>11 794 837</b>

(\*) Le détail des dettes envers les sociétés du groupe est présenté au niveau de la note VII 5 Soldes avec les parties liées.

#### **IV.14 Autres passifs financiers**

Le solde des autres passifs financiers s'élève au 30 juin 2020 à 43.649.885 DT contre 41.647.410 DT au 31 décembre 2019 et se détaille comme suit :

<b>Désignation</b>	<b>30.06.2020</b>	<b>30.06.2019</b>	<b>31.12.2019</b>
Emprunts à moins d'un an (Voir note VIII.7)	9 429 055	5 660 167	7 653 896
Emprunts leasing à moins d'un an (Voir note VIII 6)	373 939	442 841	399 025
Intérêts courus	874 768	316 985	302 837
Charge à payer échelle d'intérêt	617 128	412 940	804 771
Préfinancement export	4 720 000	4 660 000	4 410 000
Préfinancement stock	6 990 000	6 950 000	6 650 000
Billets de trésorerie	1 000 000	1 300 000	1 000 000
Mobilisation de créances	591 977	652 340	<460>
Crédits de financement	19 053 018	18 280 518	20 427 341
<b>Total des autres passifs financiers</b>	<b>43 649 885</b>	<b>38 675 791</b>	<b>41 647 410</b>

#### ***IV.15 Concours bancaires***

Les concours bancaires s'élèvent au 30 juin 2020 à 23 674.170 DT contre 15 054 050 DT au 31 décembre 2019 et correspondent à des découverts bancaires.

## **V. Notes relatives à l'état de résultat**

### **V.1 Revenus**

Les revenus se sont élevés au 30 juin 2020 à 33 603.279 DT contre 44.985.132 DT au 30 juin 2019 et se détaillent comme suit :

<b>Désignation</b>	<b>30.06.2020</b>	<b>30.06.2019</b>	<b>31.12.2019</b>
Ventes locales	22 922 767	28 080 292	61 434 081
Ventes à l'exportation	1 902 665	5 340 929	8 358 463
Autres Ventes	7 582 070	10 195 085	20 499 433
Ventes électricité	1 195 777	1 368 826	2 629 275
<b>Total des revenus</b>	<b>33 603 279</b>	<b>44 985 132</b>	<b>92 921 252</b>

### **V.2 Autres produits d'exploitation**

Les autres produits d'exploitation se sont élevés au 30 juin 2020 à 534.777 DT contre 424.088 DT au 30 juin 2019 et se détaillent comme suit :

<b>Désignation</b>	<b>30.06.2020</b>	<b>30.06.2019</b>	<b>31.12.2019</b>
Loyers centre pyramide	298 781	291 377	616 908
Subventions d'exploitation	102 800	-	87 758
Subventions d'investissements	88 196	87 711	176 876
Mise à disposition du personnel	45 000	45 000	90 000
<b>Total des autres produits d'exploitation</b>	<b>534 777</b>	<b>424 088</b>	<b>971 542</b>

### **V.3 Achats d'approvisionnements consommés**

Les achats d'approvisionnements consommés se sont élevés au 30 juin 2020 à 20.239.909 DT contre 28.882.760 DT au 30 juin 2019 et se détaillent comme suit :

<b>Désignation</b>	<b>30.06.2020</b>	<b>30.06.2019</b>	<b>31.12.2019</b>
Achats consommés de M.P et consommables	12 213 299	16 999 498	34 428 949
Consommations énergétiques	5 314 635	7 361 564	13 809 884
Achats non stockés	1 794 039	4 229 777	7 156 547
Achats consommés de PSF	573 573	21 212	202 938
Achats sous-traitance	344 363	270 709	551 139
<b>Total des achats d'approvisionnement</b>	<b>20 239 909</b>	<b>28 882 760</b>	<b>56 149 457</b>

### **V.4 Charges de personnel**

Les charges de personnel se sont élevées au 30 juin 2020 à 6.507.515 DT contre 6.383.673 DT au 30 juin 2019 et se détaillent comme suit :

<b>Désignation</b>	<b>30.06.2020</b>	<b>30.06.2019</b>	<b>31.12.2019</b>
Salaires et compléments de salaires	5 560 503	5 451 585	11 699 974
Charges sociales et autres	947 012	932 088	1 890 287
<b>Total des charges de personnel</b>	<b>6 507 515</b>	<b>6 383 673</b>	<b>13 590 261</b>

## V.5 Dotations aux amortissements et aux provisions

Les dotations aux amortissements et aux provisions se sont élevées au 30 juin 2020 à 3 539.835 DT contre 4.082.001 DT au 30 juin 2019 et se détaillent comme suit :

Désignation	30.06.2020	30.06.2019	31.12.2019
Dotations aux amortissements des immobilisations	2 820 316	2 495 843	5 187 402
Résorption des frais préliminaires et des charges à répartir	428 049	773 403	1 672 850
Dotations aux provisions des stocks	404 520	800 000	275 715
Dotations aux provisions des créances clients	-	-	681 138
Dotations aux provisions des autres actifs courants	-	-	94 435
Dotations aux provisions pour risques et charges	300 000	300 000	600 000
<b>Total des dotations aux provisions</b>	<b>3 952 885</b>	<b>4 369 246</b>	<b>8 511 540</b>
Reprise sur provisions des créances clients	<413 050>	<18 000>	<21 053>
Reprise sur provisions des stocks	-	<269 245>	<569 246>
Reprise sur provisions des immobilisations financières	-	-	<12 835>
<b>Total des reprises sur dotations aux provisions</b>	<b>&lt;413 050&gt;</b>	<b>&lt;287 245&gt;</b>	<b>&lt;603 134&gt;</b>
<b>Total dotations aux amortissements et aux provisions</b>	<b>3 539 835</b>	<b>4 082 001</b>	<b>7 908 406</b>

## V.6 Autres charges d'exploitation

Les autres charges d'exploitation se sont élevées au 30 juin 2020 à 2.829.927 DT contre 3.795.835 DT au 30 juin 2019 et se détaillent comme suit :

Désignation	30.06.2020	30.06.2019	31.12.2019
Loyers et charges locatives	64 650	79 944	148 891
Assurances	230 000	190 000	457 625
Entretiens et réparations	274 156	383 052	639 002
Honoraires	229 481	206 196	434 633
Publicité et propagande	293 661	451 193	522 433
Autres services extérieurs	150 677	147 806	311 651
Transport sur achats	-	931	1782
Transport sur ventes à l'export	260 233	318 305	568 527
Transport sur ventes locales	50 723	33 191	83 573
Transports et déplacements	17 455	108 505	210 777
Carburant	58 942	59 497	119 630
Missions et réceptions	121 963	211 258	465 748
Dons et subventions	60 000	20 000	59 646
Jetons de présence	105 000	105 000	210 000
Services bancaires	273 700	366 284	730 381
Impôts et taxes	197 411	296 304	580 297
Commissions sur ventes	632 291	908 866	1 849 993
Transferts de charges	<190 416>	<90 497>	<214 199>
<b>Total des autres charges d'exploitation</b>	<b>2 829 927</b>	<b>3 795 835</b>	<b>7 180 390</b>

### ***V.7 Charges financières nettes***

Les charges financières nettes se sont élevées au 30 juin 2020 à 6.475.756 DT contre 6.425.829 DT au 30 juin 2019 et se détaillent comme suit :

<b>Désignation</b>	<b>30.06.2020</b>	<b>30.06.2019</b>	<b>31.12.2019</b>
Intérêts bancaires	6 287 152	5 427 063	12 439 987
Différences de change nettes	188 604	998 766	1 878 465
<b>Total des charges financières nettes</b>	<b>6 475 756</b>	<b>6 425 829</b>	<b>14 318 452</b>

### ***V.8 Produits des placements***

Les produits des placements se sont élevés au 30 juin 2020 à 506.700 DT contre 929.330 DT au 30 juin 2019 et se détaillent comme suit :

<b>Désignation</b>	<b>30.06.2020</b>	<b>30.06.2019</b>	<b>31.12.2019</b>
Produits financiers sur prêt AB Corporation	143 768	154 505	303 747
Autres produits financiers	1 948	29 280	337 387
Produits des participations	60 984	245 545	388 035
Gain latent sur actualisation des titres SOTEMAIL	300 000	500 000	2 293 323
<b>Total des produits de placements</b>	<b>506 700</b>	<b>929 330</b>	<b>3 322 492</b>

### ***V.9 Autres gains ordinaires***

Les autres gains ordinaires se sont élevés au 30 juin 2020 à 48.058 DT contre 2.184.174 DT au 30 juin 2019 et se détaillent comme suit :

<b>Désignation</b>	<b>30.06.2020</b>	<b>30.06.2019</b>	<b>31.12.2019</b>
Apurement des soldes fournisseurs	-	-	47 321
Plus-value de cession d'immobilisations	48 058	-	611 734
Protocole d'accord ATD SICAR	-	2 183 516	2 183 516
Autres	-	658	36 416
<b>Total des autres gains ordinaires</b>	<b>48 058</b>	<b>2 184 174</b>	<b>2 878 987</b>

### ***V.10 Autres pertes ordinaires***

Les autres pertes ordinaires se sont élevées au 30 juin 2020 à 291.106DT contre 155.055 DT au 30 juin 2019. Elles se détaillent comme suit :

<b>Désignation</b>	<b>30.06.2020</b>	<b>30.06.2019</b>	<b>31.12.2019</b>
Pénalités de retard sur déclarations fiscales	148 677	145 187	530 409
Autres pertes	142 429	9 868	142 911
<b>Total des autres pertes ordinaires</b>	<b>291 106</b>	<b>155 055</b>	<b>673 320</b>

## **VI. Notes sur l'état de flux de trésorerie**

### **VI.1 Les encaissements provenant des moyens de financement à court terme**

Les encaissements liés aux moyens de financement à court terme se détaillent comme suit :

<b>Désignation</b>	<b>30.06.2020</b>	<b>30.06.2019</b>	<b>31.12.2019</b>
Encaissement billets de trésorerie (*)	-	1 367 869	4 869
Encaissement MCNE	419 400	652 800	652 800
Encaissement crédits préfinancement export	6 860 000	7 060 000	12 660 000
Encaissement crédits préfinancement stocks	10 140 000	10 900 000	20 200 000
Encaissement crédit de financement (*)	12 906 250	-	-
<b>Total</b>	<b>30 325 650</b>	<b>19 980 669</b>	<b>33 517 669</b>

(\*) La colonne comparative a été retraitée pour des besoins de comparabilité.

### **VI.2 Les décaissements liés aux moyens de financement à court terme**

Les décaissements liés aux moyens de financement à court terme se détaillent comme suit :

<b>Désignation</b>	<b>30.06.2020</b>	<b>30.06.2019</b>	<b>31.12.2019</b>
Décaissement billets de trésorerie (*)	-	1 333 215	1 633 215
Décaissement M C.N.E	-	365 900	1 018 700
Décaissement crédits préfinancement export	6 550 000	6 750 000	12 600 000
Décaissement crédits préfinancement stock	9 800 000	10 300 000	19 900 000
Décaissement placement	-	10 000	110 000
Décaissement crédit de financement (*)	15 949 368	11 857 313	13 111 401
<b>Total</b>	<b>32 299 368</b>	<b>30 616 428</b>	<b>48 373 316</b>

(\*) La colonne comparative a été retraitée pour des besoins de comparabilité.

## **VII. Informations sur les parties liées**

Les parties liées incluent les actionnaires les principaux dirigeants (y compris les administrateurs) et leurs membres proches des familles ainsi que les sociétés contrôlées par les actionnaires et les principaux dirigeants ou sur lesquelles ils exercent de l'influence notable.

### **VII.1 Ventes**

Le chiffre d'affaires hors taxes réalisé au cours du premier semestre 2020 avec les parties liées totalise un montant de 9.924.595 DT contre un montant de 14.008.327 DT au 30 juin 2019 et se détaille comme suit :

<b>En Dinar Tunisien</b>	<b>30.06.2020</b>	<b>30.06.2019</b>	<b>31.12.2019</b>
Société ABC	1 712 292	3 203 200	6 708 426
Société AB Corporation	-	-	2 721
Société SOTEMAIL	8 132 416	9 907 302	20 222 631
Société SANIMED	-	796 677	1 112 700
Société Moderne de conditionnement (SMC)	5 541	6 206	12 070
Société AGRIMED	-	2 948	4 599
3 S TRADING	74 346	91 994	199 206
<b>Total du chiffre d'affaires hors taxes</b>	<b>9 924 595</b>	<b>14 008 327</b>	<b>28 262 353</b>

### **VII.2 Achats**

Les achats hors taxes effectués auprès des parties liées au cours du premier semestre 2020 se détaillent comme suit :

<b>En Dinar Tunisien</b>	<b>30.06.2020</b>	<b>30.06.2019</b>	<b>31.12.2019</b>
Société ABC	2 138	6 048	11 479
Société SOTEMAIL	515 056	5 897 438	12 759 823
Société SANIMED	-	137 877	145 035
Société Moderne de conditionnement (SMC)	1 509 873	2 160 699	4 137 312
<b>Total achats hors taxes</b>	<b>2 027 067</b>	<b>8 202 062</b>	<b>17 042 170</b>



### ***VII.3 Autres transactions avec les parties liées***

- En date du 31 mars 2019, SOMOCER a transformé ses créances envers la société AB Corporation en un prêt pour un montant de 3.894.859 DT payable trimestriellement sur une période de 10 ans et rémunéré à un taux annuel fixe de 8%. Le solde restant dû au 30 juin 2020 s'élève à 3.629.087 DT dont 440.292 DT payables à moins d'un an. Les intérêts constatés par la société au titre du premier semestre 2020 s'élèvent à 143.768 DT hors taxes.
- La location au profit de la société « SOTEMAIL » d'un bureau sis à Menzel El Hayet pour un loyer annuel de 1.200 DT TTC.
- Un terrain acquis par la société SOMOCER NEGOCE SARL pour un montant total de 403.602 DT a été mis à la disposition de la société SOMOCER à titre gracieux pour l'exploiter en tant que dépôt.

- Le Conseil d'Administration a autorisé, en date du 22 avril 2014, la convention d'assistance entre la société SOMOCER et la société SOMOCER Négoce qui porte sur la gestion et l'administration des ventes à l'export à partir du 01 janvier 2014. En vertu de cette convention, SOMOCER Négoce est rémunérée par une commission égale à 5% du montant des ventes réalisées à l'export et ce, pour une période de 5 ans. En 2016, un avenant a été signé entre les deux parties stipulant que SOMOCER Négoce percevra une commission de 1,5% sur les ventes réalisées sur le marché local et export pour une période de 5 ans. En 2019, un avenant a été signé entre les deux parties en ramenant le taux de 1,5% à 2,5% sur les ventes réalisées sur le marché local et export.

Le montant de la commission facturée par la société SOMOCER Négoce au titre du premier semestre 2020 s'élève à 632.291 DT, hors taxes.

- SOMOCER a souscrit à des billets de trésorerie émis par la société ABC Gros pour un montant s'élevant à 500.000 DT pour une période de 100 jours commençant le 26 avril 2018 avec une date d'échéance au 3 août 2018 et avec un taux d'intérêt de 8,75% par an. Ces billets de trésorerie n'ont pas fait l'objet de remboursement au 30 juin 2020.
- Courant le premier semestre de l'année 2020 SOMOCER a constaté des produits à hauteur de 31.487 DT relatifs au loyer d'un dépôt au profit de la société SMC.
- Courant le premier semestre de l'année 2020 SOMOCER a constaté des produits relatifs aux services de contrôle gestion et d'assistance financière assurés par son personnel pour la société SMC et ce à raison de 7.500 DT par mois soit un total de 45.000 DT.
- Courant l'exercice 2018, SOMOCER a signé une convention de billets de trésorerie avec « 3S Trading » pour un montant s'élevant à 1.000.000 DT pour une période de 12 mois commençant le 16 mars 2018 avec une date d'échéance au 10 mars 2019 avec un taux d'intérêt de 6% par an. Ces billets ne sont pas encore remboursés au 30 juin 2020. Les intérêts constatés au titre du premier semestre 2020 s'élèvent à 10.678 DT.

#### ***VII.4 Billets de trésorerie***

SOMOCER a souscrit à des billets de trésorerie non encore remboursés au 30 juin 2020 émis par les parties liées et se détaillent comme suit :

	<b>Date d'émission</b>	<b>Montant en TND</b>	<b>Date d'échéance</b>	<b>Taux d'intérêts</b>	<b>Solde au 30.06.20</b>
ABC Gros	26/04/2018	500 000	08/04/2019	9%	500 000
<b>Total</b>		<b>500 000</b>			<b>500 000</b>

#### ***VII.5 Soldes avec les parties liées***

Les soldes débiteurs avec les parties liées au 30 juin 2020 se détaillent comme suit :

En DT	Autres actifs courants	Dividendes à recevoir	Billets de trésorerie	Prêts (CT et LT)	Autres passifs courants	Total
ABC GROS	-	-	500 000	-	-	500 000
3S TRADING	-	-	-	-	<115 211>	<115 211>
SOTEMAIL	217 625	-	-	-	-	217 625
Négoce	2 481 710	-	-	-	-	2 481 710
SOMOSAN	1 066 608	-	-	-	-	1 066 608
SAPHIR	16 439	-	-	-	-	16 439
AGRIMED	326 352	-	-	-	-	326 352
SMC	503 512	-	-	-	-	503 512
ABC	96 613	388 035	-	-	-	484 648
INCOMA	4 922	-	-	-	-	4 922
AB COPORATION	-	-	-	3 629 087	-	3 629 087
IDEAL TRANSPORT	14 662	-	-	-	-	14 662
<b>Total</b>	<b>4 728 443</b>	<b>388 035</b>	<b>500 000</b>	<b>3 629 087</b>	<b>&lt;115 211&gt;</b>	<b>9 130 354</b>

Les soldes débiteurs avec les parties liées au 31 décembre 2019 se détaillent comme suit :

En DT	Autres actifs courants	Dividendes à recevoir	Billets de trésorerie	Prêts (CT et LT)	Autres passifs courants	Total
ABC GROS	597 196	-	500 000	-	-	1 097 196
3S TRADING	-	-	-	-	<116 505>	<116 505>
SOTEMAIL	140 485	-	-	-	-	140 485
Négoce	2 401 982	-	-	-	-	2 401 982
SOMOSAN	982 019	-	-	-	-	982 019
SAPHIR	16 083	-	-	-	-	16 083
AGRIMED	326 352	-	-	-	-	326 352
SMC	392 128	-	-	-	-	392 128
ABC	83 228	388 035	-	-	-	471 263
SANIMED	150 000	-	-	-	-	150 000
INCOMA	4 922	-	-	-	-	4 922
AB COPORATION	-	-	-	3 629 087	-	3 629 087
<b>Total</b>	<b>5 094 395</b>	<b>388 035</b>	<b>500 000</b>	<b>3 629 087</b>	<b>&lt;116 505&gt;</b>	<b>9 495 012</b>

En outre, les comptes de SOMOCER font état de soldes d'exploitation, clients et fournisseurs, sur les sociétés du groupe au 30 juin 2020 qui se détaillent comme suit :

En DT	SOTEMAIL	SOMOCER Négoce	ABC	SMC	SOMOSAN	SANIMED	Agrimed
Créances clients	6 802 461	<16 009>	1 050 805	390 619	21 608	73 594	<3 357>
Dettes fournisseurs	938 288	<1 305 626>	2 544	2 653 999	-	<3 945>	-
<b>Total</b>	<b>7 740 749</b>	<b>&lt;1 321 635&gt;</b>	<b>1 053 349</b>	<b>3 044 618</b>	<b>21 608</b>	<b>69 649</b>	<b>&lt;3 357&gt;</b>

Les comptes d'exploitation au 31 décembre 2019 sont détaillés dans le tableau suivant :

En DT	SOTEMAIL	SOMOCER Négoce	ABC	3 <sup>S</sup> TRADING	SMC	SOMOSAN	SANIMED
Créances clients (*)	<2 258 542>	<16 009>	1 130 470	199 207	64 359	21 608	285 385
Dettes fournisseurs	<4 793 912>	551 245	-		<2 089 618>	-	<4 573>
<b>Total</b>	<b>&lt;7 052 454&gt;</b>	<b>535 237</b>	<b>1 130 470</b>	<b>199 207</b>	<b>&lt;2 025 259&gt;</b>	<b>21 608</b>	<b>280 812</b>

(\*) Le solde des effets à payer émis par SOTEMAIL et escomptés par SOMOCER s'élève à 736.991 DT au 31 décembre 2019.

## VII.6 Engagements hors bilan avec les parties liées

Le montant des effets escomptés non échus avec les parties liées au 30 juin 2020 se présente comme suit :

- Un solde de 1.126.175 DT avec SOTEMAIL ;
- Un solde de 5.330.079 DT avec ABC.
- Un solde de 213.532 DT avec SMC.
- Un solde de 486.110 DT avec SANIMED.

Le conseil d'administration a autorisé en date du 06 janvier 2014 les cautions solidaires de SOMOCER au profit de SOMOSAN en couverture des crédits bancaires à contracter par cette dernière et qui sont détaillés comme suit :

- ATB : Crédit moyen terme (CMT) 3.000.000 DT et crédit de gestion de 775.000 DT ;
- BNA : Crédit moyen terme (CMT) 4.000.000 DT et crédit de gestion de 1.550.000 DT ;
- BH : Crédit moyen terme (CMT) 2.000.000 DT et crédit de gestion : 775.000 DT ;
- TF Bank : Crédit moyen terme (CMT) 1.000.000 €.

## VIII. Autres notes complémentaires

### VIII.1 Etat des placements

#### Placements à long terme dans des sociétés autres que filiales

En Dinar Tunisien	Coût d'acquisition	Pourcentage de détention	Provision constituée
SOMOSAN	3 200 000	27%	-
SANILIT	1 350 000	20%	1 350 000
INCOMA	1 836 171	9%	-
STB	98 600	NA	23 205
EL AKKAR	75 000	50%	25 000
Société Argile Médenine	26 400	40%	26 400
BTS	10 000	0%	10 000
SOTEX ALGER	3 038	NA	3 038
<b>Total</b>	<b>6 599 209</b>		<b>1 437 643</b>

***Placements à long terme dans des sociétés filiales***

<b>En Dinar Tunisien</b>	<b>Coût d'acquisition</b>	<b>Pourcentage de détention</b>	<b>Provision constituée</b>
SOTEMAIL	24 382 941	68%	-
ABC	7 896 000	78%	-
SOMOCER Négoce	1 590 000	99%	-
SMC	300 000	39%	-
3S Trading	1 000 000	91%	-
Idéale transport	705 000	40%	-
MEDIA PLUS	45 000	45%	-
<b>Total</b>	<b>35 918 941</b>		-

***Placements à court terme***

<b>En Dinar Tunisien</b>	<b>Valeur comptable</b>	<b>Coût d'acquisition</b>	<b>+/- Value</b>
Titre de placements SOTEMAIL	9 009 824	4 176 501	4 833 323
Billets de trésorerie ABC Gros	500 000	500 000	-
<b>Total</b>	<b>9 509 824</b>	<b>4 676 501</b>	<b>4 833 823</b>

***VIII.2 Résultat par action***

<b>Désignation</b>	<b>30.06.2020</b>	<b>30.06.2019</b>	<b>31.12.2019</b>
Nombre moyen pondéré d'actions	40 656 000	40 656 000	40 656 000
Résultat net	<6 966 568>	2 249 381	3 257 992
<b>Résultat par action</b>	<b>&lt;0,171&gt;</b>	<b>0,055</b>	<b>0,080</b>

### VIII.3 Soldes intermédiaires de gestion (En Dinar Tunisien)

Produits	30.06.2020	30.06.2019	Charges	30.06.2020	30.06.2019	Saldes	30.06.2020	30.06.2019
CA Local	22 922 767	28 080 292	Stockage	<1 684 374>	4 151 810			
CA Export	1 902 665	5 340 929						
Autres Ventes	8 777 847	11 563 911						
<b>Total</b>	<b>33 603 279</b>	<b>44 985 132</b>	<b>Total</b>	<b>&lt;1 684 374&gt;</b>	<b>4 151 810</b>	<b>Production</b>	<b>31 918 905</b>	<b>49 136 942</b>
Production	31 918 905	49 136 942	Achats consommés	20 239 909	28 882 760	Marge sur coût matière	11 678 996	20 254 183
Marge sur coût matière	11 678 996	20 254 183	Autres charges externes	2 822 931	3 590 027	Valeur ajoutée	8 856 065	16 664 155
Valeur ajoutée	8 856 065	16 664 155	Charges de personnel	6 507 515	6 383 674	Excédent brut d'exploitation	2 151 137	9 984 177
			Impôts et taxes	197 412	296 304			
			<b>Total</b>	<b>6 704 927</b>	<b>6 679 978</b>			
Excédent brut d'exploitation	2 151 137	9 984 177	Charges financières nettes	6 475 756	6 425 829			
Subventions d'exploitation	88 196	87 711	Autres charges ordinaires	291 106	155 055			
Autre produits ordinaires	494 639	2 520 551	Dotations aux amort et prov	3 539 834	4 082 001	Resultat des activités ordinaires	<6 966 568>	2 249 381
Transfert de charge	190 416	90 497	Impôt sur les bénéfices	90 960	700 000			
Produits de placement	506 700	929 330						
<b>Total</b>	<b>3 431 088</b>	<b>13 612 267</b>	<b>Total</b>	<b>10 397 655</b>	<b>11 362 885</b>			
Resultat des activités ordinaires	<6 966 568>	2 249 381	Pertes extraordinaires	-	-	Resultat après modifications	<6 966 568>	2 249 381
<b>Total</b>	<b>&lt;6 966 568&gt;</b>	<b>2 249 381</b>	<b>Total</b>	<b>-</b>	<b>-</b>			

### VIII.4 Tableau de variation des capitaux propres

En Dinar Tunisien	Solde au 31.12.2019	Résultats reportés	Distribution de dividendes	Réserves légales	Fonds social	Quote part Sub. D'investissement	Résultat de l'exercice	Solde au 30.06.2020
Capital social	40 656 000	-	-	-	-	-	-	40 656 000
Actions propres	<1 000 000>	-	-	-	-	-	-	<1 000 000>
Réserve legale	4 065 600	-	-	-	-	-	-	4 065 600
Réserves statutaires	1 081 645	-	-	-	-	-	-	1 081 645
Réserves spéciales de réinvestissement	7 000 000	-	-	-	-	-	-	7 000 000
Résultats reportés	6 551 233	3 257 992	-	-	<250 000>	-	-	9 559 225
Fond social	-	-	-	-	250 000	-	-	250 000
Prime d'émission	14 755 569	-	-	-	-	-	-	14 755 569
Prime de fusion	2 965 154	-	-	-	-	-	-	2 965 154
Sub D'investissement	1 946 497	-	-	-	-	<88 196>	-	1 858 301
<b>Capitaux Propres</b>	<b>78 021 698</b>	<b>3 257 992</b>	-	-	-	<b>&lt;88 196&gt;</b>	-	<b>81 191 494</b>
Résultat de la période	3 257 992	<3 257 992>	-	-	-	-	<6 966 568>	<6 966 568>
<b>Total capitaux propres</b>	<b>81 279 690</b>	-	-	-	-	<b>&lt;88 196&gt;</b>	<b>&lt;6 966 568&gt;</b>	<b>74 224 926</b>

### VIII.5 Tableau de variation des immobilisations

Libelle	Valeur brute au 31/12/2019	Acquisitions	Reclas. s.	Cessions / Ajustements	Valeur brute au 30/06/2020	Amortiss. Cumulés au 31/12/2019 & Provisions	Dotations	Reprises	Amortiss. Cumulés au 30/06/2020 & Provisions	V.C.N au 31/12/2019	V.C.N au 30/06/2020
Logiciels	334 114	-	-	-	334 114	313 264	3 335	-	316 599	20 850	17 515
Fonds de commerce	1 598 928	-	-	-	1 598 928	1 020 315	29 734	-	1 050 049	578 613	548 879
<b>Total des immobilisations incorporelles</b>	<b>1 933 042</b>	-	-	-	<b>1 933 042</b>	<b>1 333 579</b>	<b>33 069</b>	-	<b>1 366 648</b>	<b>599 463</b>	<b>566 394</b>
Ferrains	3 199 982	-	-	-	3 199 982	593 645	-	-	593 645	2 606 337	2 606 337
Constructions	22 689 554	58 856	-	-	22 748 410	13 271 710	192 070	-	13 463 780	9 417 844	9 284 630
ITMOI	89 952 104	3 212 829	-	-	93 164 933	49 709 320	2 150 311	-	51 859 631	40 242 784	41 305 302
Matériels de transport	2 103 258	27 603	-	-	2 130 861	1 849 945	39 170	-	1 889 115	253 313	241 746
Installations générales, agencements et aménagements	9 208 705	189 014	-	<1 162>	9 396 557	7 202 569	180 724	-	7 383 293	2 006 136	2 013 264
Équipements de bureau et matériels informatiques	1 569 886	26 072	-	-	1 595 958	1 244 719	45 918	-	1 290 637	325 167	305 321
Immobilisations à statut juridique particulier	5 730 580	-	-	-	5 730 580	3 180 113	179 054	-	3 359 167	2 550 467	2 371 413
Immobilisations en cours	726	163 586	-	<726>	163 586	-	-	-	-	726	163 586
<b>Total des immobilisations corporelles</b>	<b>134 454 795</b>	<b>3 677 960</b>	-	<b>&lt;1 888&gt;</b>	<b>138 130 867</b>	<b>77 052 021</b>	<b>2 787 247</b>	-	<b>79 839 268</b>	<b>57 402 774</b>	<b>58 291 599</b>
<b>Total</b>	<b>136 387 837</b>	<b>3 677 960</b>	-	<b>&lt;1 888&gt;</b>	<b>140 063 909</b>	<b>78 385 600</b>	<b>2 820 316</b>	-	<b>81 205 916</b>	<b>58 002 237</b>	<b>58 857 993</b>



### VIII.6 Note sur les immobilisations acquises par voie de leasing

Année	Contrat N°	Catégorie	Valeur Brute	Échéance entre 1 et 5 ans	Échéance à - 1 an	Total des paiements restants au 30.06.2020	Charges d'intérêts à payer	Total restant dû	Tau d'intérêt mensuel
2 016	207700	Matériel de transport	73 431	5 903	67 528	73 431	902	74 333	0,73%
2 016	381600	Matériel et outillage	14 005	-	14 005	14 005	95	14 100	0,73%
2 016	515810	Matériel et outillage	2 409	-	2 409	2 409	-	2 409	0,74%
2 017	387380	Matériel et outillage	21 362	3 179	18 182	21 361	301	21 662	0,70%
2 017	600350	Matériel et outillage	31 970	21 755	10 215	31 970	2 767	34 737	0,70%
2 018	620600	Matériel de transport	30 475	22 220	8 254	30 474	3 316	33 790	0,70%
2 018	651850	Matériel et outillage	114 007	78 115	35 893	114 008	12 203	126 211	0,80%
2 018	654400	Matériel et outillage	43 312	30 185	13 127	43 312	5 061	48 373	0,90%
2 018	654410	Matériel de transport	347 983	241 907	106 076	347 983	38 132	386 115	0,80%
2 018	654420	Matériel et outillage	64 840	45 061	19 779	64 840	71 800	136 640	0,80%
2 019	271970	Matériel de transport	37 527	27 000	10 528	37 528	5 122	42 650	0,80%
2 019	662130	Matériel de transport	250 470	182 527	67 943	250 470	31 736	282 206	0,70%
<b>Total</b>			<b>1 031 791</b>	<b>657 852</b>	<b>373 939</b>	<b>1 031 791</b>	<b>171 435</b>	<b>1 203 226</b>	

### VIII.7 Tableau de variation des emprunts :

Emprunts	Solde au 31.12.2019			Mouvements de la période		Solde au 30.06.2020		
	Total Fin de période	Échéance à +1 an	Échéance à -1 an	Nouveau emprunt	Règlement échéances	Total Fin de période	Échéance à +1 an	Échéance à -1 an
BNA 4MDT 1ère Tranche	71 417	-	71 417	-	<71 417>	-	-	-
BNA 4MDT 2ème Tranche	71 436	-	71 436	-	<71 436>	-	-	-
BNA 4MDT 3ème Tranche	71 436	-	71 436	-	<35 714>	35 722	-	35 722
BNA 8000KDT	5 000 000	3 333 333	1 666 667	-	<333 333>	4 666 667	2 666 667	2 000 000
Amen Bank 2500KDT	1 236 951	909 198	327 753	-	-	1 236 951	737 964	498 987
STB 220KDT	15 714	-	15 714	-	-	15 714	-	15 714
STB 900KDT	64 285	-	64 285	-	-	64 285	-	64 285
STB 880KDT	62 857	-	62 857	-	-	62 857	-	62 857
STB 232KDT	16 571	-	16 571	-	-	16 571	-	16 571
STB 356KDT	25 429	-	25 429	-	-	25 429	-	25 429
STB 172KDT	12 286	-	12 286	-	-	12 286	-	12 286
STB 294KDT	84 000	42 000	42 000	-	<21 000>	63 000	21 000	42 000
STB 872KDT	249 143	124 571	124 572	-	<62 286>	186 857	62 286	124 571
STB 95KDT	27 143	13 571	13 572	-	<6 786>	20 357	6 786	13 571
STB 276KDT	84 922	42 462	42 460	-	<21 231>	63 691	21 231	42 460
STB 180KDT	55 385	27 692	27 693	-	<13 846>	41 539	13 846	27 693
STB 107KDT	35 667	17 833	17 834	-	<8 917>	26 750	8 917	17 833
STB 127KDT	42 333	21 167	21 166	-	<10 583>	31 750	10 583	21 167
STB 504KDT	168 000	84 000	84 000	-	<42 000>	126 000	42 000	84 000
EMPRUNT STB 68 KDT	24 727	12 364	12 363	-	<6 182>	18 545	6 182	12 363
EMPRUNT STB 5 200 KDT	2 500 000	1 857 143	742 857	-	<371 429>	2 228 571	1 485 714	742 857
EMPRUNT STB 1 900 KDT	2 574 000	2 145 000	429 000	311 048	-	2 885 048	2 241 548	643 500
ATTIJARI 700 KDT	519 771	386 444	133 327	-	<65 376>	454 395	315 340	139 055
BH 1370KDT 1ère Tranche	1 370 000	1 257 017	112 983	-	-	1 370 000	1 198 752	171 248
BH 400KDT 2ème Tranche	400 000	367 013	32 987	-	-	400 000	350 000	50 000
BH500KDT 3ème Tranche	500 000	458 766	41 234	-	-	500 000	437 501	62 499
BH 2700KDT 4ème Tranche	2 700 000	2 477 332	222 668	-	-	2 700 000	2 362 503	337 497
BH 400KDT 5ème Tranche	400 000	367 013	32 987	-	-	400 000	350 000	50 000
BH 560KDT 6ème Tranche	560 000	513 817	46 183	-	-	560 000	490 000	70 000

BH 365KDT 7ème Tranche	365 000	334 937	30 063	-	-	365 000	319 411	45 589
BH 275KDT 8ème Tranche	275 000	252 320	22 680	-	-	275 000	240 625	34 375
BH 822KDT 9ème Tranche	822 000	788 455	33 545	-	-	822 000	754 210	67 790
BH 200 KDT 10ème Tranche	200 000	183 702	16 298	-	-	200 000	175 281	24 719
BH 400 KDT 11ème Tranche	400 000	367 404	32 596	-	-	400 000	350 562	49 438
BH 358 KDT 12ème Tranche	358 000	328 826	29 174	-	-	358 000	313 753	44 247
BHKAR456 000 01/2470	409 780	343 873	65 907	-	<16 006>	393 774	308 306	85 468
BHKAR214 000 02/2470	192 798	162 351	30 447	-	<7 372>	185 426	146 135	39 291
BHKAR461 000 03/2470	415 910	350 912	64 998	-	<15 711>	400 199	316 178	84 021
BHKAR771 000 04/2470	696 056	587 812	108 244	-	<26 141>	669 915	529 887	140 028
UBCI 1 600 KDT	1 233 333	800 000	433 333	-	<100 000>	1 133 333	600 000	533 333
EMPRUNT STB 4500	4 500 000	2 385 281	2 114 719	-	<487 927>	4 012 073	1 227 392	2 784 681
EMPRUNT BHKAR568 000 05/2470	568 000	481 845	86 155	-	<20 724>	547 276	435 366	111 910
EMPRUNT AMEN B 500/2175	500 000	500 000	-	-	-	500 000	500 000	-
EMPRUNT AMEN B 800/2175	-	-	-	800 000	-	800 000	800 000	-
<b>Total emprunts en DT</b>	<b>29 979 350</b>	<b>22 325 454</b>	<b>7 653 896</b>	<b>1 111 048</b>	<b>&lt;1 815 417&gt;</b>	<b>29 274 981</b>	<b>19 845 926</b>	<b>9 429 055</b>

## X. Engagements hors bilan

### X.1 Engagements donnés : Effets escomptés non échus

Le montant des effets escomptés et non échus au 30 juin 2020 est de l'ordre de 7.155.895 DT.

### X.2 Engagements donnés relatifs aux emprunts

#### 1- Titre Foncier n° 70 048 sis à El-bouhaira Tunis "Mayssa I" d'une superficie de 1348 m<sup>2</sup>

Nature du crédit	Montant du crédit (En DT)	Banque	Solde au 30 juin 2020
Crédits de gestion	25 900 000	STB	46 543 000
CMT STB 347	347 000	STB	-
CMT STB 900	900 000	STB	64 285
CMT STB 220	220 000	STB	15 714
CMT STB 232	232 000	STB	16 571
CMT STB 880	880 000	STB	62 857
CMT STB 356	356 000	STB	25 428
CMT STB 172	172 000	STB	12 285
CMT STB 5200	5 200 000	STB	2 228 571
	<b>34 207 000</b>		<b>48 968 711</b>
Crédit de gestion	4 200 000	AB	3 420 000
CMT AMEN BANK 2500	2 500 000	AB	1 236 950
	<b>6 700 000</b>		<b>4 656 951</b>
Crédit de gestion	7 300 000	BNA	10 382 232
CMT 1540	1 540 000	BNA	-
CMT 2000	2 000 000	BNA	-
CMT 1000	1 000 000	BNA	-
CMT 1000	1 000 000	BNA	35 722
CMT 8000	8 000 000	BNA	4 666 667
	<b>20 840 000</b>		<b>15 084 620</b>
Crédit de gestion	4 520 000	UIB	5 302 000
	<b>4 520 000</b>		<b>5 302 000</b>
Crédit de gestion	2 790 000	BIAT	2 259 614
	<b>2 790 000</b>		<b>2 259 614</b>
Crédit de gestion	5 700 000	ATTIJARI BANK	2 058 777
	<b>5 700 000</b>		<b>2 058 777</b>
CMT 1600	1 600 000	UBCI	1 133 333
	<b>1 600 000</b>		<b>1 133 333</b>
<b>Total général</b>	<b>76 357 000</b>		<b>74 807 055</b>

2- Titre foncier n° 70 046 Tunis sis à El-bouhaira Tunis "Mayssa II" d'une superficie de 499 m<sup>2</sup>

<i>Nature du crédit</i>	<i>Montant du crédit (En DT)</i>	<i>Banque</i>	<i>Solde au 31 décembre 2018</i>
<i>Crédits de gestion</i>	<i>25 900 000</i>	<i>STB</i>	<i>46 543 000</i>
<i>CMT STB 347</i>	<i>347 000</i>	<i>STB</i>	<i>-</i>
<i>CMT STB 900</i>	<i>900 000</i>	<i>STB</i>	<i>64 285</i>
<i>CMT STB 220</i>	<i>220 000</i>	<i>STB</i>	<i>15 714</i>
<i>CMT STB 232</i>	<i>232 000</i>	<i>STB</i>	<i>16 571</i>
<i>CMT STB 880</i>	<i>880 000</i>	<i>STB</i>	<i>62 857</i>
<i>CMT STB 356</i>	<i>356 000</i>	<i>STB</i>	<i>25 428</i>
<i>CMT STB 172</i>	<i>172 000</i>	<i>STB</i>	<i>12 285</i>
<i>CMT STB 5200</i>	<i>5 200 000</i>	<i>STB</i>	<i>2 228 571</i>
	<b><i>34 207 000</i></b>		<b><i>48 968 711</i></b>
<i>Crédit de gestion</i>	<i>4 200 000</i>	<i>AB</i>	<i>3 420 000</i>
<i>CMT 2500</i>	<i>2 500 000</i>	<i>AB</i>	<i>1 236 950</i>
	<b><i>6 700 000</i></b>		<b><i>4 656 951</i></b>
<i>Crédit de gestion</i>	<i>7 300 000</i>	<i>BNA</i>	<i>10 382 232</i>
<i>CMT 1540</i>	<i>1 540 000</i>	<i>BNA</i>	<i>-</i>
<i>CMT 2000</i>	<i>2 000 000</i>	<i>BNA</i>	<i>-</i>
<i>CMT 1000</i>	<i>1 000 000</i>	<i>BNA</i>	<i>-</i>
<i>CMT 1000</i>	<i>1 000 000</i>	<i>BNA</i>	<i>35 722</i>
<i>CMT 8000</i>	<i>8 000 000</i>		<i>4 666 667</i>
	<b><i>20 840 000</i></b>		<b><i>15 084 620</i></b>
<i>Crédit de gestion</i>	<i>4 520 000</i>	<i>UiB</i>	<i>5 302 000</i>
	<b><i>4 520 000</i></b>		<b><i>5 302 000</i></b>
<i>Crédit de gestion</i>	<i>2 790 000</i>	<i>BIAT</i>	<i>2 259 614</i>
	<b><i>2 790 000</i></b>		<b><i>2 259 614</i></b>
<i>CMT 1600</i>	<i>1 600 000</i>	<i>UECI</i>	<i>1 133 333</i>
	<b><i>1 600 000</i></b>		<b><i>1 133 333</i></b>
<b><i>Total général</i></b>	<b><i>70 657 000</i></b>		<b><i>77 405 229</i></b>

**3- Titre foncier n° 70 047 Tunis sis à El-bouhaira Tunis "Mayssa III" d'une superficie de 505 m<sup>2</sup>**

<i>Nature du crédit</i>	<i>Montant du crédit (En DT)</i>	<i>Banque</i>	<i>Solde au 31 décembre 2018</i>
<i>Crédits de gestion</i>	<i>25 900 000</i>	<i>STB</i>	<i>46 543 000</i>
<i>CMT STB 347</i>	<i>347 000</i>	<i>STB</i>	<i>-</i>
<i>CMT STB 900</i>	<i>900 000</i>	<i>STB</i>	<i>64 285</i>
<i>CMT STB 220</i>	<i>220 000</i>	<i>STB</i>	<i>15 714</i>
<i>CMT STB 232</i>	<i>232 000</i>	<i>STB</i>	<i>16 571</i>
<i>CMT STB 880</i>	<i>880 000</i>	<i>STB</i>	<i>62 857</i>
<i>CMT STB 356</i>	<i>356 000</i>	<i>STB</i>	<i>25 428</i>
<i>CMT STB 172</i>	<i>172 000</i>	<i>STB</i>	<i>12 285</i>
<i>CMT STB 5200</i>	<i>5 200 000</i>	<i>STB</i>	<i>2 228 571</i>
	<b><i>34 207 000</i></b>		<b><i>48 968 711</i></b>
<i>Crédit de gestion</i>	<i>4 200 000</i>	<i>AB</i>	<i>3 420 000</i>
<i>CMT 2500</i>	<i>2 500 000</i>	<i>AB</i>	<i>1 236 950</i>
	<b><i>6 700 000</i></b>		<b><i>4 656 951</i></b>
<i>Crédit de gestion</i>	<i>7 300 000</i>	<i>BNA</i>	<i>10 382 232</i>
<i>CMT 1540</i>	<i>1 540 000</i>	<i>BNA</i>	<i>-</i>
<i>CMT 2000</i>	<i>2 000 000</i>	<i>BNA</i>	<i>-</i>
<i>CMT 1000</i>	<i>1 000 000</i>	<i>BNA</i>	<i>-</i>
<i>CMT 1000</i>	<i>1 000 000</i>	<i>BNA</i>	<i>35 722</i>
<i>CMT 8000</i>	<i>8 000 000</i>	<i>BNA</i>	<i>4 666 667</i>
	<b><i>20 840 000</i></b>		<b><i>15 084 620</i></b>
<i>Crédit de gestion</i>	<i>4 520 000</i>	<i>UIB</i>	<i>5 302 000</i>
	<b><i>4 520 000</i></b>		<b><i>5 302 000</i></b>
<i>Crédit de gestion</i>	<i>2 790 000</i>	<i>BIAT</i>	<i>2 259 614</i>
	<b><i>2 790 000</i></b>		<b><i>2 259 614</i></b>
<i>CMT 1600</i>	<i>1 600 000</i>	<i>UBCI</i>	<i>1 133 333</i>
	<b><i>1 600 000</i></b>		<b><i>1 133 333</i></b>
<b><i>Total général</i></b>	<b><i>70 657 000</i></b>		<b><i>77 405 229</i></b>

**4- Terrain situé à Menzel El Hayet d'une superficie de 77 600 m<sup>2</sup>, objet de deux actes SSP Enregistrés à Zermeddine le 22.06.99 à distraire du titre foncier n° 215 100**

<i>Nature du crédit</i>	<i>Montant du crédit (En DT)</i>	<i>Banque</i>	<i>Solde au 31 décembre 2018</i>
Crédits de gestion	25 900 000	STB	46 543 000
CMT STB 347	347 000	STB	-
CMT STB 900	900 000	STB	64 285
CMT STB 220	220 000	STB	15 714
CMT STB 232	232 000	STB	16 571
CMT STB 880	880 000	STB	62 857
CMT STB 356	356 000	STB	25 428
CMT STB 172	172 000	STB	12 285
	<b>29 007 000</b>		<b>46 740 143</b>
Crédits de gestion	10 960 000	BH KARKER	23 458 000
CMT 8350	8 350 000	BH KARKER	8 350 000
CMT 2470	2 470 000	BH KARKER	2 196 587
	<b>21 780 000</b>		<b>34 004 587</b>
Crédit de gestion	7 300 000	BNA	10 382 232
CMT 1540	1 540 000	BNA	-
CMT 2000	2 000 000	BNA	-
CMT 1000	1 000 000	BNA	-
CMT 1000	1 000 000	BNA	35 722
	<b>12 840 000</b>		<b>10 417 954</b>
Crédit de gestion	2 790 000	BIAT	2 259 614
	<b>2 790 000</b>		<b>2 259 614</b>
Crédit de gestion	4 200 000	AB	3 420 000
	<b>4 200 000</b>		<b>3 420 000</b>
<b>Total général</b>	<b><u>70 617 000</u></b>		<b><u>96 842 298</u></b>

**5- Terrain sis à Menzel Hayet d'une superficie de 40 000 m<sup>2</sup>, objet d'un acte notarié enregistré le 19.01.95 à distraire du titre foncier n° 215 100**

<i>Nature du crédit</i>	<i>Montant du crédit (En DT)</i>	<i>Banque</i>	<i>Solde au 31 décembre 2018</i>
<i>Crédits de gestion</i>	<i>25 900 000</i>	<i>STB</i>	<i>46 543 000</i>
<i>CMT STB 347</i>	<i>347 000</i>	<i>STB</i>	<i>-</i>
<i>CMT STB 900</i>	<i>900 000</i>	<i>STB</i>	<i>64 285</i>
<i>CMT STB 220</i>	<i>220 000</i>	<i>STB</i>	<i>15 714</i>
<i>CMT STB 232</i>	<i>232 000</i>	<i>STB</i>	<i>16 571</i>
<i>CMT STB 880</i>	<i>880 000</i>	<i>STB</i>	<i>62 857</i>
<i>CMT STB 356</i>	<i>356 000</i>	<i>STB</i>	<i>25 428</i>
<i>CMT STB 172</i>	<i>172 000</i>	<i>STB</i>	<i>12 285</i>
	<b><i>29 007 000</i></b>		<b><i>46 740 143</i></b>
<i>Crédit de gestion</i>	<i>4 200 000</i>	<i>AB</i>	<i>3 420 000</i>
<i>CMT 2500</i>	<i>2 500 000</i>	<i>AB</i>	<i>1 236 950</i>
	<b><i>6 700 000</i></b>		<b><i>4 656 950</i></b>
<i>Crédit de gestion</i>	<i>7 300 000</i>	<i>BNA</i>	<i>10 382 232</i>
<i>CMT 1540</i>	<i>1 540 000</i>	<i>BNA</i>	<i>-</i>
<i>CMT 2000</i>	<i>2 000 000</i>	<i>BNA</i>	<i>-</i>
<i>CMT 1000</i>	<i>1 000 000</i>	<i>BNA</i>	<i>-</i>
<i>CMT 1000</i>	<i>1 000 000</i>	<i>BNA</i>	<i>35 722</i>
	<b><i>12 840 000</i></b>		<b><i>10 417 954</i></b>
<i>Crédit de gestion</i>	<i>4 520 000</i>	<i>UIB</i>	<i>5 302 000</i>
	<b><i>4 520 000</i></b>		<b><i>5 302 000</i></b>
<i>Crédit de gestion</i>	<i>2 790 000</i>	<i>BIAT</i>	<i>2 259 614</i>
	<b><i>2 790 000</i></b>		<b><i>2 259 614</i></b>
<i>CMT 1600</i>	<i>1 600 000</i>	<i>UBCI</i>	<i>1 133 333</i>
	<b><i>1 600 000</i></b>		<b><i>1 133 333</i></b>
<b><i>Total général</i></b>	<b><i>57 457 000</i></b>		<b><i>70 509 994</i></b>



6- Terrain sis à Menzel El Hayet d'une superficie d 28 890 m<sup>2</sup>, objet d'un acte notarié enregistré à Jammel le 18.12.84 et d'un acte de précision enregistré à Jammel le 15.04.87 à distraire du titre foncier n° 215100

<i>Nature du crédit</i>	<i>Montant du crédit (En DT)</i>	<i>Banque</i>	<i>Solde au 31 décembre 2018</i>
<i>Crédits de gestion</i>	<i>25 900 000</i>	<i>STB</i>	<i>46 543 000</i>
<i>CMT STB 347</i>	<i>347 000</i>	<i>STB</i>	<i>-</i>
<i>CMT STB 900</i>	<i>900 000</i>	<i>STB</i>	<i>64 285</i>
<i>CMT STB 220</i>	<i>220 000</i>	<i>STB</i>	<i>15 714</i>
<i>CMT STB 232</i>	<i>232 000</i>	<i>STB</i>	<i>16 571</i>
<i>CMT STB 880</i>	<i>880 000</i>	<i>STB</i>	<i>62 857</i>
<i>CMT STB 356</i>	<i>356 000</i>	<i>STB</i>	<i>25 428</i>
<i>CMT STB 172</i>	<i>172 000</i>	<i>STB</i>	<i>12 285</i>
	<b><i>29 007 000</i></b>		<b><i>46 740 143</i></b>
<i>Crédit de gestion</i>	<i>4 200 000</i>	<i>AB</i>	<i>3 420 000</i>
<i>CMT 2500</i>	<i>2 500 000</i>	<i>AB</i>	<i>1 236 950</i>
	<b><i>6 700 000</i></b>		<b><i>4 656 950</i></b>
<i>Crédit de gestion</i>	<i>7 300 000</i>	<i>BNA</i>	<i>10 382 232</i>
<i>CMT 1540</i>	<i>1 540 000</i>	<i>BNA</i>	<i>-</i>
<i>CMT 2000</i>	<i>2 000 000</i>	<i>BNA</i>	<i>-</i>
<i>CMT 1000</i>	<i>1 000 000</i>	<i>BNA</i>	<i>-</i>
<i>CMT 1000</i>	<i>1 000 000</i>	<i>BNA</i>	<i>35 722</i>
	<b><i>12 840 000</i></b>		<b><i>10 417 954</i></b>
<i>Crédit de gestion</i>	<i>4 520 000</i>	<i>UIB</i>	<i>5 302 000</i>
	<b><i>4 520 000</i></b>		<b><i>5 302 000</i></b>
<i>Crédit de gestion</i>	<i>2 790 000</i>	<i>BIAT</i>	<i>2 259 614</i>
	<b><i>2 790 000</i></b>		<b><i>2 259 614</i></b>
<b><i>Total général</i></b>	<b><i>55 857 000</i></b>		<b><i>69 376 661</i></b>

**7- Terrain sis à Menzel El Hayet Zeramdine, nommé Souk Essaydi, sous le n° 50557  
Monastir, superficie 9 684 m<sup>2</sup>**

<i>Nature du crédit</i>	<i>Montant du crédit (En DT)</i>	<i>Banque</i>	<i>Solde au 31 décembre 2018</i>
<i>Crédits de gestion</i>	<i>25 900 000</i>	<i>STB</i>	<i>46 543 000</i>
<i>CMT STB 347</i>	<i>347 000</i>	<i>STB</i>	<i>-</i>
<i>CMT STB 900</i>	<i>900 000</i>	<i>STB</i>	<i>64 285</i>
<i>CMT STB 220</i>	<i>220 000</i>	<i>STB</i>	<i>15 714</i>
<i>CMT STB 232</i>	<i>232 000</i>	<i>STB</i>	<i>16 571</i>
<i>CMT STB 880</i>	<i>880 000</i>	<i>STB</i>	<i>62 857</i>
<i>CMT STB 356</i>	<i>356 000</i>	<i>STB</i>	<i>25 428</i>
<i>CMT STB 172</i>	<i>172 000</i>	<i>STB</i>	<i>12 285</i>
<i>CMT STB 5200</i>	<i>5 200 000</i>	<i>STB</i>	<i>2 228 571</i>
	<b><i>34 207 000</i></b>		<b><i>48 968 711</i></b>
<i>Crédit de gestion</i>	<i>7 300 000</i>	<i>BNA</i>	<i>10 382 232</i>
<i>CMT 1540</i>	<i>1 540 000</i>	<i>BNA</i>	<i>-</i>
<i>CMT 2000</i>	<i>2 000 000</i>	<i>BNA</i>	<i>-</i>
<i>CMT 1000</i>	<i>1 000 000</i>	<i>BNA</i>	<i>-</i>
<i>CMT 1000</i>	<i>1 000 000</i>	<i>BNA</i>	<i>35 722</i>
<i>CMT 8000</i>	<i>8 000 000</i>	<i>BNA</i>	<i>4 666 667</i>
	<b><i>20 840 000</i></b>		<b><i>15 084 620</i></b>
<i>Crédits de gestion</i>	<i>10 960 000</i>	<i>BH KARKER</i>	<i>23 458 000</i>
<i>CMT 8350</i>	<i>8 350 000</i>	<i>BH KARKER</i>	<i>8 350 000</i>
<i>CMT 2470</i>	<i>2 470 000</i>	<i>BH KARKER</i>	<i>2 196 587</i>
	<b><i>21 780 000</i></b>		<b><i>34 004 587</i></b>
<b><i>Total général</i></b>	<b><i>76 827 000</i></b>		<b><i>98 057 918</i></b>

**8- Les éléments corporels et incorporels composant un fonds de commerce et d'industrie**

<i>Nature du crédit</i>	<i>Montant du crédit (En DT)</i>	<i>Banque</i>	<i>Solde au 31 décembre 2018</i>
<i>Crédits de gestion</i>	<i>25 900 000</i>	<i>STB</i>	<i>46 543 000</i>
<i>CMT STB 347</i>	<i>347 000</i>	<i>STB</i>	<i>-</i>
<i>CMT STB 900</i>	<i>900 000</i>	<i>STB</i>	<i>64 285</i>
<i>CMT STB 220</i>	<i>220 000</i>	<i>STB</i>	<i>15 714</i>
<i>CMT STB 232</i>	<i>232 000</i>	<i>STB</i>	<i>16 571</i>
<i>CMT STB 880</i>	<i>880 000</i>	<i>STB</i>	<i>62 857</i>
<i>CMT STB 356</i>	<i>356 000</i>	<i>STB</i>	<i>25 428</i>
<i>CMT STB 172</i>	<i>172 000</i>	<i>STB</i>	<i>12 285</i>
<i>CMT STB 5200</i>	<i>5 200 000</i>	<i>STB</i>	<i>2 228 571</i>
	<b><i>34 207 000</i></b>		<b><i>48 968 711</i></b>
<i>Crédit de gestion</i>	<i>4 200 000</i>	<i>AB</i>	<i>3 420 000</i>
<i>CMT 2500</i>	<i>2 500 000</i>	<i>AB</i>	<i>1 236 951</i>
	<b><i>6 700 000</i></b>		<b><i>4 656 951</i></b>
<i>Crédit de gestion</i>	<i>7 300 000</i>	<i>BNA</i>	<i>10 382 232</i>
<i>CMT 1540</i>	<i>1 540 000</i>	<i>BNA</i>	<i>-</i>
<i>CMT 2000</i>	<i>2 000 000</i>	<i>BNA</i>	<i>-</i>
<i>CMT 1000</i>	<i>1 000 000</i>	<i>BNA</i>	<i>-</i>
<i>CMT 1000</i>	<i>1 000 000</i>	<i>BNA</i>	<i>35 722</i>
<i>CMT 8000</i>	<i>8 000 000</i>	<i>BNA</i>	<i>4 666 667</i>
	<b><i>20 840 000</i></b>		<b><i>15 084 620</i></b>
<i>Crédit de gestion</i>	<i>4 520 000</i>	<i>UIB</i>	<i>5 302 000</i>
	<b><i>4 520 000</i></b>		<b><i>5 302 000</i></b>
<i>Crédit de gestion</i>	<i>2 790 000</i>	<i>BIAT</i>	<i>2 259 614</i>
	<b><i>2 790 000</i></b>		<b><i>2 259 614</i></b>
<i>Crédits de gestion</i>	<i>10 960 000</i>	<i>BH KARKER</i>	<i>23 458 000</i>
<i>CMT 8350</i>	<i>8 350 000</i>	<i>BH KARKER</i>	<i>8 350 000</i>
<i>CMT 2470</i>	<i>2 470 000</i>	<i>BH KARKER</i>	<i>2 196 587</i>
	<b><i>21 780 000</i></b>		<b><i>34 004 587</i></b>
<b><i>Total général</i></b>	<b><i>90 837 000</i></b>		<b><i>110 276 483</i></b>

## **Rapport d'examen limité sur les Etats Financiers Intermédiaires arrêtés au 30 juin 2020**

*Tunis, le 14 septembre 2020*

**Mesdames et Messieurs les actionnaires  
De la Société Moderne de Céramique « SOMOCER »  
Menzel Hayet, 5033 Monastir**

### **Introduction**

Nous avons effectué l'examen limité des états financiers intermédiaires de la Société Moderne de Céramique («SOMOCER» ou « Société »), comprenant le bilan au 30 juin 2020, l'état de résultat et l'état de flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers intermédiaires font apparaître des capitaux propres s'élevant à 74.224.926 dinars tunisiens, y compris le résultat déficitaire de la période qui s'élève à 6.966.568 dinars tunisiens.

La Direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers intermédiaires conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers intermédiaires sur la base de notre examen limité.

### **Etendue de l'examen limité**

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession applicables en Tunisie et relatives aux missions d'examen limité d'informations financières intermédiaires. Un examen limité d'états financiers intermédiaires consiste à obtenir les informations nécessaires, principalement auprès des personnes responsables des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques ainsi que toute autre procédure d'examen appropriée. Un examen de cette nature ne comprend pas tous les contrôles propres à un audit effectué selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Il ne permet donc pas d'obtenir l'assurance d'avoir identifié tous les points significatifs qui auraient pu l'être dans le cadre d'un audit et, de ce fait, nous n'exprimons pas une opinion d'audit.

### **Justification de notre conclusion avec réserves**

Sur la base de notre examen limité des états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2020, les réserves suivantes ont été soulevées :

- L'examen des créances clients au 30 juin 2020 a révélé l'existence de créances douteuses pour un total de 2.871 mille DT composées d'une créance douteuse sur le client Libyen «Al Aquaria Moderne» pour un montant net de 2.604 mille DT (soit un montant brut de 3.204 mille DT provisionné à hauteur de 600 mille DT) et une créance sur le client Algérien «EURL COMAC» de l'ordre de 267 mille DT (datant des exercices 2015 et antérieurs et dont le paiement a été bloqué par les autorités algériennes). Etant donné l'ancienneté de ces créances, le rythme de recouvrement et les paiements subséquents d'une part et la situation qui prévaut en Libye d'autre part (pour la créance libyenne), nous ne sommes pas en mesure d'apprécier leur caractère recouvrable ou pas.
- La société SOMOCER détient une participation de 3.200 mille DT dans le capital de la société SOMOSAN ainsi qu'une créance de 1 088 mille DT sur cette société. SOMOSAN a connu des difficultés opérationnelles au cours de ses premières années d'exploitation liées principalement à l'absence de la connexion de son site de production au réseau du gaz naturel et le niveau élevé des charges financières. Un plan de restructuration a été engagé et prévoit notamment la recapitalisation de la société SOMOSAN, le rééchelonnement de ses dettes bancaires et la compression de ses coûts d'exploitation. Par ailleurs, et suivant la décision du tribunal de première instance de Gafsa du 14 mars 2017, il a été décidé de nommer un juge commissaire et un administrateur judiciaire pour SOMOSAN.

Selon une correspondance de la Société Tunisienne d'Electricité et de Gaz (STEG) en date du 28 décembre 2018, les travaux de raccordement du site de production de la société au réseau de Gaz naturel ont été achevés. Ceci devrait avoir un impact positif sur les activités futures de SOMOSAN qui est actuellement en arrêt. Sur la base de ces éléments, le management de SOMOCER juge qu'il n'y a pas lieu de constater de provision pour dépréciation des titres SOMOSAN.

Compte tenu de la situation actuelle et des informations disponibles à la date du présent rapport, il ne nous a pas été possible d'apprécier si les performances financières futures de la société SOMOSAN permettront de couvrir les engagements de SOMOCER dans la société SOMOSAN. Le management considère qu'au vu des éléments positifs notés au cours de 2018, notamment avec l'achèvement des travaux de raccordement du gaz naturel, il n'y a pas lieu de constater une provision pour dépréciation au titre des engagements dans SOMOSAN

- SOMOCER détient une participation dans le capital de la société Libyenne « INCOMA » à hauteur de 1 836 mille DT. Etant donné l'absence d'informations financières récentes sur cette filiale, nous ne pouvons pas nous prononcer quant à la recouvrabilité de ces titres. Il est à noter que la valeur mathématique calculée sur la base des derniers états financiers disponibles au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2015 fait ressortir une dépréciation de 206 mille DT par rapport à la valeur comptable des titres qui figure au niveau des comptes de SOMOCER arrêtés au 30 juin 2020

### **Conclusion avec réserves**

Sur la base de notre examen limité et sous réserve de l'incidence éventuelle sur les états financiers intermédiaires des situations évoquées dans le paragraphe «Justification de notre conclusion avec réserves», nous n'avons pas relevé d'autres faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires ci-joints ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la Société Moderne de Céramique au 30 juin 2020, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, conformément aux normes comptables tunisiennes.

### **Observation**

Nous attirons l'attention sur la note III.12 aux états financiers intermédiaires dans laquelle la Direction décrit l'impact du COVID-19 sur l'activité, la situation financière et les performances de la société ainsi que sur les mesures gouvernementales de soutien dont elle a bénéficié.

**Les Commissaires aux Comptes Associés**  
**MTBF**

**Ahmed Sahnoun**  
**Associé**

**CRG Audit**

**Chiraz DRIRA**



**SITUATION ANNUELLE DU FONDS COMMUN DE PLACEMENT À RISQUE  
BÉNÉFICIAIRE D'UNE PROCÉDURE SIMPLIFIÉE « TUNISIAN DEVELOPMENT FUND I »  
ARRÊTÉE AU 31/12/2019**

**Rapport Général du commissaire aux comptes  
Etats financiers - Exercice clos le 31 décembre 2019**

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Conseil d'Administration, nous avons effectué l'audit des états financiers du fonds commun de placement à risque « **FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND I** » qui comprennent le bilan au **31 décembre 2019**, l'état de résultat et l'état de variation de l'actif net pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers font ressortir un actif net de **8.314.845 DT** et une valeur liquidative égale à **8.761,691 DT** par part.

Ces comptes ont été arrêtés par le gestionnaire sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

A notre avis, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière du fonds commun de placement à risque « **FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND I** » au **31 décembre 2019**, ainsi que de sa performance financière pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

*Fondement de l'opinion :*

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants du fonds commun de placement à risque « **FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND I** » conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### Observations :

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les points suivants :

- 1- L'absence d'une situation auditée des sociétés en portefeuille ou d'autres critères objectifs tels que mentionnés dans le prospectus d'émission du Fonds, ne nous permet pas de nous prononcer sur les éventuelles moins-values latentes sur ces titres pouvant affecter la valeur liquidative.
- 2- Le FCPR Tunisian Development Fund I porte sur un montant projeté de 15.000.000 DT. Il a été souscrit et clôturé à hauteur de 9.490.000 DT libérés totalement.
- 3- Ainsi qu'il est précisé à la **NOTE 6 « EVENEMENTS POSTERIEURS A LA DATE DE CLOTURE »** du présent rapport, depuis le mois de mars 2020, un évènement majeur s'est produit qui est la propagation de la pandémie COVID-19 (coronavirus). Il s'agit d'un évènement significatif postérieur au 31 Décembre 2019, qui ne donne pas lieu à des ajustements des états financiers clôturés à cette date et dont l'estimation de l'impact financier sur l'activité et la situation financière de la société en 2020 ne peut être faite.

### Rapport de gestion :

La responsabilité du rapport de gestion incombe au gestionnaire.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 20 du code des Organismes de Placement Collectif, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes du fonds commun de placement à risque « **FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND I** » dans le rapport de gestion par référence aux données figurant dans les états financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard. S'agissant des événements survenus et des



éléments connus postérieurement à la date d'arrêté du rapport de gestion relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication au Conseil d'Administration du Gestionnaire appelé à statuer sur les comptes.

Responsabilités du gestionnaire pour les états financiers :

Le gestionnaire est responsable de l'établissement et de la présentation fidèle de ces états financiers, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est au gestionnaire qu'il incombe d'évaluer la capacité du fonds commun de placement à risque « **FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND I** » à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si le gestionnaire a l'intention de liquider le fonds commun de placement à risque « **FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND I** » ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à lui.

Il incombe au gestionnaire de surveiller le processus d'information financière du fonds commun de placement à risque « **FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND I** ».

Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers :

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes professionnelles d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes professionnelles d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une

fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient, par ailleurs, amener la société à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

#### ***Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires :***

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

#### ***Efficacité du système de contrôle interne :***

En application des dispositions de l'article 3 de la loi 94-117 du 14 Novembre 1994 tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne du fonds commun de placement à risque « **FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND I** ».

A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place

d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombe au gestionnaire.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes du contrôle interne.

**LE COMMISSAIRE AUX COMPTES**  
**Skander MILADI**

**Partner**  
**FMBZ KPMG TUNISIE**

**FMBZ KPMG TUNISIE**  
**IMMEUBLE KPMG**  
6, Rue de Rhodéus - Bab el Bhar - 1083-Tunis  
MF: 310663T/AAM/000 - RC: 8148392002  
Tél: 71.194.344 / Fax: 71.194.320  
E-mail: tn.fmbz@kpmg.com

FCPR Tunisian Development Fund (TDF I)

BILAN

LIBELLE	NOTE	Au 31.12.2019	Au 31.12.2018
<b>ACTIFS</b>			
<b>PORTEFEUILLE-TITRES</b>	<b>AC1</b>	<b>7 710 940</b>	<b>9 264 910</b>
a- Actions et valeurs assimilées		7 010 940	8 564 910
b- Obligations		700 000	700 000
c- Autres valeurs		0	0
<b>PLACEMENTS MONETAIRES ET DISPONIBILITES</b>	<b>AC2</b>	<b>503 481</b>	<b>10</b>
a- Placements monétaires		502 532	0
b- Disponibilités		949	10
<b>Créances d'exploitation</b>	<b>AC3</b>	<b>157 836</b>	<b>168 420</b>
<b>Autres actifs</b>		<b>0</b>	<b>0</b>
<b>TOTAL ACTIFS</b>		<b>8 372 257</b>	<b>9 433 340</b>
<b>PASSIFS</b>		<b>57 412</b>	<b>94 728</b>
Opérateurs créditeurs	<b>PA1</b>	57 119	94 713
Autres créditeurs divers	<b>PA2</b>	293	15
<b>ACTIF NET</b>		<b>8 314 845</b>	<b>9 338 612</b>
<b>Capital</b>	<b>CP1</b>	<b>9 063 443</b>	<b>9 941 621</b>
<b>Sommes distribuables</b>		<b>-748 598</b>	<b>-603 009</b>
a- Sommes distribuables des exercices antérieurs		-603 009	-463 826
b- Résultat distribuable de la période		-145 588	-139 183
c- Régul.Résultat distribuables de la période		0	0
<b>TOTAL ACTIF NET ET PASSIFS</b>		<b>8 372 257</b>	<b>9 433 340</b>

ETAT DE RESULTAT

LIBELLE	NOTE	Période du 01.01.19 au 31.12.19	Période du 01.01.18 au 31.12.18
<b>Revenus du portefeuille-titres</b>	<b>PR1</b>	<b>73 407</b>	<b>127 185</b>
a- Dividendes		83 991	83 690
b- Revenus des obligations		-10 584	43 495
c- Revenus des autres valeurs		0	0
<b>Revenus des placements monétaires</b>	<b>PR2</b>	<b>4 958</b>	<b>387</b>
<b><u>Total des revenus des placements</u></b>		<b><u>78 365</u></b>	<b><u>127 572</u></b>
Charges de gestion des placements	<b>CH1</b>	-222 322	-266 297
<b>REVENUS NETS DES PLACEMENTS</b>		<b>-143 957</b>	<b>-138 725</b>
Autres produits		0	0
Autres charges	<b>CH2</b>	-1 631	-458
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>-145 588</b>	<b>-139 183</b>
Régularisation du résultat d'exploitation		0	0
<b>SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE</b>		<b>-145 588</b>	<b>-139 183</b>
<b>Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)</b>		<b>0</b>	<b>0</b>
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		-1 014 996	1 706 155
Plus (ou moins) values réalisées sur cession des titres		138 296	-1 298
Frais de négociation de titres		-1 478	0
<b>RESULTAT NET DE LA PERIODE</b>		<b>-1 023 767</b>	<b>1 565 674</b>

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

LIBELLE	Période du 01.01.19 au 31.12.19	Période du 01.01.18 au 31.12.18
<b><u>Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation</u></b>	<b><u>-1 023 767</u></b>	<b><u>1 565 674</u></b>
a- Résultat d'exploitation	-145 588	-139 183
b- Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	-1 014 996	1 706 155
c- plus (ou moins) values réalisées sur cession des titres	138 296	-1 298
d- Frais de négociation de titres	-1 478	0
<b><u>Distributions de dividendes</u></b>	<b><u>0</u></b>	<b><u>0</u></b>
<b><u>Transactions sur le capital</u></b>	<b><u>0</u></b>	<b><u>0</u></b>
<b>a- Souscriptions</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
- Capital	0	0
- Régularisation des sommes non distribuables	0	0
- Régularisation des sommes distribuables	0	0
<b>b- Rachats</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
- Capital	0	0
- Régularisation des sommes non distribuables	0	0
- Régularisation des sommes distribuables	0	0
<b>VARIATION DE L'ACTIF NET</b>	<b>-1 023 767</b>	<b>1 565 674</b>
<b><u>ACTIF NET</u></b>		
a- Début de période	9 338 612	7 772 938
b- Fin de période	8 314 845	9 338 612
<b><u>NOMBRE D' ACTIONS</u></b>		
a- Début de période	949	949
b- Fin de période	949	949
<b>VALEUR LIQUIDATIVE</b>	<b>8 761,691</b>	<b>9 840,476</b>
<b>TAUX DE RENDEMENT ANNUALISE</b>	<b>-10,963%</b>	<b>20,143%</b>

## **NOTE 1 : PRESENTATION DU FONDS**

«**FCPR Tunisian Development Fund I**» est un fonds commun de placement à risque, régi par le code des organismes de placement collectif, la loi n° 88-92 du 2 août 1988 relative aux sociétés d'investissement et le décret n°2006-381 du 3 février 2006 portant application des dispositions de l'article 22 bis du code des organismes de placement collectif. Il a été créé à l'initiative conjointe de la Société «United Gulf Financial Services-North Africa » et de la Banque Internationale Arabe de Tunisie et a reçu l'agrément du Conseil du Marché Financier, en date du 17 Mars 2010.

Il a pour objet la participation, pour le compte des porteurs de parts et en vue de sa rétrocession, au renforcement des fonds propres des entreprises qui réalisent les projets prévus à l'article 21 de la loi n° 88-92 du 2 août 1988, relative aux sociétés d'investissement, telle que modifiée et complétée par les textes subséquents.

A ce titre, le fonds intervient au moyen de la souscription ou de l'acquisition d'actions ou de parts sociales et d'une façon générale de toutes les autres catégories de titres assimilés à des fonds propres.

Le montant du fonds est de D : 15.000.000 réparti en 1.500 parts de D : 10.000 chacune.

Au 31.12.2019, il a été souscrit et clôturé à hauteur de 9.490.000 DT (en valeur nominale) libérés totalement.

Sa durée de vie est de 10 ans, prorogable de deux périodes d'un an.

Etant une copropriété de valeurs mobilières dépourvue de la personnalité morale, le fonds se trouve en dehors du champ d'application de l'impôt sur les revenus des personnes physiques et de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus encaissés au titre des placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

Le Fonds Commun de Placement à Risque « **FCPR Tunisian Development Fund I** » est un fonds de distribution.

Le dépositaire de ce fonds est la Banque Internationale Arabe de Tunisie. Le gestionnaire étant UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA - UGFS.

## **NOTE 2 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS**

Les états financiers arrêtés au **31 décembre 2019**, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles qu'approuvées par l'arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

## **NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES**

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

### **3.1- Prise en compte des placements et des revenus y afférents**

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées, sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon pour les titres admis à la cote et au moment où le droit au dividende est établi pour les titres non admis à la cote.

Les intérêts sur les placements monétaires sont pris en compte dans le résultat à mesure qu'ils sont courus.

### *3.2- Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées*

Les placements en actions et titres OPCVM sont évalués, en date du **31.12.2019**, à leur valeur de marché pour les titres admis à la cote et à la valeur liquidative pour les OPCVM. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

Les titres non cotés sont évalués à leur juste valeur conformément aux normes internationales définies par l'EVCA (European Venture Capital Association). La méthodologie de valorisation appliquée dépend de l'actif sous-jacent et est calculée selon différentes approches arrêtées par le comité stratégique du fonds.

Les principales méthodes de référence sont les suivantes :

- la méthode d'évaluation du prix d'un investissement récent,
- la méthode des multiples de résultats,
- la méthode de l'actif net,
- la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie ou des résultats de la société,
- la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie ou des résultats de l'investissement,
- la méthode des références sectorielles,
- etc.

### *3.3- Evaluation des obligations et valeurs similaires*

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les placements en obligations et valeurs similaires sont évalués, postérieurement à leur comptabilisation initiale, au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent.

### *3.4- Evaluation des autres placements*

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.



### **3.5- Cession des placements**

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

Le prix d'achat des placements est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

**NOTE 4 : NOTES SUR LES ELEMENTS DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT**

**AC1 : Note sur le portefeuille titres**

Le solde de ce poste s'éleve au 31.12.2019 à 7.710.940 DT et se détaille comme suit :

	Nombre de titres	coût d'acquisition	Plus ou moins-value latente	Valeur au 31.12.2019	Méthode d'évaluation	% Actif net	% Montant souscrit
<b>Actions (a)</b>		<b>7 656 132</b>	<b>-645 192</b>	<b>7 010 940</b>		<b>92,08%</b>	<b>80,68%</b>
<b>Titres OPCVM</b>		<b>1 396 142</b>	<b>-509</b>	<b>1 395 633</b>		<b>16,79%</b>	<b>14,71%</b>
TPF	11 951	1 173 336	-1 111	1 172 226	Valeur Liquidative	14,11%	12,36%
UGFS BONDS FUND	18 136	200 004	218	200 221	Valeur Liquidative	2,41%	2,11%
SICAV PATRIMOINE	180	22 802	384	23 185	Valeur Liquidative	0,27%	0,24%
<b>Actions Non Cotées</b>		<b>6 259 990</b>	<b>-644 683</b>	<b>5 615 307</b>		<b>75,29%</b>	<b>65,96%</b>
ROYAL DRINKS	98 000	980 000	-253 547	726 453	Mix (multiple EBITDA et Actif net réévalué)	11,79%	10,33%
FERTIMED	130 000	1 300 000	0	1 300 000	Coût d'acquisition	15,63%	13,70%
SHAMS TECHNOLOGY	100 000	1 000 000	0	1 000 000	Coût d'acquisition	12,03%	10,54%
SOCHA	57 999	579 990	576 242	1 156 232	Offre de rachat récente	6,98%	6,11%
GREEN FRUITS	120 000	1 200 000	-667 377	532 623	Actif Net Réévalué	14,43%	12,64%
KAN PHARMA	120 000	1 200 000	-300 000	900 000	Coût d'acquisition avec décote	14,43%	12,64%
<b>Obligations (b)</b>		<b>700 000</b>	<b>0</b>	<b>700 000</b>		<b>8,42%</b>	<b>7,38%</b>
SOCHA OCA	70 000	700 000	0	700 000	Coût amorti	8,42%	7,38%
<b>Total (a+b)</b>		<b>8 356 132</b>	<b>-645 192</b>	<b>7 710 940</b>		<b>100,50%</b>	<b>88,05%</b>

### **AC 2 : Placements monétaires et disponibilités**

Les placements monétaires et avoirs en banque s'élèvent au 31.12.2019 à 503.481 DT et se détaillent comme suit :

<b>Désignation</b>	<b>31.12.2019</b>	<b>31.12.2018</b>
<b>Placements monétaires</b>		
Contrat Moudharba	500 000	0
Profit sur contrat Moudharba	2 532	0
<b>Sous-Total</b>	<b>502 532</b>	<b>0</b>
<b>Disponibilités</b>		
Avoirs en banques	949	10
<b>Total</b>	<b>503 481</b>	<b>10</b>

### **AC 3 : Créances d'exploitation**

Les créances d'exploitation s'élèvent au 31.12.2019 à 157.836 DT et se détaillent comme suit :

<b>Désignation</b>	<b>31.12.2019</b>	<b>31.12.2018</b>
Intérêts à recevoir (OCA SOCHA)	157 836	168 420
<b>Total</b>	<b>157 836</b>	<b>168 420</b>

### **PA1 : Opérateurs créditeurs**

Le solde de ce poste s'élève au 31.12.2019 à 57.119 DT et s'analyse comme suit :

<b>Désignation</b>	<b>31.12.2019</b>	<b>31.12.2018</b>
Rémunération du gestionnaire à payer	47 633	88 048
Rémunération du dépositaire à payer	9 486	6 665
<b>Total</b>	<b>57 119</b>	<b>94 713</b>

**PA2 : Autres créditeurs divers**

Cette rubrique s'élève au 31.12.2019 à 293 DT et se détaille comme suit :

Désignation	31.12.2019	31.12.2018
Etat, retenues à la source	293	15
<b>Total</b>	<b>293</b>	<b>15</b>

**CP1 : Capital**

Les mouvements sur le capital au cours de la période allant du 01<sup>er</sup> Janvier 2019 au 31 Décembre 2019 se détaillent comme suit :

<b>Capital au 01.01.2019</b>	
Montant en Nominal	9 490 000
Nombre de parts	949
Nombre de porteurs de parts	7
<b>Souscriptions réalisées (En Nominal)</b>	
Montant en Nominal	0
Nombre de part	0
Nombre de porteurs de parts	0
<b>Rachats effectués (En Nominal)</b>	
Montant en Nominal	0
Nombre de part	0
Nombre de porteurs de parts	0
<b>Capital au 31.12.2019</b>	
Montant en Nominal	9 490 000
Nombre de parts	949
Nombre de porteurs de parts	7

Libellé	Mouvement sur le capital	Mouvement sur l'Actif Net
<b>Capital Début de période au 01.01.2019</b>	<b>9 941 621</b>	<b>9 941 621</b>
Souscription de la période	0	0
Rachat de la Période	0	0
<b>Autres Mouvements</b>	<b>-878 179</b>	<b>-1 626 776</b>
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	-1 014 996	-1 014 996
Plus (ou moins) values réalisées sur cession des titres	138 296	138 296
Frais de négociation de titres	-1 478	-1 478
Sommes distribuables de l'exercice		-748 598
<b>Montant Fin de période au 31.12.2019</b>	<b>9 063 443</b>	<b>8 314 845</b>

## NOTES SUR L'ETAT DE RESULTAT

### *PR1 : Revenus du portefeuille-titres*

Le solde de cette rubrique, dont le montant s'élève pour la période du 01.01.2019 au 31.12.2019 à 73.407 DT, se détaille comme suit :

Désignation	31.12.2019	31.12.2018
Dividendes	83 991	83 690
Revenus des obligations et valeurs assimilés (a)	-10 584	43 495
<b>Total</b>	<b>73 407</b>	<b>127 185</b>

(a) il s'agit de l'annulation d'une échéance relative à l'intérêt sur OCA de SOCHA constatée en plus au cours des exercices antérieurs.

### *PR2 : Revenus des placements monétaires*

Le solde de cette rubrique, dont le montant s'élève pour la période du 01.01.2019 au 31.12.2019 à 4.958 DT, se détaille comme suit :

Désignation	31.12.2019	31.12.2018
Revenus des placements monétaires	125	387
Revenus MOUDHARBA	4 833	0
<b>Total</b>	<b>4 958</b>	<b>387</b>

### ***CH1 : Charges de gestion des placements***

Le solde de ce poste s'élève pour la période du 01.01.2019 au 31.12.2019 à 222.322 DT et se détaille comme suit :

<b>Désignation</b>	<b>31.12.2019</b>	<b>31.12.2018</b>
Rémunération du gestionnaire	212 359	255 071
Rémunération du dépositaire	9 964	11 226
<b>Total</b>	<b>222 322</b>	<b>266 297</b>

### ***CH2 : Autres charges***

Le solde de ce poste s'élève pour la période du 01.01.2019 au 31.12.2019 à 1.631 DT et se détaille comme suit :

<b>Désignation</b>	<b>31.12.2019</b>	<b>31.12.2018</b>
Services bancaires et assimilés	1 561	353
Impôts et Taxes	70	105
<b>Total</b>	<b>1 631</b>	<b>458</b>

## NOTE 5 : AUTRES INFORMATIONS

### 5-1 Données par part

	31.12.2019	31.12.2018	31.12.2017	31.12.2016
Revenus des placements	82,576	134,428	136,000	143,000
Charges de gestion des placements	-234,270	-280,608	-225,000	-233,000
<b>Revenus net des placements</b>	<b>-151,694</b>	<b>-146,180</b>	<b>-89,000</b>	<b>-91,000</b>
Autres charges	-1,718	-0,483	-2,000	0,000
<b>Résultat d'exploitation (1)</b>	<b>-153,412</b>	<b>-146,663</b>	<b>-91,000</b>	<b>-91,000</b>
Régularisation du résultat d'exploitation	0,000	0,000	0,000	0,000
<b>Sommes distribuables de l'exercice</b>	<b>-153,412</b>	<b>-146,663</b>	<b>-91,000</b>	<b>-91,000</b>
Variation des plus (ou moins) values potentielles	-1 069,543	1 797,845	-248,000	-397,000
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	145,728	-1,367	-1,000	0,000
Frais de négociation	-1,558	0,000	0,000	0,000
<b>Plus (ou moins) values sur titres et frais de négociation (2)</b>	<b>-925,373</b>	<b>1 796,477</b>	<b>-249,000</b>	<b>-397,000</b>
<b>Résultat net de l'exercice (1) + (2)</b>	<b>-1 078,785</b>	<b>1 649,814</b>	<b>-339,000</b>	<b>-488,000</b>
Droits de sortie	0,000	0,000	0,000	0,000
<b>Résultat non distribuable de l'exercice</b>	<b>-925,373</b>	<b>1 796,477</b>	<b>-249,000</b>	<b>-397,000</b>
Régularisation du résultat non distribuable	0,000	0,000	0,000	0,000
<b>Sommes non distribuables de l'exercice</b>	<b>-925,373</b>	<b>1 796,477</b>	<b>-249,000</b>	<b>-397,000</b>
<b>Valeur liquidative</b>	<b>8 761,691</b>	<b>9 840,476</b>	<b>8 191,000</b>	<b>8 530,000</b>

### **5-2 Rémunération du gestionnaire**

La gestion de **FCPR Tunisian Development Fund I** est confiée à UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA - UGFS.

UGFS est chargée des choix des placements et de la gestion administrative et financière du fonds **FCPR Tunisian Development Fund I**.

En contrepartie de ses prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération variable détaillée comme suit :

- Frais de gestion de 2,50% HT sur les montants souscrits, libérés et investis et 1% HT sur les montants souscrits et non investis calculés au maximum de l'actif net, et ;
- Commission de succès : 20% de la différence entre le taux de rendement annuel réalisé et le (TRI) minimum de 10%.

### **5-3 Rémunération du dépositaire**

La fonction de dépositaire est confiée à la BIAT. En rémunération de ses services, le Dépositaire perçoit une commission annuelle égale à 0.1% HT du montant de l'actif net du Fonds évalué au 31/12 de chaque année avec un minimum de 6.000 DT.

### **NOTE 6 : EVENEMENTS POSTERIEURS A LA DATE DE CLOTURE**

Postérieurement à la date de clôture des états financiers du Fonds, un événement majeur s'est produit qui est la propagation de la pandémie COVID-19 (coronavirus).

Cette crise sanitaire aura une répercussion sur l'activité du Fonds « FCPR TDF I » ainsi que sur l'ensemble des participations en portefeuille.

Cependant, cet événement, considéré comme étant non lié à des conditions existantes à la date de clôture de l'exercice, n'est pas de nature à nécessiter un ajustement des comptes et n'a pas d'impact sur la valeur liquidative du fonds «FCPR TDF I ».

Ainsi, et en l'état actuel des choses, l'impact réel associé à cette situation ne peut être estimé avec un degré suffisant de certitude et dépend de facteurs qui ne peuvent être actuellement appréciés.



**SITUATION ANNUELLE DU FONDS COMMUN DE PLACEMENT À RISQUE  
BÉNÉFICIAIRE D'UNE PROCÉDURE ALLÉGÉE « TUNISIAN DEVELOPMENT FUND II »  
ARRÊTÉE AU 31/12/2019**

**Rapport Général du commissaire aux comptes  
Etats financiers - Exercice clos le 31 décembre 2019**

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Conseil d'Administration, nous avons effectué l'audit des états financiers du fonds commun de placement à risque « **FCPR Tunisian Development Fund II** » qui comprennent le bilan au **31 décembre 2019**, l'état de résultat et l'état de variation de l'actif net pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers font ressortir un actif net de **19.421.060 DT** et une valeur liquidative égale à **10.010,855 DT** par part.

Ces comptes ont été arrêtés par le gestionnaire sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

A notre avis, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière du fonds commun de placement à risque « **FCPR Tunisian Development Fund II** » au **31 décembre 2019**, ainsi que de sa performance financière pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

*Fondement de l'opinion :*

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants du fonds commun de placement à risque « **FCPR Tunisian Development Fund II** » conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Observations :

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les points suivants :

- 1- L'absence d'une situation auditée des sociétés en portefeuille ou d'autres critères objectifs tels que mentionnés dans le prospectus d'émission du Fonds, ne nous permet pas de nous prononcer sur les éventuelles moins-values latentes sur ces titres pouvant affecter la valeur liquidative.
- 2- Le FCPR Tunisian Development Fund II porte sur un montant projeté de 20.000.000 DT. Au 31.12.2019, il a été souscrit et clôturé à hauteur de 19.596.000 DT libérés totalement.
- 3- Ainsi qu'il est précisé à la **NOTE 6 « EVENEMENTS POSTERIEURS A LA DATE DE CLOTURE »** du présent rapport, depuis le mois de mars 2020, un évènement majeur s'est produit qui est la propagation de la pandémie COVID-19 (coronavirus). Il s'agit d'un évènement significatif postérieur au 31 Décembre 2019, qui ne donne pas lieu à des ajustements des états financiers clôturés à cette date et dont l'estimation de l'impact financier sur l'activité et la situation financière de la société en 2020 ne peut être faite.

Rapport de gestion :

La responsabilité du rapport de gestion incombe au gestionnaire.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 20 du code des Organismes de Placement Collectif, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes du fonds commun de placement à risque « **FCPR Tunisian Development Fund II** » dans le rapport de gestion par référence aux données figurant dans les états financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté du rapport de gestion relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication au Conseil d'Administration du Gestionnaire appelé à statuer sur les comptes.

Responsabilités du gestionnaire pour les états financiers :

Le gestionnaire est responsable de l'établissement et de la présentation fidèle de ces états financiers, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est au gestionnaire qu'il incombe d'évaluer la capacité du fonds commun de placement à risque « **FCPR Tunisian Development Fund II** » à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si le gestionnaire a l'intention de liquider le fonds commun de placement à risque « **FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND II** » ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à lui.

Il incombe au gestionnaire de surveiller le processus d'information financière du fonds commun de placement à risque « **FCPR Tunisian Development Fund II** ».

Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers :

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes professionnelles d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes professionnelles d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques,

et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient, par ailleurs, amener la société à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

#### ***Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires :***

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

#### ***Efficacité du système de contrôle interne :***

En application des dispositions de l'article 3 de la loi 94-117 du 14 Novembre 1994 tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne du fonds commun de placement à risque « **FCPR Tunisian Development Fund II** ».

A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombe au gestionnaire.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes du contrôle interne.

**LE COMMISSAIRE AUX COMPTES**  
**Skander MILADI**

**Partner**

**FMBZ KPMG TUNISIE**

**MEMBRE KPMG**

6, Rue de Riyal - Les Berges du Lac - 1003 Tunis

MF: 8106637/A/2009 - RC: 081480920

Tel: 71 194 326 Fax: 71 194 326

E-mail: [tn.fmbz@kpmg.com](mailto:tn.fmbz@kpmg.com)

FCPR Tunisian Development Fund (TDF II)

**BILAN**

<b>LIBELLE</b>	<b>NOTE</b>	<b>Au 31.12.2019</b>	<b>Au 31.12.2018</b>
<b><u>ACTIFS</u></b>			
<b>PORTEFEUILLE-TITRES</b>	<b>AC1</b>	<b>19 812 697</b>	<b>19 689 803</b>
a- Actions et valeurs assimilées		12 574 040	12 483 654
b- Obligations		4 350 000	4 350 000
c- Autres Valeurs		2 888 657	2 856 149
<b>PLACEMENTS MONETAIRES ET DISPONIBILITES</b>	<b>AC2</b>	<b>174 348</b>	<b>214 287</b>
a- Placements monétaires		78 269	118 227
b- Disponibilités		96 079	96 060
<b>Créances d'exploitation</b>	<b>AC3</b>	<b>314 242</b>	<b>71 291</b>
<b>Autres actifs</b>		<b>0</b>	<b>0</b>
<b>TOTAL ACTIFS</b>		<b>20 301 287</b>	<b>19 975 381</b>
<b><u>PASSIFS</u></b>		<b>880 227</b>	<b>446 168</b>
Opérateurs créditeurs	<b>PA1</b>	857 990	425 931
Autres créditeurs divers	<b>PA2</b>	22 237	20 237
<b><u>ACTIF NET</u></b>		<b>19 421 060</b>	<b>19 529 213</b>
<b>Capital</b>	<b>CP1</b>	20 125 040	20 034 654
<b>Sommes distribuables</b>		<b>-703 980</b>	<b>-505 441</b>
a- Sommes distribuables des exercices antérieurs		-505 441	-114 735
b- Résultat distribuable de la période		-198 539	-390 706
c- Régul.Résultat distribuables de la période		0	0
<b>TOTAL ACTIF NET ET PASSIFS</b>		<b>20 301 287</b>	<b>19 975 381</b>

ETAT DE RESULTAT

LIBELLE	NOTE	Période du 01.01.19 au 31.12.19	Période du 01.01.18 au 31.12.18
<b>Revenus du portefeuille-titres</b>	<b>PR1</b>	<b>403 459</b>	<b>200 624</b>
a- Dividendes		0	0
b- Revenus des obligations et valeurs assimilées		403 459	200 624
c- Revenus des autres valeurs		0	0
<b>Revenus des placements monétaires</b>	<b>PR2</b>	<b>2 457</b>	<b>6 395</b>
<b><u>Total des revenus des placements</u></b>		<b><u>405 916</u></b>	<b><u>207 019</u></b>
Charges de gestion des placements	<b>CH1</b>	-598 075	-590 855
<b>REVENUS NETS DES PLACEMENTS</b>		<b>-192 159</b>	<b>-383 836</b>
Autres produits		0	0
Autres charges	<b>CH2</b>	-6 380	-6 870
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>-198 539</b>	<b>-390 706</b>
Régularisation du résultat d'exploitation		0	0
<b>SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE</b>		<b>-198 539</b>	<b>-390 706</b>
<b>Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)</b>		<b>90 386</b>	<b>-99 480</b>
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres		90 386	-99 480
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession des titres		0	0
Frais de négociation de titres		0	0
<b>RESULTAT NET DE LA PERIODE</b>		<b>-108 153</b>	<b>-490 186</b>

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

LIBELLE	Période du 01.01.19 au 31.12.19	Période du 01.01.18 au 31.12.18
<b><u>Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation</u></b>	<b><u>-108 153</u></b>	<b><u>-490 186</u></b>
a- Résultat d'exploitation	-198 539	-390 706
b- Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	90 386	-99 480
c- plus (ou moins) values réalisées sur cession des titres	0	0
d- Frais de négociation de titres	0	0
<b><u>Distributions de dividendes</u></b>	<b><u>0</u></b>	<b><u>0</u></b>
<b><u>Transactions sur le capital</u></b>	<b><u>0</u></b>	<b><u>0</u></b>
<b>a- Souscriptions</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
- Capital	0	0
- Régularisation des sommes non distribuables	0	0
- Régularisation des sommes distribuables	0	0
<b>b- Rachats</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
- Capital	0	0
- Régularisation des sommes non distribuables	0	0
- Régularisation des sommes distribuables	0	0
<b>VARIATION DE L'ACTIF NET</b>	<b>-108 153</b>	<b>-490 186</b>
<b><u>ACTIF NET</u></b>		
a- Début de période	19 529 213	20 019 399
b- Fin de période	19 421 060	19 529 213
<b><u>NOMBRE D'ACTIONS</u></b>		
a- Début de période	1 940	1 940
b- Fin de période	1 940	1 940
<b>VALEUR LIQUIDATIVE</b>	<b>10 010,855</b>	<b>10 066,604</b>
<b>TAUX DE RENDEMENT ANNUALISE</b>	<b>-0,554%</b>	<b>-2,449%</b>



## **NOTE 1 : PRESENTATION DU FONDS**

« **FCPR Tunisian Development Fund II** » est un fonds commun de placement à risque, régi par le code des organismes de placement collectif, la loi n° 88-92 du 2 août 1988 relative aux sociétés d'investissement et le décret n°2006-381 du 3 février 2006 portant application des dispositions de l'article 22 bis du code des organismes de placement collectif. Il a été créé à l'initiative conjointe de la Société «United Gulf Financial Services-North Africa » et d'El Baraka Bank Tunisia et a reçu l'agrément du Conseil du Marché Financier, en date du 14 Février 2013.

Il a pour objet la participation, pour le compte des porteurs de parts et en vue de sa rétrocession, au renforcement des fonds propres des sociétés établies en Tunisie et non cotées à la bourse des valeurs mobilières à l'exception de celles exerçant dans le secteur immobilier relatif à l'habitat.

A ce titre, le fonds intervient au moyen de la souscription ou de l'acquisition d'actions ou de parts sociales et d'une façon générale de toutes les autres catégories de titres assimilés à des fonds propres.

Le fonds peut également accorder des avances en compte courant associés dans la limite de 15% dans les sociétés dans lesquelles le Fonds détient au moins 5% du capital.

Le montant du fonds est de D : 20.000.000 réparti en 2.000 parts de D : 10.000 chacune.

Au 31.12.2019, il a été souscrit et clôturé à hauteur de 19.596.000 DT libérés totalement.

Sa durée de vie est de 8 ans, prorogeable de deux périodes d'un an.

Etant une copropriété de valeurs mobilières dépourvue de la personnalité morale, le fonds se trouve en dehors du champ d'application de l'impôt sur les revenus des personnes physiques et de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus encaissés au titre des placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

Le Fonds Commun de Placement à Risque « **FCPR Tunisian Development Fund II** » est un fonds de distribution.

Le dépositaire de ce fonds est El Baraka Bank Tunisia. Le gestionnaire étant UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA - UGFS.

## **NOTE 2 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS**

Les états financiers arrêtés au **31 décembre 2019**, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles qu'approuvées par l'arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

## **NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES**

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

### **3.1- Prise en compte des placements et des revenus y afférents**

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées, sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon pour les titres admis à la cote et au moment où le droit au dividende est établi pour les titres non admis à la cote.

Les intérêts sur les placements monétaires sont pris en compte dans le résultat à mesure qu'ils sont courus.

### *3.2- Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées*

Les placements en actions et OPCVM sont évalués, en date du **31.12.2019**, à leur valeur de marché pour les titres admis à la cote et à la valeur liquidative pour les OPCVM. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

Les titres non cotés sont évalués à leur juste valeur conformément aux normes internationales définies par l'EVCA (European Venture Capital Association). La méthodologie de valorisation appliquée dépend de l'actif sous-jacent et est calculée selon différentes approches arrêtées par le comité stratégique du fonds.

Les principales méthodes de référence sont les suivantes :

- la méthode d'évaluation du prix d'un investissement récent,
- la méthode des multiples de résultats,
- la méthode de l'actif net,
- la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie ou des résultats de la société,
- la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie ou des résultats de l'investissement,
- la méthode des références sectorielles,
- etc.

### *3.3- Evaluation des obligations et valeurs similaires*

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les placements en obligations et valeurs similaires sont évalués, postérieurement à leur comptabilisation initiale, au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent.

### *3.4- Evaluation des autres placements*

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

### **3.5- Cession des placements**

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

Le prix d'achat des placements est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

**NOTE 4 : NOTES SUR LES ELEMENTS DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT**

**AC1 : Note sur le portefeuille titres**

Le solde de ce poste s'élevé au 31.12.2019 à 19.812.697 DT et se détaille comme suit :

Portefeuille Titres	Nombre de titres	coût d'acquisition	Plus ou moins-value latente	Valeur au 31.12.2019	Méthode d'évaluation	% Actif net	% Montant souscrit
<b>Actions Non Cotées</b>		<b>11 945 000</b>	<b>629 040</b>	<b>12 574 040</b>		<b>61,51%</b>	<b>61,57%</b>
AGRILAND	206 000	2 060 000	2 954 040	5 014 040	Discounted Cash Flow avec décote	10,61%	10,62%
KAN PHARMA	200 000	2 000 000	-500 000	1 500 000	Coût d'acquisition avec décote	10,30%	10,31%
LAZER TECH Dental Industry SA	20 000	500 000	-500 000	0	Coût d'acquisition avec décote	2,57%	2,58%
SOMODIA	15 000	1 500 000	0	1 500 000	Coût d'acquisition	7,72%	7,73%
SOHEF	24 500	2 450 000	-1 225 000	1 225 000	Coût d'acquisition avec décote	12,62%	12,63%
BEST FRUITS	6 850	685 000	0	685 000	Coût d'acquisition	3,53%	3,53%
SANIFOOD	9 000	900 000	0	900 000	Coût d'acquisition	4,63%	4,64%
FRIGOMEN	40 000	400 000	-100 000	300 000	Coût d'acquisition avec décote	2,06%	2,06%
SHAMS TECHNOLOGY SA	60 000	600 000	0	600 000	Coût d'acquisition	3,09%	3,09%
IDZ	85 000	850 000	0	850 000	Coût d'acquisition	4,38%	4,38%
<b>CCA</b>		<b>954 815</b>	<b>-100 000</b>	<b>854 815</b>		<b>4,92%</b>	<b>4,92%</b>
CCA KAN PHARMA	1	39 815	0	39 815	Coût amorti	0,21%	0,21%
CCA LASER TECH DENTAL	1	100 000	-100 000	0	Coût amorti avec décote	0,51%	0,52%
CCA BEST FRUIT	1	815 000	0	815 000	Coût amorti	4,20%	4,20%
<b>OCA</b>		<b>4 350 000</b>	<b>0</b>	<b>4 350 000</b>		<b>22,40%</b>	<b>22,42%</b>
OCA FRIGOMEN	80 000	800 000	0	800 000	Coût amorti	4,12%	4,12%
OCA SHAMS TECHNOLOGY	120 000	1 200 000	0	1 200 000	Coût amorti	6,18%	6,19%
OCA IDZ	155 000	1 550 000	0	1 550 000	Coût amorti	7,98%	7,99%
OCA SANIFOOD	8 000	800 000	0	800 000	Coût amorti	4,12%	4,12%
<b>Autres valeurs</b>		<b>2 000 000</b>	<b>33 841</b>	<b>2 033 841</b>		<b>10,30%</b>	<b>10,31%</b>
TITRE PARTICIPATIF ZITOUNA	1	2 000 000	33 841	2 033 841	Coût amorti	10,30%	10,31%
<b>Total</b>		<b>19 249 815</b>	<b>562 881</b>	<b>19 812 697</b>		<b>99,12%</b>	<b>99,23%</b>

## **AC 2 : Placements monétaires et disponibilités**

Les placements monétaires et disponibilités s'élèvent au 31.12.2019 à 174.348 DT, ils se détaillent comme suit :

<b>Désignation</b>	<b>31.12.2019</b>	<b>31.12.2018</b>
<b>Placements monétaires</b>		
Compte SAVING	78 269	116 539
Intérêts courus sur compte SAVING	0	1 689
<b>Sous-Total 1</b>	<b>78 269</b>	<b>118 227</b>
<b>Disponibilités</b>		
Avoirs en banques	79	60
Sommes à l'encaissement	96 000	96 000
<b>Sous-Total 2</b>	<b>96 079</b>	<b>96 060</b>
<b>Total (1+2)</b>	<b>174 348</b>	<b>214 287</b>

## **AC 3 : Créances d'exploitation**

Les créances d'exploitation s'élèvent au 31.12.2019 à 314.242 DT, elles se détaillent comme suit :

<b>Désignation</b>	<b>31.12.2019</b>	<b>31.12.2018</b>
Intérêts à recevoir sur OCA / CCA	314 242	71 291
<b>Total</b>	<b>314 242</b>	<b>71 291</b>

## **PA1 : Opérateurs créditeurs**

Le solde de ce poste s'élève au 31.12.2019 à 857.990 DT et s'analyse comme suit :

<b>Désignation</b>	<b>31.12.2019</b>	<b>31.12.2018</b>
Rémunération du gestionnaire à payer	857 796	425 233
Rémunération du dépositaire à payer	194	698
<b>Total</b>	<b>857 990</b>	<b>425 931</b>

## **PA2 : Autres créiteurs divers**

Cette rubrique s'élève au 31.12.2019 à 22.237 DT et se détaille comme suit :

<b>Désignation</b>	<b>31.12.2019</b>	<b>31.12.2018</b>
Charges administratives à payer (comité CHARIAA)	22 222	20 222
Etat, retenues à la source	15	0
Autres créiteurs divers	0	15
<b>Total</b>	<b>22 237</b>	<b>20 237</b>

## **CP1 : Capital**

Les mouvements sur le capital au cours de la période allant du 01<sup>er</sup> Janvier 2019 au 31 Décembre 2019 se détaillent comme suit :

<b>Capital au 01.01.2019</b>	
Montant en Nominal (a)	19 400 000
Nombre de parts	1 940
Nombre de porteurs de parts	5
<b>Souscriptions réalisées (En Nominal)</b>	
Montant en Nominal	0
Nombre de part	0
Nombre de porteurs de parts	0
<b>Rachats effectués (En Nominal)</b>	
Montant en Nominal	0
Nombre de part	0
Nombre de porteurs de parts	0
<b>Capital au 31.12.2019</b>	
Montant en Nominal (a)	19 400 000
Nombre de parts	1 940
Nombre de porteurs de parts	5

(a) En 2018, ces montants étaient présentés en prix d'émission soit 19.596.000 DT.

Libellé	Mouvement sur le capital	Mouvement sur l'Actif Net
<b>Capital Début de période au 01.01.2019</b>	<b>20 034 654</b>	<b>20 034 654</b>
Souscription de la période	0	0
Rachat de la Période	0	0
<b>Autres Mouvements</b>	<b>90 386</b>	<b>-613 594</b>
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	90 386	90 386
Plus (ou moins) values réalisées sur cession des titres	0	0
Frais de négociation	0	0
Sommes distribuables de l'exercice		-703 980
<b>Montant Fin de période au 31.12.2019</b>	<b>20 125 040</b>	<b>19 421 060</b>

## NOTES SUR L'ETAT DE RESULTAT

### *PR1 : Revenus du portefeuille-titres*

Le solde de cette rubrique, dont le montant s'élève pour la période du 01.01.2019 au 31.12.2019 à 403.459 DT, se détaille comme suit :

Désignation	31.12.2019	31.12.2018
Revenus des titres participatifs ZITOUNA	160 508	129 333
Intérêts sur OCA / CCA	242 951	71 291
<b>Total</b>	<b>403 459</b>	<b>200 624</b>

### *PR2 : Revenus des placements monétaires*

Le solde de cette rubrique, dont le montant s'élève pour la période du 01.01.2019 au 31.12.2019 à 2.457 DT, se détaille comme suit :

Désignation	31.12.2019	31.12.2018
Revenus du Compte SAVING	2 457	6 395
<b>Total</b>	<b>2 457</b>	<b>6 395</b>

### ***CH1 : Charges de gestion des placements***

Le solde de ce poste s'élève pour la période du 01.01.2019 au 31.12.2019 à 598.075 DT et se détaille comme suit :

<b>Désignation</b>	<b>31.12.2019</b>	<b>31.12.2018</b>
Rémunération du gestionnaire	573 919	567 055
Rémunération du dépositaire	24 157	23 801
<b>Total</b>	<b>598 075</b>	<b>590 855</b>

### ***CH2 : Autres charges***

Le solde de ce poste s'élève pour la période du 01.01.2019 au 31.12.2019 à 6.380 DT et se détaille comme suit :

<b>Désignation</b>	<b>31.12.2019</b>	<b>31.12.2018</b>
Impôts et Taxes	120	150
Frais administratifs (comité CHARIAA)	6 260	6 720
<b>Total</b>	<b>6 380</b>	<b>6 870</b>



## NOTE 5 : AUTRES INFORMATIONS

### 5-1 Données par part

	31.12.2019	31.12.2018	31.12.2017	31.12.2016
Revenus des placements	209,235	106,711	249,754	335,799
Charges de gestion des placements	-308,286	-304,565	-305,386	-255,675
<b>Revenus nets des placements</b>	<b>-99,051</b>	<b>-197,854</b>	<b>-55,632</b>	<b>80,124</b>
Autres produits	0,000	0,000	0,000	0,000
Autres charges	-3,289	-3,541	-3,510	-3,222
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>-102,340</b>	<b>-201,395</b>	<b>-59,142</b>	<b>76,902</b>
Régularisation du résultat d'exploitation	0,000	0,000	0,000	0,000
<b>Sommes distribuables de l'exercice</b>	<b>-102,340</b>	<b>-201,395</b>	<b>-59,142</b>	<b>76,902</b>
Variation des (+) ou (-) values potentielles	46,591	-51,278	-7,361	284,749
(+) ou (-) values réalisées sur cession de titres	0,000	0,000	0,000	0,000
Frais de négociation	0,000	0,000	0,000	0,000
<b>(+) ou (-) V. sur titres et Fr. de Nég.</b>	<b>46,591</b>	<b>-51,278</b>	<b>-7,361</b>	<b>284,749</b>
<b>Résultat net de l'exercice</b>	<b>-55,749</b>	<b>-252,673</b>	<b>-66,503</b>	<b>361,652</b>
Droits d'entrées et droits de sorties	0,000	0,000	0,000	0,000
<b>Résultat non distribuable de l'exercice</b>	<b>46,591</b>	<b>-51,278</b>	<b>-7,361</b>	<b>284,749</b>
Régularisation du résultat non distribuable	0,000	0,000	0,000	0,000
<b>Sommes non distribuables de l'exercice</b>	<b>46,591</b>	<b>-51,278</b>	<b>-7,361</b>	<b>284,749</b>
<b>Valeur liquidative</b>	<b>10 010,855</b>	<b>10 066,604</b>	<b>10 319,277</b>	<b>10 462,682</b>

## ***5-2 Rémunération du gestionnaire***

La gestion de **FCPR Tunisian Development Fund II** est confiée à UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA - UGFS.

UGFS est chargée des choix des placements et de la gestion administrative et financière du fonds **FCPR Tunisian Development Fund II**.

En contrepartie de ses prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération variable détaillée comme suit :

- Frais de gestion de 2,50% HT sur les montants souscrits, libérés et investis et 1,5% HT sur les montants souscrits, libérés et non investis calculés sur l'actif net, et ;
- Commission de performance : 20% de la différence entre le taux de rendement annuel (TRI) réalisé et le taux annuel capitalisé de 10%.

## ***5-3 Rémunération du dépositaire***

La fonction de dépositaire est confiée à la BARAKA BANK. En rémunération de ses services, le Dépositaire perçoit une commission annuelle égale à 0.1% HT du montant de l'actif net du Fonds évalué au 31/12 de chaque année sans que cette rémunération ne soit inférieure à 20.000 DT HT par an.

## ***5-4 Frais du comité de conformité (Shariaa Board)***

La fonction de ce comité est de conseiller et d'assister le gestionnaire afin que les contrats et les produits soient en conformité avec les principes de la Chariaa. En rémunération de ses services, ce comité perçoit une rémunération qui ne peut être supérieure à 15.000 DT par an.

## **NOTE 6 : EVENEMENTS POSTERIEURS A LA DATE DE CLOTURE**

Postérieurement à la date de clôture des états financiers du Fonds, un événement majeur s'est produit qui est la propagation de la pandémie COVID-19 (coronavirus).

Cette crise sanitaire aura une répercussion sur l'activité du Fonds « FCPR TDF II » ainsi que sur l'ensemble des participations en portefeuille.

Cependant, cet événement considéré comme étant non lié à des conditions existantes à la date de clôture de l'exercice, n'est pas de nature à nécessiter un ajustement des comptes et n'a pas d'impact sur la valeur liquidative du fonds « FCPR TDF II ».

Ainsi, et en l'état actuel des choses, l'impact réel associé à cette situation ne peut être estimé avec un degré suffisant de certitude et dépend de facteurs qui ne peuvent être actuellement appréciés.